L 12811 - 1153 - F: 4,00 €

www.marianne.net

Marianne

Numéro 1153 Du 19 au 25 avril 2019

GRAND DÉBAT

De l'effet WAOUH à l'effet PSCHITT

EXCLUSIF

LE LIVRE QUI ATOMISE

NOTRE QUÊTE D'AUTHENTICITÉ

RÉFÉRENDUM DE 1969

De Gaulle plus moderne que Macron

ET SI LA FRANCE

AVAIT PERDU 50 ANS

MIEUX QUE REBÂTIR, NE PAS DÉTRUIRE

CES AUTRES TRÉSORS QU'ON LAISSE PARTIR EN FUMÉE

ÉGLISES, CHÂTEAUX, FORÊTS, BIODIVERSITÉ, SAVOIRS...

A, D = 6.30 € - AND, BEL, ITA, LUX, PORT CONT, ESP = 4,70 € - CAN = 8.60 $ CAN CH = 7 CHF - DOM = 4.50 € - GR = 5.10 € - MAR = 38 MAD - TOM = 900 XPF - NL = 5.10 € - TUN = 7 DT

La croisière des idées en Méditerranée

Malte - Grèce - Crète - Italie

Du 13 au 23 octobre 2019

Corfou - Grèce

Natacha Polony
Directrice de Marianne

Jean-Luc Barré
Écrivain & historien

Jean Birnbaum
Journaliste

Pascal Boniface
Géopolitologue

Jean-Louis Debré
Député & ancien ministre

Jean-François Kahn
Journaliste & écrivain

Laurent Joffrin
Journaliste

Najat Vallaud-Belkacem
Ancien ministre

En partenariat avec

Marianne

À bord du *MSC Poesia*

« Quel sera le programme de la **5e croisière des idées** après le succès des précédentes ?

La France traverse une phase de mutation historique. Des politologues, sociologues et enquêteurs d'opinion (dont **Jérôme Fourquet**, **Jérôme Sainte-Marie** et **Roland Cayrol**) nous aideront à l'ausculter et à la comprendre. Mais cette crise revêt également un aspect éducatif (que **Najat Vallaud-Belkacem** et **Natacha Polony** analyseront de façon sans doute contradictoire), politique (que **Jean-Louis Debré** et **Jean-Luc Barré**, spécialistes du Gaullisme en particulier éclaireront), idéologique également, ce pourquoi **Laurent Joffrin** et **Jean-François Kahn** se demanderont... quid demain de la gauche ? C'est enfin la question de la République face à l'islamisme que **Jean Birnbaum**, autour d'un livre remarquable sur le sujet, tentera d'analyser. De son côté, **Pascal Boniface** évaluera le contexte géopolitique global auquel la France est confrontée. Discussions libres ouvertes, dialogues avec le public… ».

Jean-François Kahn

OFFRE SPÉCIALE **- 300 €/pers.** pour toute réservation avant le 30 avril 2019 (code REVE)

soit la croisière à partir de ~~2 690 €~~ **2 390 €/pers.*** au départ de Marseille à bord du *MSC Poesia*

*Au départ de Marseille, pension complète (hors boissons), conférences et taxes inclus. (Départ de Paris possible avec supplément.)

Demandez la brochure au **01 75 77 87 48**, par e-mail à contact@croisieres-exception.fr ou sur www.croisieres-exception.fr/marianne

Croisières d'exception

S'enrichir de la beauté du monde

Les conférenciers seront présents sauf cas de force majeure. * Se référer à la brochure pour le détail des prestations et les conditions générales de vente. Licence n° IM075150063. Photos : © Shutterstock, © Bruno Klein, © Coutier/nouvelobs/Sipa, © Bestimage, © MSC Croisières et © Croisières d'exception. Création graphique : nuitdepleinelune.fr

LES PANSEMENTS DU PRÉSIDENT

PAR NATACHA POLONY

Cinq ans. Nous reconstruirons d'ici à cinq ans, nous a lancé le président. Alors que l'incendie de Notre-Dame a bouleversé son calendrier et réduit en cendres sa stratégie de sortie de crise, Emmanuel Macron, pour parler aux Français du terrible événement, a choisi le registre de la performance. Enrobé de lyrisme, certes, et de cette évocation républicaine de notre *« destin commun »*. Mais, de tout cela, les citoyens n'auront retenu que le chiffre censé symboliser le volontarisme, le dynamisme, et tous ces mots en « isme » qui fleurent bon la toute-puissance jupitérienne retrouvée. Sans doute aurions-nous aimé entendre le président nous dire : *« Cela prendra le temps qu'il faudra, quarante, cinquante ans si nécessaire, nous y mettrons notre ardeur et notre savoir-faire, et nous rebâtirons. »* Nous aurions aimé que ce chantier dépasse le temps d'un mandat, pour que l'annonce soit pleinement désintéressée, qu'elle appartienne non à un homme politique qui joue les prochaines élections, mais au président de la République française. Mais Emmanuel Macron reste président de la « start-up nation ». Il n'œuvre pas pour ce qui nous dépasse, il œuvre pour du concret : les JO, le tourisme, le sonnant et trébuchant. Il faut faire vite parce que la France est une vitrine et Notre-Dame, un produit d'appel. Resteront donc les cinq ans. Dommage.

Il faut bien admettre qu'il n'est pas aidé. Ces heures entières à parler devant des maires, des intellectuels ou des enfants, ces promesses d'effet « waouh », d'effet « blast » et de « disruption » susurrées par son entourage à des médias impatients, ce plan com si bien huilé pour apaiser enfin la grande peur des bien-pensants, refermer le malencontreux épisode de cette révolte populaire et glisser délicatement vers les européennes… Et pschitt. C'est d'autant plus injuste que le président, bien entendu, avait savamment saupoudré ses propositions de réponses aux attentes des citoyens, de tentatives pour se montrer à la hauteur de la colère et de l'attente. Il y avait, dans son discours annulé, quelques évidences : la réindexation des petites retraites sur l'inflation, l'obligation pour l'Etat de se porter garant des pensions alimentaires des mères célibataires, la baisse de l'impôt sur le revenu des classes moyennes… La simplification, aussi, du « mille-feuille administratif », serpent de mer qui nous rappelle qu'il y a loin de l'annonce aux actes. Il y avait aussi le pur et simple retour de mesures déjà prévues ou envisagées. L'évaluation de la suppression de l'ISF en 2020 ou la réforme institutionnelle que l'affaire Benalla avait effacée l'été dernier. Faire du « disruptif » tout en maintenant le « cap », c'est un art.

Et puis il y a cette mesure véritablement intéressante, si les hauts fonctionnaires ne l'enterrent pas avec cette habileté que décrivait *Marianne* il y a deux semaines dans son enquête sur les technos : supprimer l'ENA. Ou plutôt empêcher que n'en sortent à 25 ans des demi-dieux promis aux plus hautes responsabilités de l'Etat sans la moindre expérience. Oui, il est permis de saluer cette décision – même si l'effet ne doit s'en faire sentir que dans vingt ans, quand auront passé les glorieux cerveaux qui règnent aujourd'hui – et d'espérer qu'elle ira à son terme.

Pour autant, que retenir de cette accumulation disparate ? Emmanuel Macron martèle qu'il a entendu le message de ce que ses communicants appellent *« la France des territoires »*. Entendez « ceux qui ont l'idée incongrue d'habiter ailleurs que dans des métropoles ». Donc, moratoire sur les fermetures d'école ou d'hôpital jusqu'à la fin du quinquennat. Très bien. Mais on ne traite que le symptôme, pas les causes. On fait baisser un peu la fièvre quand la septicémie a gagné.

A aucun moment durant le marathon présidentiel ni dans aucune ligne de ce discours annulé, on ne trouve la moindre mention de ce qui devrait être le cœur de l'action : recréer ces filières industrielles et agricoles dont la disparition est à l'origine de notre ruine. Les mots « chômage » et « emploi » ont disparu du paysage médiatico-politique dans un moment où la demande de pouvoir d'achat ne peut être satisfaite que si le pays se remet à produire, pour éviter que ceux qui travaillent ne soient ponctionnés pour compenser la misère de ceux qui ne travaillent pas.

Ce combat pour l'équilibre entre les territoires et la reconstitution de bassins économiques autour des villes moyennes, grâce, notamment, à la puissance organisatrice et régulatrice de l'Etat, est celui de *Marianne* depuis des années. Mais il faudrait, pour que le président puisse le mener, qu'il brise les cadres qui sont les siens, ceux qu'il a si bien appris à l'ENA. Cela prendra le temps qu'il faudra, et certainement plus de cinq ans, mais la France peut retrouver sa vigueur et voir la vie irriguer l'ensemble de ses territoires. Il y faudra plus que des propositions et des mesures. Une vision, pas un pansement. ■

Débattons !

Parce que le débat n'est pas réservé qu'aux experts ou aux journalistes, la parole est aussi aux lecteurs.

Rejoignez-nous sur www.marianne.net/debattons

N°1153 - DU 19 AU 25 AVRIL 2019

Sommaire

3 NOTRE OPINION par Natacha Polony
Les pansements du président

Evénement

6 **Ces autres trésors qu'on laisse partir en fumée**
La forte mobilisation de l'exécutif après l'incendie de Notre-Dame amène à s'interroger. Pourquoi un tel élan ne se manifeste-t-il pas quand il faut se porter au secours de causes tout aussi primordiales ? *Par Natacha Polony*

9 **Le bûcher de Notre-Dame** *Par Jacques Julliard*

10 **SOS patrimoine religieux en danger** *Par Nedjma Van Egmond*

13 **La force de l'esprit** *Par Jean-François Kahn*

14 **Retrouver le temps et le savoir des bâtisseurs**
Restaurer la cathédrale demandera du temps. *Par Mikaël Faujour*

16 **Mieux que rebâtir, cesser de détruire** Combien de Notre-Dame agricoles, artisanales ou sociales va-t-on encore immoler sur l'autel du profit industriel ? *Par Périco Légasse*

18 **La nuit de Notre-Dame** Récit d'un sauvetage hors du commun. *Par Vladimir de Gmeline et Laurent Valdiguié*

21 **Etat ou donateurs : qui des deux est le plus généreux ?** *Par Emmanuel Lévy*

22 CE QUE MARIANNE EN PENSE
Bercy mène à tout. *Par Jack Dion*

23 SPÉCIAL ÉLECTIONS EUROPÉENNES 3/8

Actu

24 **Politique "Grand débat". De l'effet waouh à l'effet pschitt**
Les mesures que le chef de l'Etat devait annoncer constituaient surtout un recyclage de son programme présidentiel. *Par Soazig Quéméner et Louis Hausalter*

26 **Politique Ce que cache la suppression de l'ENA**
Un projet de haute école d'administration qui n'accueillerait que des fonctionnaires déjà passés par le terrain. *Par Louis Hausalter*

27 **Politique Que reste-t-il des revendications des "gilets jaunes" ?** Le président de la République n'a que peu tenu compte des demandes émanant du site le-vrai-debat.fr. *Par Anthony Cortes*

28 **Elections européennes**
Willkommen dans l'Europe allemande
L'Allemagne n'en fait qu'à sa tête. *Par Coralie Delaume*

31 **A Tegernsee, les obsédés de l'excédent**
Cette bourgade de Bavière se refuse à tout endettement. Quitte à contrarier son développement. *Par Laurence Dequay*

34 **Le douloureux réveil de la riche Allemagne** *Par Thomas Schnee*

35 **Le piège des mots** *Par Henri Pena-Ruiz*

36 **Mieux vaut en rire !**

40 **Reportage Familles d'accueil au bord du burn-out**
Face à des situations qui empirent, les assistants familiaux finissent par renoncer. *Par Marion Messina - Illustrations : André Sanchez*

Agora

46 **Entretien Jean-Laurent Cassely. Bienvenue dans la France "authentoc"**

52 **Cinquantenaire du référendum de 1969**
L'actualité expliquée par l'histoire
Le dernier combat du général de Gaulle *Par Guy Konopnicki*

56 **Régionalisation. Et si la France était passée à côté de son histoire ?** *Par Périco Légasse*

58 **La participation : une occasion manquée** *Par Frank Dedieu*

61 ÇA VA MIEUX EN LE DISANT par Guy Konopnicki
"Les Turcs ont passé là"

62 À LA VOLÉE ! par Jack Dion
Ah ! Si Julian Assange avait été russe…

64 ESPRIT LIBRE par Caroline Fourest
Notre-Dame et le brasier identitaire

Culture

66 **Enquête La littérature consolation**
Quand la lecture se fait pansement. *Par Eve Charrin*

Quelle époque !

76 **Art de vivre** 50 ans, l'âge des procès *Par Erwan Seznec*

82 **La France de Périco**
Loulou du Louvre. Un carrousel de délices et d'élégance au cœur de l'histoire *Par Périco Légasse*

86 CARTE BLANCHE à Samuel Piquet
Chronique de la haine trop ordinaire

En couverture : Gilles Bassignac / Divergence - AFP

Marianne

DÉCOUVREZ L'UNIVERS DU POLAR

10€ PRIX SPÉCIAL

+

Bon de commande

J'envoie ce bulletin sous enveloppe affranchie à Marianne – Service Abonnements – 28 rue Broca – 75005 PARIS

☑ **OUI,** j'achète les 2 pour le prix de 10€ au lieu de ~~16,40€~~, frais d'envoi offerts !

Désignation	Prix	Total
Hors-série POLAR 2016	7,50 €	
Hors-série POLAR 2015	6,90 €	
Participation aux frais d'expédition	2,00 €	offerte
Total	~~16,40 €~~	10 €

J'accepte de recevoir les informations de MARIANNE
○ Oui ○ Non
J'accepte que mes coordonnées soient transmises à des tiers
○ Oui ○ Non

☐ Mme ☐ M.
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
N° Tél. :
E-mail :

Je règle par : VPC19P2
☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de MARIANNE SA
☐ CB N°
Expire fin : M M A A

Date et signature obligatoires

Offre réservée à la France Métropolitaine, dans la limite des stocks disponibles. Vous pouvez acheter séparément les hors-série Polar 2015 au prix de 6,90 € et Polar 2016 au prix de 7,50 €. Délai de reception : 2 semaines après enregistrement de votre règlement. Service abonnements : 01 55 56 70 93. MARIANNE, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel à des fins de gestion de votre compte utilisateur. Ces données sont nécessaires pour pouvoir vous offrir un espace personnalisé. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données à l'adresse suivante : abonnements@journal-marianne.com ou en contactant : Marianne, service abonnements, 28 rue Broca - 75 005 Paris. Tél: 01 55 56 70 93. RCS Paris 97B04940

ÉGLISES, CHÂTEAUX, FORÊTS, BIODIVERSITÉ, SAVOIRS...

CES AUTRES TRÉSO LAISSE PARTIR EN F

RS QU'ON UMÉE

Notre-Dame en feu a bouleversé le monde entier avec une mobilisation instantanée de l'exécutif. Difficile de ne pas se demander pourquoi un élan similaire ne se porte pas au secours de causes tout aussi primordiales. Combien faudra-t-il de catastrophes pour que des décisions soient prises ?

PAR LA RÉDACTION DE "MARIANNE"

Gilles Bassignac / Divergence

Le rappel à l'essentiel

PAR NATACHA POLONY

Et le monde entier, soudain, eut les yeux tournés vers un brasier. Des troncs de chêne entrelacés qui nous racontaient les siècles de savoir-faire accumulés pour produire des chefs-d'œuvre d'une puissance telle que nos incommensurables moyens techniques ne sauraient en déployer de semblable. De toute la France s'élevait un murmure d'effroi devant le spectacle de cette splendeur s'évanouissant, et qui nous rappelait dans le malheur qu'une nation est ce mélange indéfinissable de charnel et de spirituel, de patrimoine matériel et de mémoire collective transmise par les générations d'hommes et parfois inventée par les écrivains. D'Europe entière, on voyait affluer les messages ravivant le souvenir, tout à coup, d'une culture européenne, forgée dans le christianisme médiéval pour perpétuer l'héritage d'Athènes et de Rome. De partout dans le monde, on voyait monter cette émotion si particulière qui naît du sentiment soudain évident de notre humanité commune.

Bien plus qu'une église

Ce qu'ont créé les bâtisseurs de cathédrales est bien plus qu'une œuvre sacrée. Les catholiques, évidemment, ressentaient au tréfonds d'eux-mêmes la perte de ce qui est pour eux un lieu de culte, l'un des plus importants de la chrétienté occidentale. Mais Notre-Dame est bien davantage qu'une église. Non pas seulement parce qu'elle est un pan de notre histoire de France. Les foules anonymes qui s'étaient massées sur l'île de la Cité, les spectateurs rivés devant les images de la flèche en flammes étaient liés par ce sentiment que le drame auquel ils assistaient leur parlait de leur humanité. Tout à coup s'imposait à eux la force de ces pierres, de cette charpente, de ces vitraux, assemblage ›

> harmonieux de savoir-faire anonymes. Pas une signature, pas une marque d'individualité triomphante, et pourtant le génie de chacun de ces tailleurs de pierre ou de ces charpentiers s'exprime dans ce qu'il a de plus éclatant. Chacun d'eux a échangé son existence contre cette beauté qui traverse les siècles et ce faisant a transfiguré sa vie. Toute l'humanité est dans cet équilibre entre l'épanouissement de l'individu et l'œuvre commune.

C'est sans doute ce qui nous a unis, huit cent cinquante ans plus tard. La mise en évidence, par la soudaine destruction de ce qui semblait ne jamais devoir disparaître, de ce que toute la modernité consumériste cherche à effacer : le besoin viscéral, pour tout être humain, de se confronter à ce qui dépasse le cadre de sa propre vie. Notre-Dame est la matérialisation de ce que nous offrent aussi bien les œuvres humaines que les beautés de la nature : l'idée même de transmission ; à la fois ce rappel de ce que nous devons aux êtres humains qui nous ont précédés comme à cet univers harmonieux dont nous sommes une infime part, et la grandeur de n'être que des passeurs, non pour seulement préserver l'héritage mais pour l'enrichir. Tout à coup, le temps long a resurgi dans notre monde absorbé par le culte de l'immédiateté.

Un don inestimable

Hélas, c'est la perte irréparable qui nous raconte ce temps long, l'absurdité d'une perte dont on s'apercevra peut-être qu'elle est le fait d'une négligence imbécile, et qui réduit en cendres ce que les guerres et les cataclysmes de l'histoire avaient épargné. Là encore, leçon pour nous autres, modernes : il est des choses qui, une fois disparues, ne se retrouvent pas. Œuvres humaines ou merveilles de la nature, savoir-faire ou langues rares, c'est avant l'irrémédiable qu'il faut prendre conscience de leur prix.

En l'occurrence, nous aurions quasiment toutes les techniques, sans doute, pour rebâtir à l'identique une cathédrale qui fut étudiée sous toutes les coutures, et qui n'est qu'un palimpseste d'histoire, une accumulation de couches diverses dans lesquelles la littérature a parfois dicté ses lois à l'architecture, puisque Viollet-le-Duc a redessiné la façade abîmée par la Révolution en fonction de la description enfiévrée de Victor Hugo. Ce qui nous manquera le plus est ce qui ne coûte rien, mais que l'époque contemporaine se refuse à donner : du temps. Il en faut pour que pousse un chêne, il en faut pour que son tronc sèche, il en faut encore pour assembler. Il est des choses qu'aucune technologie ne permettra d'accélérer. La profondeur du temps est le don que nous offre Notre-Dame. Un don parfaitement laïque, universel, et d'une spiritualité absolue puisque dépassant nos appartenances.

Si cet incendie n'est que l'occasion pour les uns de se lancer dans un concours de lyrisme politique, pour les autres de distribuer un argent qu'ils préfèrent en général ne pas soumettre à la règle commune de l'impôt, il n'aura définitivement aucun sens. Il nous appartient de lui en donner un : cette vertu qu'ont les catastrophes les plus absurdes de nous ramener à l'essentiel. Nous rappeler que nous construisons l'avenir parce que nous nous adossons à une mémoire commune, et que la nation, selon Ernest Renan, n'est pas seulement un plébiscite de chaque jour mais aussi un « legs de souvenirs », parmi lesquels les tragédies sont souvent les plus puissants ciments. Nous signifier, aussi, que tout ne se résume pas à des coûts, des « dépenses publiques ». Nous faire comprendre, enfin, que les « bâtisseurs » que tous célèbrent depuis quelques jours ont bâti l'inutile et le beau, et l'ont fait parce qu'ils avaient été formés non à la rentabilité ou à la performance, mais à l'excellence et au dépassement de soi. ■ N.P.

Bruno Levy / Divergence

STUPEUR ET RECUEILLEMENT
Sur les quais de la Seine, la foule silencieuse a assisté, médusée, au désastre jusque tard dans la nuit.

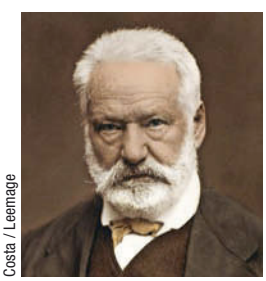

Costa / Leemage

"Produit prodigieux de la cotisation de toutes les forces d'une époque, où sur chaque pierre on voit saillir en cent façons la fantaisie de l'ouvrier disciplinée par le génie de l'artiste."

Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, 1831

Le bûcher de Notre-Dame

PAR JACQUES JULLIARD

Lorsque, la semaine dernière, je vis à la télévision des statues d'apôtres et de saints provenant de la flèche de Notre-Dame évoluer dans le ciel au bout d'un fil, comme dans la *Roma* de Fellini, j'éprouvai le sentiment soudain que nous ne les reverrions plus. En même temps que, dans un flash de quelques secondes, je vis la cathédrale en flammes. Je ne suis pas un abonné des pressentiments : sans aucun doute, on les reverra, ces statues. On ne badine pas avec le patrimoine touristique de la capitale. Il sera du reste intéressant de voir combien les agences de tourisme, qui sont les grandes bénéficiaires de Notre-Dame, verseront pour sa reconstruction.

Donc, l'incendie de Notre-Dame n'est pas la fin du monde. Mais c'est la fin d'un monde : le nôtre. La plupart des personnes interrogées, à commencer par Jean-Luc Mélenchon, inspiré et émouvant, l'ont spontanément exprimé : c'est quelque chose de nous-mêmes qui était en train de disparaître dans les flammes.

Mais quoi, au fait ? Eh bien, notre passé, tout simplement. Autrement dit l'alliance du catholicisme et de la République dans le creuset national, ou, pour tailler plus large et plus juste, l'alliance du catholicisme comme forme française du spirituel et de la République comme forme française de la démocratie.

Dieu sait pourtant si elles se sont combattues, l'Eglise et la République. Leur confrontation sans relâche forme la trame de la plus fondatrice de nos Républiques, la III^e^. Mais c'est la fonction principale de l'histoire, c'est-à-dire du temps qui passe, que de replacer dans un cadre commun, celui de leur époque, des ennemis qui s'étaient crus irréductibles. Que dans le deuil national qui est le nôtre, Saint Louis, Napoléon et le général de Gaulle, Victor Hugo, Péguy et Aragon, l'Ancien Régime et la Révolution, se découvrent réunis dans un cadre commun qu'on avait fini par oublier, constituait le plus bouleversant des spectacles : celui dans lequel le grand historien Marc Bloch avait vu l'essence de la nation. Sans la reconnaissance d'une histoire commune, n'en déplaise à certains membres de l'Unef*, il n'y a pas d'avenir commun imaginable.

Longtemps, dis-je, l'Eglise et la République, qui se combattaient, ont été animées par des références communes, et par une morale commune : l'école de Jules Ferry et celle des frères des écoles chrétiennes étaient, hormis le rapport à la transcendance, sous-tendues par des valeurs communes. Or, le décrochage a été patent à l'occasion de la loi sur le mariage pour tous. Désormais, l'Eglise et l'Etat ne se réclament plus de la même vision anthropologique. Si l'on ajoute pour le catholicisme la funeste séquence marquée par des scandales sexuels en série en son sein, on peut dire que la période récente est dramatique, tandis que la pratique religieuse ne cesse de diminuer. Et ce ne sont pas les sacrifices du père Hamel et d'Arnaud Beltrame, deux catholiques exemplaires, victimes du terrorisme islamiste, qui suffisent à rééquilibrer la balance. Il est vrai que la République ne se porte pas mieux, et que la mystique qui l'anime, où l'éducation, la laïcité et la solidarité jouent un rôle de premier plan, est elle-même en bonne forme. Bien au contraire.

« Le mouvement de dérépublicanisation, écrit Péguy dans les premières pages de *Notre jeunesse, est profondément le même mouvement que le mouvement de déchristianisation. C'est ensemble un même mouvement de démystication. C'est du même mouvement [...] que ce peuple ne croit plus à la République et qu'il ne croit plus à Dieu, qu'il ne veut plus mener la vie républicaine et qu'il ne veut plus mener la vie chrétienne [...]. »* Ce mouvement, c'est proprement celui que Péguy attribue au *« monde moderne »*, c'est-à-dire au monde dont la seule valeur est celle de l'argent, *« qui vit et prospère, paraît prospérer contre toute culture »*.

Voilà ce qui est symboliquement parti en fumée lundi 15 avril devant une assistance aux yeux rougis par la fumée et par le sentiment de désastre.

A moins que…

On ne reconstruira certes pas à l'identique. Ni les toits de Notre-Dame ni les murs de la nation française. Le catholicisme n'est plus qu'une religion minoritaire, au milieu d'autres minorités, protestantes, juives, musulmanes, sans parler de la majorité, faite d'athées ou d'agnostiques. Mais, à la lueur du bûcher de Notre-Dame, nous avons réappris, au moins pour quelques heures ou pour quelques jours, que nous formions à nous tous, par-delà nos différences, une histoire, un peuple, un esprit, autrement dit une nation. On nous en avait fait douter. Sous la pression, on avait, il y a peu, renoncé à l'idée d'une maison de l'histoire de France, et l'*Histoire mondiale de la France,* dirigée par Patrick Boucheron, ne nous parle pas de Notre-Dame…

C'est pourquoi la reconstruction de la cathédrale, avec le concours de toutes les forces vives du pays, ne saurait avoir qu'une signification : la réaffirmation dans le monde d'aujourd'hui des valeurs antimatérialistes dont elle était le symbole admirable. Ne désespérons pas d'un peuple qui sut jadis porter à un si haut niveau une double mystique, spirituelle et républicaine. Reconstruire Notre-Dame, c'est réaffirmer la *« primauté du spirituel »* (Jacques Maritain) et comme l'a dit Emmanuel Macron dans une adresse aux Français de haute tenue, reprendre le fil de notre histoire. ■

* En tant qu'ancien vice-président de l'Unef (1954-1955), où je me suis employé à mener la lutte anticolonialiste (et non « décoloniale »…), j'ai honte d'une de ses représentantes déclarant : *« Je m'en fiche de Notre-Dame, car je m'en fiche de l'histoire de France. »*

SOS PATRIMOINE RELIGIEUX EN DANGER

Le dramatique incendie de Notre-Dame de Paris doit permettre de pointer les menaces qui pèsent sur l'ensemble du patrimoine religieux du pays. Cinq cents églises sont en péril, près de 5 000 nécessitent des travaux urgents. **PAR NEDJMA VAN EGMOND**

Si le drame de Notre-Dame a suscité un immense élan de générosité, le patrimoine religieux français, lui, se délabre. Lentement mais sûrement. Et un grand Loto du patrimoine n'y suffira pas pour sauver les milliers de trésors en péril sur notre territoire. *« On peut s'étonner que, sur les 18 projets retenus par ce loto, peu concernent des lieux religieux (deux abbayes, une cathédrale, une église). Il faut croire que Stéphane Bern, jusqu'au drame de Notre-Dame, ne s'était que peu laissé émouvoir par leur sort »,* regrette un connaisseur.

Fin 2017, l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR) sonnait pourtant l'alarme. La France ne compte pas moins de 90 000 édifices religieux. Entre 90 et 95 % d'entre eux sont des lieux de culte catholiques – églises, cathédrales, chapelles ou abbayes –, mais il y a aussi des temples, mosquées ou pagodes. C'est, quantitativement, le patrimoine le plus important en France, et le seul à compter des édifices pour chaque période de notre ère, depuis le IVe siècle. Ayant subi vols, dégradations, assaut du temps, un quart des bâtiments sont aujourd'hui menacés, surtout quand ils sont adossés à de grands établissements « fermés » – hôpitaux, lycées, collèges, prisons…

Face à la dégradation de ce patrimoine, les communes ont donc trois choix. La démolition ou la vente, sans garantie aucune de ce qu'il adviendra de l'édifice, sont les plus radicaux. Une troisième voie émerge : le bail emphytéotique grâce auquel le vendeur garde un droit de regard sur le lieu. Première commune à le promouvoir, en 2018, Granville (Manche), qui veut céder son église Saint-Paul. Mais le plus souvent, ce sont les deux premières options qui sont retenues. Entre 2000 et 2014, une vingtaine d'églises ont été détruites. Le désastre a culminé en 2016, *annus horribilis,* avec un nombre record de démolitions d'édifices religieux, et la tendance se poursuit en 2018. La chapelle Sainte-Thérèse à Saint-Jean-de-Monts (Vendée) a disparu, comme l'église Saint-Julien de Jussy-le-Chaudrier (Cher), l'église de Sablé-sur-Sarthe (Sarthe) ou celle d'Asnan (Nièvre).

Démolies ou vendues

Longtemps propriété des paroisses, les églises ont été nationalisées par l'Etat pendant la Révolution française. Processus confirmé par les lois de 1905. *« Avec la baisse des dotations de l'Etat, les maires se concentrent sur des dépenses plus populaires, comme le sport et les écoles. C'est finalement le reliquat qui va aux églises »,* note Maxime Cumunel, secrétaire général de l'OPR. Dans certaines communes, on opte donc pour s'en séparer. C'est le cas à Suze-la-Rousse, une commune de 2 000 âmes dans la Drôme provençale. En janvier 2018, le maire, Michel Rieu, met en vente la chapelle gothique, l'église romane et le prieuré du XVIIe siècle sur le site leboncoin.fr, après un vote du conseil municipal mais sans consultation de ses administrés. Mise à prix : 250 000 €, quand le budget de fonctionnement de la

Lee / Leeamge

"Notre-Dame est bien vieille : on la verra peut-être / Enterrer cependant Paris qu'elle a vu naître ; / Mais, dans quelque mille ans, le Temps fera broncher / Comme un loup fait un bœuf, cette carcasse lourde, / Tordra ses nerfs de fer, et puis d'une dent sourde / Rongera tristement ses vieux os de rocher !"

Gérard de Nerval, *Notre-Dame de Paris,* 1853

À SAINT-WANDRILLE (Seine-Maritime), la communauté de moines a bataillé pour restaurer le cloître, construire un bâtiment de retraite pour les fidèles et retaper une bibliothèque.

commune est de 1 million d'euros. Levée de boucliers. La pétition « Sauvons Suze-la-Rousse avant qu'il ne soit trop tard » recueille près de 1 200 signatures. Face au tollé, le maire recule. Aujourd'hui, il déclare à *Marianne : « Il faut se tourner vers l'avenir plutôt que vers le passé ! Pour moi, il était prioritaire de construire notre école maternelle et de rénover l'école élémentaire. Il fallait bien trouver l'argent quelque part ! »*

Signe des temps inquiétant, la semaine dernière, Rouen a mis en vente quatre de ses églises (lire l'interview, p. 20). *« Vous imaginez, la ville aux 100 clochers qui n'en compterait plus que 96 ! »* s'inquiète Edouard de Lamaze, président de l'OPR. Certaines agences immobilières se sont d'ailleurs spécialisées dans la vente du patrimoine religieux, et elles se portent bien, merci. C'est le cas de l'agence Patrice Besse, qui ne propose pas moins de 29 chapelles, presbytères ou prieurés aux investisseurs.

D'autres communes n'ont pas réussi à empêcher la triste métamorphose d'un lieu historique : la chapelle du couvent des Clarisses, à Rennes (Ille-et-Vilaine), est devenue une salle de sport, celle du couvent de la Charité-Notre-Dame, à Ecully (Rhône), une agence d'assurances. Sainte-Rita, église parisienne, célèbre pour ses bénédictions d'animaux jusqu'en 2010, avait été vendue par la Ville à une association qui l'a à son tour cédée à des promoteurs, désireux de la remplacer par un parking et des logements sociaux. L'occupation par des catholiques intégristes n'aura rien empêché…

Parfois, la mobilisation est fructueuse. Le village d'Oppède-le-Vieux (Vaucluse) a vu renaître sa collégiale Notre-Dame d'Alidon – bâtie en 1500 sur les fondements d'une église du Xe siècle –, grâce à la ténacité de l'humoriste Michel ›

ÉGLISES : QUI PAYE QUOI ?

Sur le principe, rien de compliqué : le propriétaire du site religieux doit garantir aux fidèles « le clos et le couvert », histoire de pouvoir se recueillir dans des murs sains et sous un toit étanche. L'affaire se corse sur la question du… propriétaire. Et lorsqu'il s'agit de savoir qui doit payer pour le protéger. En France métropolitaine, les 45 000 églises paroissiales appartiennent à la commune, ainsi tenue d'engager les dépenses nécessaires. Le diocèse se contente de l'occuper gratuitement *ad vitam æternam.* L'Etat doit aussi mettre la main à la poche pour les cathédrales. Plus exactement, celles dénommées comme telles par la loi concordataire prise par Napoléon Bonaparte sur le principe suivant : une seule cathédrale par département peut compter sur le ministère de la Culture. Dans les Côtes-d'Armor, par exemple, la cathédrale de Tréguier ne relève pas de l'Etat, à la différence de celle sise à Saint-Brieuc. Et des lieux emblématiques comme la Sainte Chapelle ou les Invalides, par exception, demeurent sous la responsabilité de l'Etat. De même, pour tous les lieux de culte en Alsace et en Moselle. Enfin, le patrimoine religieux peut aussi appartenir à des associations de fidèles. *« La plupart des bâtiments protestants et les synagogues appartiennent à des associations auxquelles il revient la charge de l'entretien. Même principe pour les mosquées, hormis celle de Paris, et pour les sites catholiques élevés après 1905, comme la cathédrale d'Evry »,* explique Maxime Cumunel, secrétaire général de l'Observatoire du patrimoine religieux. A en perdre son latin ! ■ **F.DE.**

Bertrand Rieger / hemis.fr

Stéphane Para / MaxPPP

DANS LE CHER, l'église de Jussy-le-Chaudrier, faute de crédits, menace de s'effrondrer.

> Leeb, qui a pris ses quartiers dans ce village et a suscité chaque année concerts et spectacles qui auront permis de réunir quelque 200 000 € de fonds. Dans l'abbaye de Saint-Wandrille (Seine-Maritime), c'est la communauté de moines qui a bataillé pour restaurer le cloître, construire un bâtiment qui accueille les retraites de fidèles et retaper la bibliothèque.

Devoir de protection

De grands mécènes entrent parfois en piste (lire l'article, p. 21), et la Fondation du patrimoine, créée en 1996, est un acteur essentiel dans la conservation et la restauration des édifices en péril, dont les trois quarts sont religieux.

A Paris, qui compte 96 édifices religieux dont 85 catholiques, le plan spécifique mis en place dans les années 90 a eu du plomb dans l'aile dès 2004. La liste des grandes églises qui attendent un chantier d'envergure s'allonge. Christine Nedelec, secrétaire générale adjointe de l'association SOS Paris, explique : *« Fin 2013,* [la Mairie de Paris] *avait promis 80 millions d'euros pour l'entretien des lieux de culte, outre un abondement de 11 millions de la part de l'Etat. Sur ce montant, 20 millions ont été affectés à l'entretien courant, 20 millions ont permis de solder les travaux d'avant 2014. Il ne restait que 40 millions pour les chantiers après 2014. Vingt édifices ont été identifiés comme devant être restaurés sous ce mandat. On a du mal à imaginer que ce soit possible. »*

Un rapport adopté par le Parlement européen en 2015 indique que *« le patrimoine religieux historique doit être conservé pour sa valeur culturelle, indépendamment de la confession religieuse qui lui a donné naissance »*. Le président de l'OPR abonde : *« Longtemps, les représentants de l'Etat nous ont dit : "Vous travaillez pour des bigotes !" Mais pas du tout, nous voulons faire la différence entre les lieux de culte et l'héritage culturel, architectural et patrimonial qu'ils représentent. En Italie, l'article 9 a inscrit dans la Constitution le devoir de protéger ce patrimoine. Nous fondons deux espoirs sur le drame de Notre-Dame : qu'on prenne conscience de cet héritage, dans un grand élan laïque et culturel, et que les cathédrales et églises à restaurer deviennent de nouveau le terrain des savoir-faire français, un grand chantier du patrimoine qui emploie des jeunes chômeurs ! Si on rate cette étape, ce sera une catastrophe. »* ■ **N.V.E.**

TROIS QUESTIONS À
CHRISTINE RAMBAUD*

"Céder ces édifices pour leur redonner vie"

Marianne : Vous vous apprêtez à vendre quatre églises situées à Rouen, pour quelles raisons ?

Christine Rambaud : Il s'agit d'un transfert de propriété non pour dégager un maximum d'argent, mais pour redonner vie à ces édifices. Les quatre églises concernées n'accueillent plus de fidèles depuis bien longtemps mais nécessitent en revanche des dépenses – de sécurité notamment – engagées par la commune.

Mais que disent les Rouennais ?

La ville aux 100 clochers offre une variété de sites à visiter. Et des garanties sont demandées aux candidats au rachat : ils devront respecter un strict cahier des charges conçu par nos soins, avec le ministère de la Culture, dans lequel figurent notamment la restauration du bâtiment et l'obligation de lui redonner vie.

Le but n'est-il pas tout de même de faire des économies…

La ville a un budget patrimonial très important, de 3 millions d'euros par an en moyenne. Le besoin global s'élève à 100 millions d'euros. Nous devons faire des arbitrages. Mieux vaut engager des dépenses pour la restauration et l'entretien de sites majeurs, comme l'église Saint-Maclou ou l'abbatiale Saint-Ouen, que de conserver des sites désaffectés et générateurs de coûts. ■ **PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCK DEDIEU**

* Adjointe au maire de Rouen en charge de l'urbanisme.

MP / Leemage

"J'étais debout dans la foule, près du second pilier à l'entrée du chœur à droite du côté de la sacristie. Et c'est alors que se produisit l'événement qui domine toute ma vie. En un instant mon cœur fut touché et je crus."

Paul Claudel, récit de la conversion aux vêpres de Noël 1886, *Ma conversion,* 1913

La force de l'esprit

PAR JEAN-FRANÇOIS KAHN

Dimanche, concert de musique sacrée à l'abbatiale romane de Montréal, village de l'Yonne. A la porte, affichage bordé de noir, d'un poème qui commence par ce vers stupide : *« Heureux ceux qui sont morts pour une juste guerre. »* Les rescapés ne sont-ils pas plus heureux encore ?

Or, l'abbatiale en question fut sauvée et restaurée par un certain Viollet-le-Duc, tandis que le poème est signé Victor Hugo. Viollet-le-Duc – Victor Hugo : les sauveteurs de Notre-Dame de Paris. Les inventeurs même, en partie, puisque Viollet-le-Duc en ressuscita la façade et les statues, qui avaient été défigurées sous la Révolution en s'inspirant du roman de Victor Hugo, qui les avait, lui, pour l'essentiel réimaginées. Victor Hugo, Viollet-le-Duc, ces deux flèches en ajoutèrent même une inexistante à l'origine. L'auteur des *Misérables* est donc l'auteur de deux œuvres : *Notre-Dame de Paris* le roman et, en partie, Notre-Dame de Paris la cathédrale. La collégiale de Montréal porte en outre les stigmates de deux catastrophes : l'écroulement de son clocher, le cassage, pour cause de vol, de son plus emblématique trésor, un triptyque en ivoire datant de la Renaissance. On a échappé, lundi 15 avril, entre deux lieux communs, à une saillie du genre : *« Nous sommes tous Notre-Dame de Paris » !* Mais combien d'églises vénérables de nos plus petits villages de France pourraient dire, car les églises parlent : *« Nous sommes toutes un peu Notre-Dame de Paris. »*

Granger NYC / Rue des Archives

EN S'INSPIRANT DE VICTOR HUGO, Viollet-le-Duc (ci-dessus, représenté en apôtre) avait ressuscité la façade et les statues de Notre-Dame de Paris, qui avaient été défigurées sous la Révolution.

Ici une jungle, là des bouquets. La reine et ses dames d'honneur. La construction de Notre-Dame ne s'est donc pas étalée sur deux cents ans mais sur plus de huit cents ans. Et (peut-être est-ce un signe !) cette construction va se poursuivre. Comme si ce qu'on appelle l'histoire s'apparentait à l'éternelle réinvention d'un patrimoine. Comme si le passé n'était resté vivant que parce que, à travers les drames et dans la douleur, il fallut sans cesse le réinventer.

Notre-Dame n'est pas seulement l'héritage d'un chef-d'œuvre : tout chef-d'œuvre qui a résisté aux intempéries est en réalité une œuvre qui s'est poursuivie malgré les intempéries.

Malgré les agressions aussi. Dût-on regretter qu'à l'agresseur que fut le feu d'une révolution se soit substitué (en période fort agitée, il est vrai) le feu d'un incendie sans révolution. Encore a-t-on échappé à cela : les temps étant ce qu'ils sont, il n'était pas a priori exclu qu'après avoir été transformée, en 1793, en temple de la Raison, comme l'abbatiale de Montréal, Notre-Dame le fut, si elle avait complètement brûlé, en temple de la déraison. Non plus monument dédié à l'Etre suprême, mais monument suprême dédié à l'Etre, tout simplement.

Cela étant, Notre-Dame, symbole avant tout de la puissance démiurgique d'un travail artisanal collectif, fut sans doute moins dégradée quand on y remplaça le culte de la croyance par celui du raisonnement que lorsqu'on y célébra une messe solennelle en l'honneur du polémiste pronazi Philippe Henriot, abattu par des résistants.

La flambée de Notre-Dame, cette tour Eiffel qui aurait gardé la foi aux yeux des touristes, l'hymne à la pierre faisant, hélas, jeu égal avec l'hymne au fer et à l'acier (vengeance divine, ont affirmé deux journaux serbes parce qu'y furent arborés les drapeaux du Kosovo ; vengeance d'Etienne Dolet, auraient pu clamer les athées en référence à d'autres bûchers). Ce cruel lundi des cendres, cette brûlure que nous ressentons tous dans nos propres combles, a provoqué un émoi universel qui en rappelle un autre, celui que suscita la mise à feu, par l'artillerie allemande, pendant la Première Guerre mondiale, de la cathédrale de Reims, cette véritable pyrotechnie minérale. Cette catastrophe provoquée contribua à faire basculer les opinions du monde entier en notre faveur. L'émotion partout ressentie, depuis ce lundi soir, rappelle au moins cette évidence : ce sont les tours de Notre-Dame, pas celles de la Défense, qui projettent la France sur le reste du monde. Ces ogives-là, pas celles de notre force de frappe. Quelque élancés que fussent ou que redeviennent les piliers de notre taux de croissance, ce sont toujours ces voûtes-là qui envoûtent.

La force de l'esprit avant la force des choses.

Puissent les flammes qui ont failli dévorer cette partie de nous tous raviver, enfin, la nôtre, afin qu'elle redevienne une part de nous tous. ■

RETROUVER LE TEMPS ET LE SAVOIR DES BÂTISSEURS

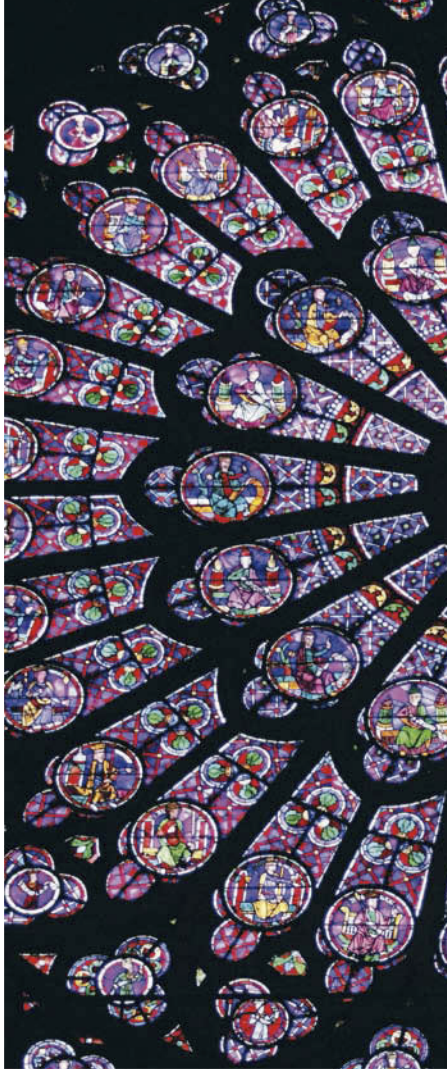

“Nous rebâtirons Notre-Dame plus belle encore. Je veux que ce soit achevé d’ici à cinq années”, a déclaré Emmanuel Macron. Pourtant, l’incendie de la cathédrale souligne la nécessité du temps long, ainsi que les conséquences des décisions politiques de ces vingt dernières années à l’égard des métiers d’art. **PAR MIKAËL FAUJOUR**

Il faudra du temps et de la patience. D’abord, pour évaluer l’étendue des dégâts causés sur la cathédrale par le feu et, plus pernicieux, par l’eau. Si les rosaces semblent avoir gardé leur intégrité, quel est l’état des verres ? Quid de l’altération des plombs, dont le point de fusion est bas ? Quels seront les effets des tonnes d’eau projetées pour éteindre l’incendie – infiltration dans le bois et la pierre, mais aussi dégradation des peintures ou du mobilier ? Le précédent de l’incendie du parlement de Bretagne, en 1994, a montré comment l’eau avait altéré la pierre, en l’occurrence en raison de sa charge en nitrates. De tels effets ne peuvent être pris pleinement en compte à court terme.

Passé le temps du diagnostic viendra ensuite le temps de l’étude, de la concertation et de la planification de la reconstruction. Un agenda en tension avec celui du monde politique, voire de notre époque tout court, celle des télérobinets d’information en continu et des messageries instantanées. *« Nous rebâtirons Notre-Dame plus belle encore. Je veux que ce soit achevé d’ici à cinq années »,* a ainsi déclaré Emmanuel Macron au lendemain de l’incendie.

« Il faut espérer qu’on se laisse le temps de l’étude scientifique, du projet, explique pourtant Elise Baillieul, historienne de l’architecture médiévale à l’université de Lille, spécialiste des débuts de l’architecture gothique en Ile-de-France. *Nous, universitaires, allons clairement être pris en étau entre ces deux agendas. Ce chantier aura-t-il une dimension expérimentale, scientifique ou, au contraire, une dimension politique ? »*

La question a tout son sens, tant l’incendie de Notre-Dame montre l’incompatibilité de ces deux temporalités et met en lumière les ravages des politiques de réduction budgétaire de ces quinze dernières années. Savoirs et savoir-faire nécessaires à la reconstruction ont été, il est vrai, déconsidérés et marginalisés sous l’effet des politiques néolibérales, dans le monde universitaire, mais aussi dans celui des métiers d’art.

LA ROSACE DU TRANSEPT NORD, composée à la fin du XIIIe siècle, semble avoir bien résisté. Mais il est encore tôt pour prendre toute la mesure des dégâts causés par le feu, puis par l’eau.

Si, au lendemain de l’incendie, divers oligarques se sont engagés à verser des dons, pour Etienne Hamon, professeur d’histoire de l’art du Moyen Age à l’université de Lille, *« les moyens intellectuels et le temps, ça ne s’achète pas ».* Même dans la « start-up nation » dont rêve le président. *« Dans la restauration et la construction, on ne peut pas aller vite. C’est plus difficile de restaurer un bâtiment comme Notre-Dame que de construire une tour de 100 étages. Il faut que l’Etat se donne les moyens d’accompagner ce travail, en recrutant le personnel scientifique et en mettant en place des commissions d’experts pour la méthodologie. Il faut que l’Etat et les scientifiques qu’il réunira gardent la main sur cette opération. Or, en affaiblissant ses services, il a un peu abandonné sa mission de contrôle scientifique et technique sur ces grandes opérations de restauration. Depuis une dizaine*

P. Deliss / Godong / Leemage

d'années, poursuit Etienne Hamon, *on a élaboré une maquette numérique de la cathédrale. Elle peut donc être étudiée virtuellement au millimètre près, grâce à des outils faits… par des universités étrangères. Les moyens pour la recherche sur le patrimoine manquent cruellement en France. Et, souvent, ce sont de grandes universités étrangères, américaines en l'occurrence, qui sont le plus en pointe.* »

Le chantier de restauration soulève, quant à lui, d'autres questions. Charpentiers, tailleurs de pierre, ornemanistes, mais aussi restaurateurs de peintures ou de pièces d'orfèvrerie : seuls les professionnels des métiers d'art peuvent répondre à cette tâche. S'il existe un motif d'espérance dans ce désastre, il tient à une reconnaissance plus poussée de ceux-ci, comme l'explique Aude Tahon, présidente d'Ateliers d'art de France, un syndicat fondé à la fin du XIXe siècle qui fédère aujourd'hui plus de 6 000 artisans, artistes et manufactures. Pour elle, l'incendie de Notre-Dame « *pose un ensemble de questions relevant de revendications portées de longue date par les professionnels du secteur et montre leur caractère d'urgence* ». Elles portent sur des problèmes précis, d'ordre juridique et réglementaire.

Ces formations qu'on a laissées disparaître

D'abord, la difficulté pour les architectes du patrimoine d'intégrer aux appels d'offres des métiers d'art mobilisant des techniques et des savoir-faire très spécifiques. Ensuite, une identification insuffisante de ceux-là : « *Il existe bien, depuis 2014, une définition légale du secteur économique entier et, depuis 2015, une liste de 280 métiers d'art, mais pas d'outil à l'échelle nationale pour identifier les activités qui en relèvent. Un tailleur de pierre, par exemple, est identifié comme intervenant dans les métiers du bâtiment. Des ornemanistes, qui peuvent travailler sur des détails (écussons, ornements de toiture…), ne sont pas identifiés par un code d'activité spécifique et relèvent de la branche de la métallurgie !* »

Se pose aussi le problème de la formation, car le chantier exigera de former une main-d'œuvre à ces techniques spécialisées. Or, « *les formations dédiées aux métiers d'art disparaissent* », explique la présidente d'Ateliers d'art de France. Et la réforme de septembre 2018, qui libéralise le marché de la formation professionnelle, ne saurait y répondre. « *Ces dernières années, beaucoup de formations ont disparu ou se sont simplifiées : elles répondent à des besoins en termes de salariat. Or, les métiers d'art s'exercent et s'apprennent dans de petits effectifs. La formation est dans une logique de remplissage et de financement. Il va falloir mettre en place un dispositif qui donne les moyens à ceux qui possèdent les savoir-faire de former. Il va falloir mobiliser les ateliers qui existent et n'ont pas accès aux chantiers. Ce ne sont pas 100 maîtres d'art qui pourront couvrir ces besoins, qui sont immenses.* »

Se pose enfin la question de la réglementation relative à l'utilisation du plomb, interdit par l'Union européenne : « *Il n'y a pas de matériau aussi satisfaisant que le plomb pour travailler le vitrail. Les professionnels demandent des exemptions afin de pouvoir l'utiliser, dans certaines conditions, car, pour l'instant, il n'y a aucune solution de remplacement. Ce sont des contraintes de réglementation à l'échelle européenne.* »

Conçu par trois députés LREM, le rapport « France, métiers d'excellence », remis en décembre 2018, ne répond pas aux attentes des professionnels puisqu'il maintient la dispersion des métiers d'art dans la multitude de branches industrielles existantes. La catastrophe advenue y remédiera-t-elle ? ■

Bridgemanimages / Leemage

"Celle qui est infiniment pure, / Parce qu'aussi est-elle infiniment douce, / A celle qui est infiniment noble / Parce qu'aussi elle est infiniment courtoise… / A celle qui est infiniment jeune, / Parce qu'aussi elle est infiniment mère… / A celle qui est infiniment joyeuse, / Parce qu'aussi elle est infiniment douloureuse."

Charles Péguy, *le Porche du mystère de la deuxième vertu*, 1911

MIEUX QUE REBÂTIR, CESSER DE DÉTRUIRE

A cause de l'insouciance des pouvoirs publics, combien de Notre-Dame agricoles, artisanales ou sociales va-t-on encore immoler sur l'autel du profit industriel ? Il est temps de regarder les choses en face et de réagir. Il y a urgence. **PAR PÉRICO LÉGASSE**

L'image de Notre-Dame en flammes marquera longtemps les esprits, non pas du fait qu'une charpente de cathédrale aussi prestigieuse prenne feu – des centaines, et non moins belles, ont connu le même sort –, mais du fait que cela ne devait jamais arriver. Il est ainsi des sanctuaires porteurs de civilisation dont on se dit qu'ils sont hors d'atteinte de la fatalité. Au cœur physique et spirituel de la capitale de la France, sur l'île de la Cité, Notre-Dame de Paris n'est pas seulement sous la protection de l'histoire, elle l'est aussi sous celle d'un Etat fort, moderne et organisé, et d'un peuple vigilant, courageux et passionné. Talisman national auquel la Providence accorde sa bénédiction depuis Saint Louis, cette maison de Dieu était aussi celle de François Ier, de Louis XIV, de Napoléon et du général de Gaulle, c'est-à-dire éternelle. Le responsable du court-circuit aura volatilisé huit siècles de droit divin en une heure. Huit siècles de légende partis en fumée sous les yeux d'un pays impuissant. La masse des pleurs unanimes, où la rose communiait avec le réséda dans un chagrin spontané, celui d'une nation meurtrie par les cendres de ce qu'elle découvrait avoir de plus cher, n'a pas lavé le soupçon d'abandon qui jaillit soudain. Hurlant sa douleur dans les braises incandescentes, l'insigne édifice lançait sa flèche accusatrice : *« Combien d'autres cathédrales allez-vous laisser périr avant qu'il ne soit trop tard, combien ? Vos sanglots magnifiques n'éteindront pas l'incendie qui menace ailleurs, puisse mon sacrifice alerter vos consciences. »* On peut se sentir interpellé par un tel brasier.

Menacés de disparition

Posée au milieu de la scène mondiale, cette tragédie nous touche en direct et nous bouleverse, mais qu'en est-il d'autres drames, ceux que l'on feint de ne pas voir ? Reprenant la formule que Nicolas Hulot avait suggérée à Jacques Chirac, au Sommet de la Terre de Johannesburg, en 2002 – *« La maison brûle et nous regardons ailleurs »* –, nous pourrions considérer, pour la énième fois, qu'il y a urgence à voir les choses en face. Mieux que rebâtir, nos gouvernants ne feraient-ils pas mieux de ne plus détruire ? Combien de trésors sont-ils à ce jour menacés de disparition lorsque plus de 80 % de la biodiversité a été sacrifiée sur l'autel du profit industriel ? Laisserons-nous encore longtemps se déliter les patrimoines naturels et culturels qui constituent le ferment de la civilisation sous prétexte que la croissance néolibérale a besoin d'actions fraîches pour nourrir le monde ? Nos schémas économiques financiarisent la consommation, en détruisant la ressource planétaire et l'environnement, sous prétexte qu'il ne peut y avoir de progrès sans conquête de parts de marché. Combien de Notre-Dame agricoles, maritimes, minérales, forestières, phréatiques, sociales, animales ou végétales a-t-il fallu immoler pour que le libre-échange globalisé continue à enrichir sa Bourse ? Au-delà des éléphants et des rhinocéros d'Afrique, emblèmes parmi les emblèmes du massacre auquel nous assistons sans rien faire, au-delà de cette faune et de cette flore menacées de disparition parce que les traités commerciaux sont bien plus efficaces que les traités sur le climat, les institutions européennes peuvent-elles enfin prendre les mesures définitives pour sauver, autre emblème, nos abeilles. Depuis la fin 2017, on estime à 60 %, voire 90 % dans certains cas, le taux de

Gallimard via Opale / Leemage

"Qui n'a pas vu le jour se lever sur la Seine / Ignore ce que c'est que ce déchirement / Quant prise sur le fait la nuit qui se dément / Se défend se défait les yeux rouges obscène / Et Notre-Dame sort des eaux comme un aimant."

Louis Aragon, *Paris 42*, 1944

Tao Images / hemis.fr - Jean-Daniel Sudres / hemis.fr - Camille Moirenc / hemis.fr

mortalité des butineuses. Chaque ruche qui disparaît n'est-elle pas, en soi, une petite Notre-Dame réduite en cendres ? Ravagés par la pêche industrielle à outrance, nos océans se vident et 20 % des espèces de l'Atlantique sont en voie d'extinction parce que les Etats voyous se moquent des moratoires. Quand il n'y aura plus d'anchois, d'espadons ou d'aiglefins, n'est-ce pas autant de Notre-Dame océanes qui auront été englouties par la folie humaine ?

Dans notre beau pays, la ruralité se meurt, des artisans mettent la clé sous la porte, des commerces de proximité disparaissent, des écoles et des postes ferment, des champs sont en friche, des villages s'éteignent et, là aussi, nos élus regardent à côté. Un cordonnier qui tire le rideau, un boulanger qui débranche son pétrin, un instituteur qui donne sa dernière leçon, un facteur qui effectue son ultime tournée, une gare que l'on désaffecte, n'est-ce pas une Notre-Dame qui s'effondre par mépris ou insouciance des pouvoirs publics ? Lorsqu'une fromagerie ne peut plus se procurer de lait parce que le dernier éleveur du canton a déposé son bilan, quand il ne s'est pas suicidé, lorsqu'un menuisier démonte son atelier parce que aucun repreneur ne lui succède, lorsqu'un patron pêcheur envoie son bateau à la casse parce que la jeunesse n'a plus le pied marin, n'est-ce pas une Notre-Dame de plus qui crève du fait d'une gouvernance qui ne surveille que le CAC 40 ?

ESPÈCES ANIMALES, océans et savoir-faire sont sacrifiés pour que le libre-échange globalisé continue d'enrichir sa Bourse.

Cécité et surdité

Plus en lien encore avec le drame du 15 avril, combien de monuments historiques, de hauts lieux du patrimoine architectural français, de joyaux artistiques abandonnés sont à la limite du désastre alors que les profits gigantesques du réseau autoroutier ont été offerts au secteur privé. Combien de Notre-Dame va-t-on encore laisser brûler en regardant ailleurs ? Lâcheté de la classe politique, cécité et surdité de la haute administration, compromissions d'élus sans foi ni loi, médias absents, pression permanente des lobbies, trahison des engagements électoraux (et si l'ENA disparaît, les énarques sont encore aux manettes pour des décennies), il est des jours où la démocratie française prend des allures de charpente médiévale saturées de fils électriques défaillants. Que les larmes partagées par un peuple enfin conscient des périls qui pèsent sur la nation, en voyant ce qui n'est qu'un symbole, mais quel symbole, s'effondrer sous ses yeux, se rassemblent en un grand fleuve citoyen, plein d'espoir et de ferveur, pour rebâtir ce que nous avons de plus précieux, notre République.

Oui, la maison France brûle, il est donc plus que temps de la regarder bien en face. ■

LA NUIT DE NOTRE-DAME

A 18 h 53, une caméra de la Préfecture filme une fumée s'échappant du toit de la cathédrale. **A 22 h 30,** des pompiers héroïques réussissent l'exploit de sauver les tours… Récit d'une nuit d'effroi. **PAR VLADIMIR DE GMELINE ET LAURENT VALDIGUIÉ**

L'explication se trouve peut-être dans les décombres, un amas de chênes calcinés mélangés à 200 t de plomb fondu, tout ce qu'il reste du toit de la vieille cathédrale. Depuis lundi 15 avril, la quasi-totalité des effectifs de la Crim, les meilleurs enquêteurs de la police française, sont à pied d'œuvre. Dès la première nuit, saisis par le procureur de Paris, Remy Heitz, ils ont commencé les auditions. Au nombre des premiers témoins interrogés, les ouvriers du chantier de rénovation, mais aussi les employés de la cathédrale, en charge de la sécurité et de la surveillance des lieux. *« Parmi eux, personne ne sait ce qui a pu se passer,* confie une source judiciaire. *Aucun ne se souvient de quoi que ce soit de suspect. »* Mais, selon nos sources, des ouvriers ont évoqué devant les enquêteurs des travaux de découpe de l'acier pouvant avoir entraîné des projections de métal chaud.

Les trois drones de la Préfecture, ceux qui lors de la nuit du feu survolaient le brasier à une altitude de110 m pour donner des indications en temps réel aux pompiers, vont être utilisés pour cartographier le sinistre, à la recherche de possibles indices.

« L'enquête sera longue, et peut-être sans réponse », prévient une source judiciaire. Mercredi matin en Conseil des ministres, Laurent Nunez, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, a dressé un récit poignant de sa nuit sur place. *« Le bâtiment a été sauvé à un quart d'heure près »,* résume-t-il. Un sauvetage incroyable, dû au sang-froid et au courage de la poignée de pompiers, tous volontaires, qui sont montés dans les tours de Notre-Dame.

18 h 20

Unique certitude à ce stade, au sein du PC de sécurité de la cathédrale, une première alarme incendie sonne. Sur le chantier de rénovation, les ouvriers ont dit aux enquêteurs avoir quitté les lieux aux alentours de 17 h 30. *« En principe, tout le monde descend avant 18 heures »,* confirme à *Marianne* Patrick Palem, de l'entreprise Socra. Cet ingénieur originaire de Dordogne était encore *« là-haut »,* comme il dit, quatre jours avant l'incendie. C'est sa société qui a été en charge, jeudi 11 avril, de la « dépose » des 16 statues (les 12 apôtres et les quatre évangélistes) qui entouraient la flèche. Quand retentit la première alerte, les ouvriers, notamment ceux qui continuent d'installer le gigantesque échafaudage en acier, sont donc partis depuis moins d'une heure. Soit par les escaliers, soit par les deux ascenseurs provisoires. *« Aucun d'entre eux, au moment de quitter les lieux, n'a vu quoi que ce soit »,* confie une source proche de l'enquête. *« Là-haut, où, évidemment, il était interdit de fumer, il y avait un extincteur tous les 10 m ! »* se souvient Patrick Palem. *« S'ils avaient détecté le départ du feu, ils auraient pu faire quelque chose. Tout se joue dans les premières minutes… »* En expert de ces vieilles charpentes, l'ingénieur sait qu'il suffit d'un *« point chaud »* pouvant couver plusieurs minutes, voire plusieurs heures, invisible, quasiment inodore, pour provoquer un incendie. D'autant que ces chantiers, ascenseurs compris, font venir l'électricité (et, rendent donc possible un court-circuit) dans ces charpentes d'où en temps normal elle est bannie. *« On sait bien qu'il faudrait des détecteurs électroniques de chaleur, mais c'est cher… »* soupire Patrick Palem.

Après la première alarme, le PC sécurité de Notre-Dame demande *« par radio »* à un agent *« d'aller effectuer une inspection pour lever le doute ».* Toujours par radio, une dizaine de minutes plus tard, l'agent informe le PC qu'à l'endroit indiqué il ne *« voit rien de suspect ».* Erreur de zone dans la toiture ? Erreur de l'alarme ?

18 h 43

L'agent de surveillance est renvoyé dans la charpente de la cathédrale. *« Cette fois-ci, il tombe sur une poutre en flammes et donne aussitôt l'alerte par radio »,* confie à *Marianne* une source bien informée. Selon l'agent, le feu n'était déjà pas maîtrisable par ses soins. L'aurait-il été quelques minutes plus tôt lors de l'alerte initiale ? La question fera partie des énigmes de Notre-Dame.

Benoît Moser / AP / Sipa

TABLEAU INFERNAL
Le brasier semble parfois se calmer pour repartir de plus belle. "A 21 h 15, la façade du bâtiment semblait perdue", raconte un témoin. Le vent poussant le feu et la chaleur vers les deux tours, leur charpente est prête à flamber, libérant les cloches. La chute du bourdon aurait entraîné celle de toute la façade.

18 h 51

Plus d'une demi-heure après la première alerte incendie, les pompiers sont appelés. Dans la cathédrale, une messe se termine par une sirène d'évacuation… Selon l'agent qui redescendra de la charpente, le premier à avoir vu les flammes, le feu aurait pris au niveau de la flèche. La fameuse flèche « inventée » par l'architecte Viollet-le-Duc au milieu du XIXe siècle et dont la structure n'est pas en chêne mais en sapin. Un bois bien plus sensible au feu. Une caméra de surveillance de la façade de la Préfecture de police, à 18 h 53 exactement, filme de la fumée s'échappant du milieu de la nef, au niveau, là encore, de la flèche de Viollet-le-Duc.

19 h

Les premiers pompiers arrivent sur place. Un petit exploit, vu les innombrables travaux autour de l'île de la Cité, même si certaines équipes ont du mal à se frayer un chemin dans une circulation vite devenue impossible. A 19 h 1, ils réclament des renforts. *« Dans ce genre de situation de crise, une scène hostile, bruyante, dégradée, le commandant des opérations n'a parfois que quelques minutes, parfois quelques secondes, pour décider d'une manœuvre »,* confie à *Marianne* Grégory Allione, le président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Sur le parvis de Notre-Dame, le général Jean-Claude Gallet, patron des 8 500 sapeurs-pompiers de Paris, prend les choses en main. Ce Vendéen de 52 ans, ancien militaire, est réputé pour avoir la tête froide et son franc-parler. Sa première décision est d'envoyer des hommes dans la cathédrale pour sauver les trésors qui s'y trouvent. Dix pompiers se portent volontaires. Dans la toiture, le feu est déjà fou. Le bruit, effrayant. Les risques d'écroulement sont réels. Guidés par un prêtre (même si le code du coffre reste un temps introuvable), ils parviendront à sauver la plupart des trésors, dont la couronne d'épines du Christ, achetée en 1238 par Saint Louis.

20 h

En arrivant par la rue Rambuteau, le spectacle est déjà dantesque. La fumée et les flammes occupent l'espace entre les immeubles. L'embouteillage est indescriptible et pourtant personne ne klaxonne. Les passants contemplent, incrédules, un tableau infernal. Un homme en veste de tweed pleure. De l'autre côté, rive gauche, en bas du boulevard Saint-Michel, la foule s'est massée à l'entrée du pont qui mène sur l'île de la Cité. Les quais sont noirs de monde, mais cette foule est silencieuse, comme frappée de stupeur. Au milieu de la chaussée, un homme en tenue de clergyman gris avance vers la Seine. Le père Franck Derville revient de l'hôpital Cochin, où il est aumônier. *« Ce que j'éprouve, c'est une peine immense, mais aussi de la rage,* dit-il. *Ce qui se passe était largement prévisible. Est-ce que les monuments historiques et les églises sont assez sécurisés ? Il* ➤

Baleydier / Sipa

> *y a eu l'hôtel Lambert sur l'île Saint-Louis en 2013, un départ d'incendie à Saint-Sulpice il y a deux semaines. On sait que ce sont des endroits vulnérables. »* Pour le père Derville, l'incendie de Notre-Dame permet également de comprendre ce qu'ont ressenti les chrétiens d'Orient ces dernières années… Ségolène, elle, ne retient pas ses larmes. Un peu partout, des groupes de jeunes catholiques affluent, prient et chantent.

21 h

Le brasier semble parfois se calmer pour repartir de plus belle. Dans le PC du général Gallet, Laurent Nunez et le préfet de police, Didier Lallement, assistent aux opérations.

21 h 15

« La façade du bâtiment semblait perdue », raconte un témoin. Le général prévient le ministre et le préfet que le vent poussant le feu et la chaleur vers les deux tours, notamment celle de gauche, au nord, leur charpente va bientôt flamber, libérant les cloches. La chute du bourdon aurait menacé d'entraîner celle de toute la façade. Le chef des pompiers propose alors de tenter *« une manœuvre de la dernière chance »* et d'envoyer des hommes arroser directement les charpentes des deux beffrois. *« Nous avons donné notre feu vert sachant que, si cela ne réussissait pas, les volontaires qui montaient dans les tours risquaient leur vie »*, a raconté Laurent Nunez en Conseil des ministres.

INTRÉPIDES ET EFFICACES
"Tout ce qu'ont fait les pompiers est très dangereux, confirme Ludovic Trolle, ancien pompier parisien. Il s'agissait de mettre en place un dispositif d'arrêt et de refroidir les tours."
Une stratégie qui a permis, à 22 h 30, de sauver le bâtiment.

Des pompiers se lancent alors dans les escaliers de Quasimodo. *« Tout ce qu'ils ont fait est très dangereux »*, confirme Ludovic Trolle, un ancien officier des pompiers parisiens, qui après avoir commandé la caserne de Montreuil, a été responsable de la sécurité incendie de l'Elysée. *« Il s'agissait de mettre en place un dispositif d'arrêt et de refroidir les tours »*, ajoute-t-il.

22 h 30

Sur les quais, personne ne se doute que le sort de la façade de Notre-Dame est désormais entre les mains de cette poignée de pompiers héroïques. Grâce à eux, le bâtiment sera déclaré « sauvé ».

Gary et sa femme, Tonia, touristes américains de l'Illinois, contemplent l'incendie du bus qui les ramenait de la tour Eiffel. *« Tragique »*, lâchent-ils. *« Je ne suis pas croyant, mais la cathédrale fait partie de notre vie, j'y ai fait des sorties scolaires, donné des rendez-vous. En descendant, j'ai croisé une dame du quartier qui pleurait »*, confie Lies, un jeune Parisien.

L'enquête ne séchera les larmes de personne. Sa vocation est tout autre : déterminer si toutes les procédures ont bien été respectées et si d'autres auraient dû être appliquées. *« Sur les chantiers où il m'a été donné d'assurer la prévention,* explique, par exemple, Ludovic Trolle, *nous faisions systématiquement une ronde à l'arrêt des travaux, à 16 heures, puis une autre deux heures après, équipés de caméras thermiques. »*

Un procédé rigoureux qui lui a permis par deux fois d'éviter des accidents, et un départ de feu repéré à temps. C'est peut-être ce qui a manqué à Notre-Dame ? Aux enquêteurs de le dire. ■

V. DE G. ET L.V.

ÉTAT OU DONATEURS : QUI DES DEUX EST LE PLUS GÉNÉREUX ?

Encore une fois, la niche fiscale "mécénat d'entreprise" a permis aux grandes fortunes françaises de se montrer altruistes. Avec les deniers publics. **PAR EMMANUEL LÉVY**

« Au rythme de l'annonce des dons, la question est : comment va-t-on les dépenser ? » Pour Jean-Michel Tobelem, professeur associé de gestion à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, l'élan de générosité mondiale pour la cathédrale de Paris risque fort de dépasser les besoins de l'énorme chantier qui s'annonce. Entre 200 millions et 300 millions d'euros, selon la durée et les technologies retenues pour les travaux. La Mairie de Paris a déjà annoncé y consacrer une ligne de crédit de 50 millions et la région Ile-de-France, 10 millions. Ce sera 100 millions pour Total. Vinci aussi sera de la partie. Mais ce qui a fait exploser le compteur, c'est la course à l'échalote à laquelle se livrent les deux multimilliardaires du luxe pour le titre de Laurent de Médicis du XXIe siècle. Après les 100 millions promis par la famille Pinault (Kering), la famille Arnault (LVMH) doublait la mise, à 200 millions. Ces deux grands mécènes devraient être rejoints par de nombreux autres.

La Ville de Paris a ainsi annoncé la tenue prochaine dans la capitale d'*« une grande conférence internationale des donateurs »*. Ça tombe bien, la municipalité dispose d'un outil parfait pour cela : le Fonds pour Paris créé en mai 2015, et à qui les Parisiens doivent déjà le fameux bouquet de l'artiste Jeff Koons. Fameux parce que, outre ses qualités esthétiques, il illustre jusqu'à la caricature la relation ambiguë entre le don et l'exonération fiscale prévue par le code général des impôts. Pour faire court : « Je donne, mais c'est l'Etat qui raque. » En grande partie. Sur 100 €, les donateurs, souvent au travers des entreprises qu'ils dirigent, peuvent en déduire 60 de leurs impôts. En plus de cela, il leur est possible de bénéficier en retour de prestations diverses (à condition qu'elles ne dépassent pas 25 % de la somme versée). C'est ainsi que des lieux comme le Louvre ou l'Opéra de Paris se sont transformés, le temps d'un repas, en salle de restaurant pour leurs généreux mécènes. Au point que soit installée une vaste table sur la scène de l'Opéra-Garnier…

Michel Euler / AFP

COURSE À LA SURENCHÈRE pour les Laurent de Médicis du XXIe siècle : (de g. à d.) François-Henri Pinault, Martin Bouygues, Bernard Arnault, Olivier Bouygues et Marc Ladreit de Lacharrière.

"Patrimoine washing"

C'est aussi grâce à ce puissant levier que Bernard Arnault a pu financer, via la galaxie d'entreprises de son groupe LVMH, le bâtiment abritant son musée. Pour sa construction, la Fondation d'entreprise Louis-Vuitton a reçu près de 800 millions d'euros du groupe, générant un avoir fiscal d'un demi-milliard. *Marianne* avait révélé l'affaire et la Cour des comptes s'était émue que le groupe dispose ainsi d'une machine à cash alimentée par des deniers publics.

En tout, en 2018, la niche « mécénat » a coûté près de 1 milliard d'euros. L'incendie de Notre-Dame et la vague de dons qu'il entraîne pourraient bien augmenter la note de 50 %. Voire beaucoup plus si le ministère de la Culture valide la proposition de son ancien locataire sous Jacques Chirac, Jean-Jacques Aillagon, de classer le bâtiment trésor national. Aujourd'hui, notre homme, qui a donné son nom à la loi mécénat de 2003, est conseiller de François Pinault, et a, un temps, proposé de défiscaliser les dons à 90 %. Autant dire que la quasi-intégralité de la réfection de Notre-Dame reviendrait à la charge de l'Etat. Tandis que les donateurs pourront s'enorgueillir d'avoir été si généreux. Pour sa part, la famille Pinault a annoncé qu'elle n'utiliserait pas cette option fiscale.

« Emmanuel Macron n'a pas eu la bonne réaction en lançant une collecte nationale. La bonne réaction aurait été de dire que l'Etat reconstruira… Il faut que l'Etat prenne enfin en charge le patrimoine de ce pays », assurait sur France Info Didier Rykner, patron de La Tribune de l'art. *« L'Etat mais aussi la Mairie de Paris ont tourné le dos à notre patrimoine,* s'étouffait aussi l'architecte Françoise Fromonot. *Il n'y a pas que la cathédrale qui fasse partie de nos biens communs. J'ai peur qu'à l'occasion de l'incendie de Notre-Dame on fasse une sorte de "patrimoine washing". Paris a beaucoup démoli, beaucoup donné à des acteurs privés sous le couvert de la folle promotion du tourisme, par exemple. Et notamment à MM. Pinault et Arnault. »* ■

Ce que Marianne en pense

LEÇON DE PANTOUFLAGE

BERCY MÈNE À TOUT

Le titre d'ancien conseiller industriel d'Emmanuel Macron au ministère de l'Economie mène à tout. La preuve : Hugh Bailey, qui a travaillé aux côtés de l'actuel président de la République de 2013 à 2016, a décroché le titre enviable de directeur général de la branche française de General Electric, où il exerçait les fonctions de directeur des affaires publiques. En matière d'affaires publiques, le susnommé a déjà une belle carrière derrière lui puisqu'il a occupé des postes stratégiques à la Direction générale de l'armement et à la Direction générale du Trésor.

Il a ainsi pu se constituer un carnet d'adresses fourni, avant de faire comme nombre de hauts fonctionnaires qui optent pour le pantouflage, pratique consistant à passer du public au privé sans états d'âme mais avec les émoluments justifiant de tels virages éthiques sur l'aile. Au passage, Hugh Bailey n'hésite pas à s'engager sous la bannière étoilée de General Electric, nonobstant le scandale du rachat de la branche énergie d'Alstom et les menaces de suppressions d'emplois pesant sur l'usine de Belfort. L'ancien collaborateur d'Emmanuel Macron ne fait que suivre un chemin déjà emprunté par d'autres, au parcours encore plus prestigieux. En 2014, quand le groupe américain a mis la main sur Alstom, au terme d'une négociation secrète, sa tête de pont tricolore était dirigée par Clara Gaymard. Auparavant, cette dernière, formée à l'ENA, était présidente de l'Agence française pour les investissements internationaux, sous la tutelle du ministère de l'Economie. Comme quoi on peut avoir été formée dans une école qui fut celle de la méritocratie républicaine et passer du service de l'Etat à celui d'un groupe américain. Ce n'est pas pour rien que Clara Gaymard avait hérité du titre envié de présidente de la chambre de commerce franco-américaine, l'Amcham, et qu'elle avait fait la publicité du grand marché transatlantique.

Par la suite, Clara Gaymard a quitté GE France pour de nouvelles aventures financières sous d'autres cieux. Elle a passé le relais à Corinne de Bilbao, qui a donc cédé la place à Hugh Bailey, dans la joie et la bonne humeur. Pendant ce temps, les salariés du groupe américain, déjà échaudés, se demandent à quelle sauce ils vont être mangés vu que l'heure est à la « restructuration » et que ce mot ne présage jamais rien de bon (sauf pour les actionnaires). ■ JACK DION

PAROLE D'EXPERT

A bas les élections !

Emmanuel Macron doit-il changer ou non ? Pour Eric Le Boucher, plume reconnue de la famille néolibérale, collaborateur de *l'Opinion* et des *Echos,* ex-membre de la commission Attali (où figurait le président de la République) mise en place par Nicolas Sarkozy, la réponse est claire et nette : c'est non. Il s'en est expliqué dans *l'Opinion.* Hausse du Smic ? Ce serait *« mortel pour l'emploi ».* Augmenter les salaires ? Ce serait *« néfaste ».* Réduire les inégalités ? Ce serait céder à une demande *« infondée ».* Faire payer les riches ? Ce serait *« aller dans le mauvais sens ».* Instaurer le référendum d'initiative citoyenne (RIC) ? Ce serait donner le pouvoir *« aux braillards et aux agitateurs ».* Conclusion : Emmanuel Macron *« ne doit pas dévier »,* car *« absolument tout ce que veulent les "gilets jaunes" est mauvais pour la France et pour eux ».* Si l'on avait écouté Eric Le Boucher et nos amis les « experts », on aurait pu se passer du « grand débat ». Un autre représentant de cette caste supérieure, le député LR Jean-Louis Thiériot, fan de Margaret Thatcher et de Gerhard Schröder, tient un raisonnement similaire dans *le Figaro* où il écrit : *« La question n'est plus quelles réformes il faut faire, mais comment les mener à bien. »* Toujours dans un souci d'efficacité, on pourrait même supprimer les élections. ■ J.D.

AMEN

LA SAINTE POLOGNE TRIE SES OUAILLES

La Pologne aura une double ration électorale, avec les européennes en mai et les législatives à l'automne ! Au mois de mai, comme par hasard, les 10 millions de retraités polonais, nombreux à voter pour le parti ultraconservateur et nationaliste Droit et justice (PiS) au pouvoir depuis 2015, recevront une prime de 260 € brut, une somme considérable dans un pays où le salaire moyen est de 600 €. Pot-de-vin électoral ?, comme s'égosille l'opposition. Pas du tout, rétorque le chef du PiS, Jaroslaw Kaczynski : *« Simple cadeau de Fête des mères et des pères aux plus méritants d'entre nous »*… Baptisée « Retraite + », sur le modèle de la prime nataliste « 500 + », qui avait assuré la victoire du PiS voilà quatre ans, la mesure fait bondir les enseignants, qui se sont mis en grève il y a une semaine. Soutenus, pour l'heure, par la majorité de la population, ils se plaignent de gagner, en début de carrière, moins qu'une caissière de supermarché, et 800 € après quarante ans de labeur, dans une profession gagnant dans son ensemble 25 % de moins que la moyenne nationale. Ils réclament 30 % d'augmentation. Face à une corporation qui ne vote pas en sa faveur, le PiS concède au mieux une hausse de 15 %, étalée dans le temps. Pour faire passer les examens aux élèves, il s'appuie sur les catéchètes, les professeurs de religion catholique payés par l'Etat, mais auxquels l'Eglise interdit de faire grève. La sainte Pologne sait choisir ses ouailles. ■ ANNE DASTAKIAN

SI J'ÉTAIS PRÉSIDENT DE LA COMMISSION…

HENRI GUAINO,
ANCIEN DÉPUTÉ LR*

"JE LA TRANSFORMERAIS EN ORGANE PUREMENT ADMINISTRATIF"

La Commission est l'institution qui est au cœur de toutes les ambiguïtés de la construction européenne : technocratique avec un rôle politique, auteur des textes et juge de première instance, en charge de l'intérêt général de l'Union comme si celui-ci était différent de celui des Etats membres, rempart, pour certains, contre les « passions populaires » comme s'il fallait faire l'Europe en se méfiant des peuples… Derrière la Commission, l'Europe avance masquée vers un fédéralisme inassumé et inassumable en détruisant les démocraties nationales. Mon premier acte de président de la Commission serait donc de mettre tout le monde au pied du mur en proposant de supprimer la Commission en tant qu'institution et de la transformer, avec ses 30 000 fonctionnaires, en organe purement administratif qui aurait pour seul rôle, comme toute administration dans un pays démocratique, de préparer et mettre en œuvre les décisions du Conseil européen où siègent les chefs d'Etat et de gouvernement qui ont une véritable

DRFP / Leemage

légitimité démocratique et des comptes à rendre à leurs concitoyens. Cela ne suffirait pas à faire de l'Union européenne une coalition d'Etats défendant activement leurs intérêts communs dans le monde, mais ce serait un premier pas vers une Europe clairement intergouvernementale et l'Europe sera intergouvernementale ou ne sera pas. Mais je ne serai jamais président de la commission européenne. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR S.Q.

* Auteur d'*Ils veulent tuer l'Occident* (Odile Jacob).

LE CHIFFRE QUI ÉCLAIRE

-5

Le report du Brexit au 31 octobre prochain déclenche les élections européennes en Grande-Bretagne. Les Britanniques devaient laisser leurs 73 sièges aux 27 Etats restants, dont 5 pour la France. Avec sa participation surprise aux élections de mai, la Perfide Albion devrait nous les reprendre.

IL A OSÉ LE DIRE

Hannah Assouline

"L'union fait la faiblesse à l'égard du reste du monde"

MARCEL GAUCHET. Lors d'une conférence organisée par la Critique de la raison européenne (CRE), le philosophe, peu suspect d'europhobie, pointe ainsi du doigt les mésententes permanentes des Etats européens qui confinent à l'impuissance politique. Courageux !

L'ANNÉE QUI TUE

1989

En juin, l'Italie vote par référendum sur le processus d'intégration européenne : 88,1 % de votes pour. Trente ans plus tard, le voisin transalpin compte parmi les Etats membres les plus eurocritiques de l'Union. L'occasion d'un examen de conscience pour les promoteurs des différents traités européens.

IDÉE FAUSSE

NON, L'UE N'EST PAS INERTE FACE À LA POLLUTION

En mars dernier, l'Union européenne a adopté une directive interdisant les plastiques à usage unique. D'ici à 2021, les couverts, les assiettes, les pailles, les contenants alimentaires et gobelets en polystyrène expansé, les touillettes, les Coton-Tige et les tiges pour ballon seront proscrits. Une importante victoire face au lobby de la plasturgie. D'autant que le texte renforce le principe du pollueur payeur en introduisant la notion de « responsabilité élargie du producteur » pour les cigarettiers et les producteurs de matériel de pêche qui devront prendre en charge le coût de la collecte des mégots et des filets abandonnés en mer. Des mesures de bon sens, plébiscitées tant les reportages sur la pollution au plastique ont frappé les rétines. Les effets de l'action de l'UE contre la pollution atmosphérique sont, en revanche, bien moins visibles. Les améliorations sont lentes. Principal coupable : le transport routier grand émetteur de dioxyde d'azote et de particules. Mais aussi l'agriculture, la production d'énergie… D'après les chiffres de l'Agence européenne pour l'environnement, 500 000 personnes meurent encore chaque année sur le continent en raison de la (mauvaise) qualité de l'air. ■

SOAZIG QUÉMÉNER

"GRAND DÉBAT"

DE L'EFFET WAOUH À L'EFFET PSCHITT

L'incendie de Notre-Dame a ruiné le plan de sortie du "grand débat" élaboré par Emmanuel Macron. Les mesures qui ont fuité prouvent à quel point le chef de l'Etat souhaitait avant tout recycler son programme présidentiel, avec quelques changements à la marge. **PAR SOAZIG QUÉMÉNER ET LOUIS HAUSALTER**

Emmanuel Macron a d'abord pensé pouvoir mettre le pays sur pause. Après l'inimaginable incendie de la cathédrale Notre-Dame, la vie politique allait reprendre son cours, l'émotion, s'estomper et il pourrait détailler ses annonces de sortie du « grand débat », présentées comme le lancement de l'acte II de son quinquennat…

Le chef de l'Etat venait de finir d'enregistrer son adresse à la nation, lundi 15 avril, quand il a appris que le célèbre monument était la proie des flammes, et décidé d'en annuler la diffusion. Le lendemain, nouveau désastre : le contenu de son intervention fantôme fuitait dans les médias. Des mesures soupesées depuis des semaines se déversaient dans le plus grand désordre, comme autant de braises, sur la place publique. Un cauchemar de communicant – un de plus – alors que la majorité chauffait la piste depuis des jours, annonçant l'imminence et la cohérence d'un *« nouveau projet national »*, composé de mesures *« puissantes »*.

Un habitué de l'Elysée se justifie rétrospectivement : *« Lors du "grand débat", les revendications semblaient tellement disparates qu'il était impossible de faire plaisir à tout le monde. Il fallait donc réussir à créer de l'attente, du désir, alors que le président s'était déjà exprimé devant les caméras pendant plus de 97 heures depuis la mi-janvier. »* Seule solution à l'en croire, survendre un prétendu effet « waouh ». Tout ça pour finir en un « pschitt » très chiraquien.

Emmanuel Macron avait apporté un soin évident à ce texte que *Marianne* a pu consulter. Pas de quoi apaiser la fureur jaune, mais sans doute ce savant enrobage aurait-il comblé quelques électeurs LREM et apaisé leurs inquiétudes avant les européennes. Le président y remerciait *« du fond du cœur »* les participants au « grand débat ». De son interminable tour de France, il retenait les *« enfances blessées »*, la détresse des femmes privées de pension alimentaire, aux horaires *« brisés »*, les *« relégués »* à une heure de voiture de la ville, en bref, *« la brutalité du monde contemporain qui perd souvent sa dimension humaine »*. Et il entendait y répondre par un *« acte nouveau pour notre République »*.

Débarrassées de leur bel emballage, les annonces envisagées sont avant tout révélatrices de la prison dans laquelle ce jeune président prétendument disruptif s'est enfermé. Car ces mesures relèvent du grand recyclage. En particulier sur le plan de la fiscalité. Envers et contre tous, Emmanuel Macron s'accroche à sa réforme de l'ISF. Il promet bien *« une évaluation »*, mais celle-là était déjà prévue dans la loi votée en 2017.

Unique revirement, les petites retraites de moins de 2 000 € seront bien réindexées sur l'inflation à compter du 1er janvier 2020. Le président entend privilégier *« ceux qui travaillent »*. C'est à eux qu'il promet des baisses de l'impôt sur le revenu. Ce qui pourrait se traduire, selon l'un des scénarios étudiés par Bercy, par l'adoucissement de l'entrée dans l'impôt. Ce dispositif serait financé par la suppression de certaines niches fiscales, la nécessité de travailler davantage et des réductions de dépenses publiques, thèmes inflammables sur lesquels le président ne s'attarde guère. D'autant qu'il promet, en même temps, de ne pas fermer une école ou un hôpital d'ici à la fin de son quinquennat !

Un léger infléchissement

Tout juste pointe-t-il certains *« organismes inutiles »* qu'il faudrait démanteler, mais sans les nommer. Il annonce bien une mesure symbolique, revendication des « gilets jaunes », la suppression de l'ENA, dont il est issu, ou plutôt son remplacement par une autre structure (lire l'article, p. 26). Deux ans après son élection, après une crise d'une durée et d'une violence inédites, il a donc opté pour un simple infléchissement de son programme : il propose, par exemple, de restreindre à 24 le nombre d'élèves par classe de la grande section de maternelle au CE1 d'ici à la fin du mandat. Ou alors une prime mobilité pour les trajets domicile-travail qui pourrait être prise en charge par l'employeur pour les salariés qui s'engagent à

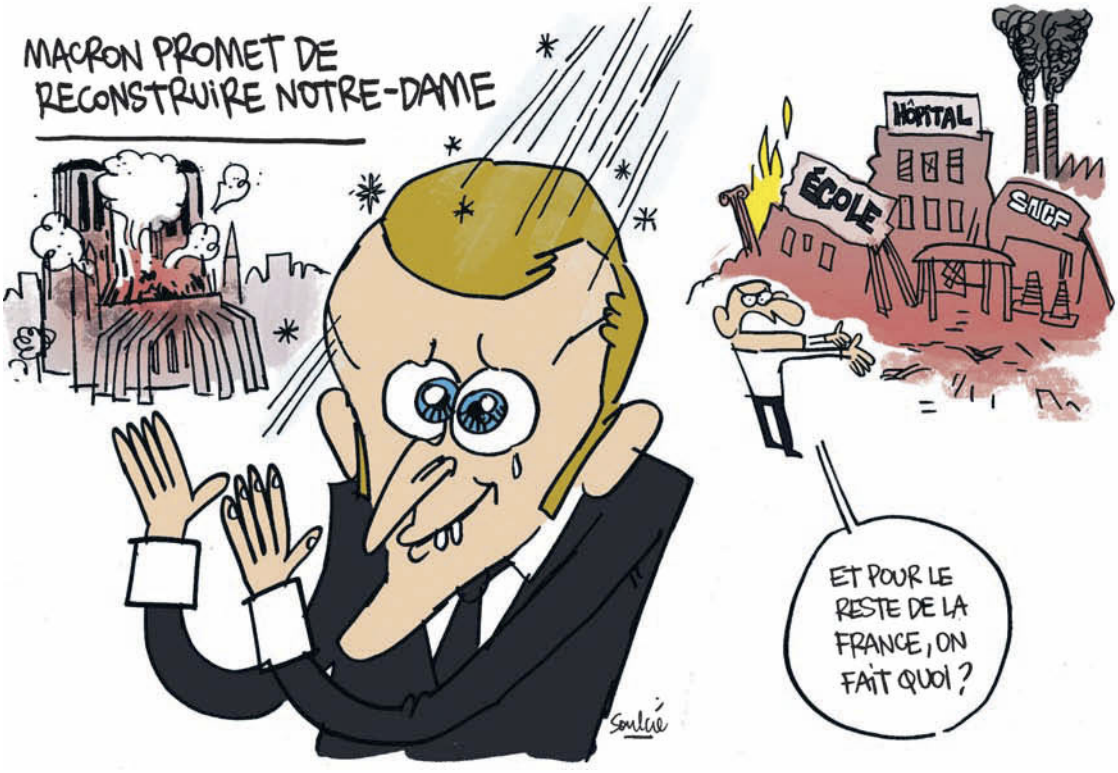

avoir un mode de transport plus écolo, et enfin la pérennisation de la prime exceptionnelle créée en décembre dernier et qui avait connu quelque succès. Un catalogue qui n'a pas séduit son ancien général en chef, Gérard Collomb. *« Lorsque vous regardez chacune des mesures, elles correspondent à l'aspiration d'une certaine catégorie des Français. Le seul problème, c'est qu'elles sont posées les unes à côté des autres sans que l'on voie le lien qu'il peut y avoir. »*

Très attendu sur les questions démocratiques, Emmanuel Macron se dérobe, là aussi, devant l'obstacle. Il promet simplement un assouplissement du référendum d'initiative partagée et un référendum d'initiative citoyenne (le fameux RIC) cantonné aux sujets locaux. Des nouveautés surtout censées permettre de ressusciter la réforme des institutions, remisée au placard depuis les déboires de l'affaire Benalla et l'irruption des « gilets jaunes ».

« Le texte était mal emmanché, il y avait trop de choses, confie un ministre. *L'idée, c'est de le recentrer sur la démocratie, avec plus de place pour les référendums, et sur les territoires, avec l'article sur la différenciation. »* Un concept déjà inscrit dans la réforme institutionnelle, qui permettrait aux collectivités d'exercer différentes compétences en fonction de la spécificité de leur territoire, comme c'est le cas en Corse. La réduction du nombre de parlementaires et la dose de proportionnelle aux législatives, inscrites dans le programme de Macron, reviennent, elles aussi, par la fenêtre. Mais seront visiblement amendées puisqu'il évoque par exemple une dose *« significative de proportionnelle »*, ancienne revendication de son ami François Bayrou. Reste à trouver un créneau pour l'examen du texte. L'exécutif veut programmer la réforme pour cet été.

Jusqu'à lundi soir, Macron avait donc bien l'intention de s'en tenir à son serment initial : ne pas se renier, ne pas changer de cap. *« Ce n'est pas une rupture avec sa campagne. Au contraire, il veut revenir aux sources de 2017,* vante un ministre. *Le bouleversement du système, c'est l'ENA. Le pragmatisme, c'est la différenciation pour les territoires. Et le travail qui paie, c'est la baisse des impôts. »* Il insiste : *« Tous ceux qui se sont dédits en cours de mandat se sont pété la gueule. Rappelez-vous Hollande : il a fait campagne contre la finance avant de faire le CICE, ses électeurs ont moyennement apprécié. »*

Mardi soir, apparaissant à la télévision pour promettre, bravache, la reconstruction de Notre-Dame de Paris d'ici à cinq ans, Macron a paru supplier les Français de faire « comme si », de feindre d'oublier que ses mesures avaient été éventées. *« Ne nous laissons pas prendre au piège de la hâte. Je sais l'espèce de fausse impatience selon laquelle il faut réagir à chaque instant. »* Le chef de l'Etat s'exprimera donc *« le moment venu »*. Et déjà son entourage tente de rafistoler le cadeau au papier cabossé. *« Comme tout est sorti, il va pouvoir rajouter des choses. Il va falloir essayer de créer de la surprise. »* ■ ➤

LE 5/7 MATHILDE MUNOS
Retrouvez le lundi à 6h44
Histoires Politiques avec Eric Decouty de Marianne
À SUIVRE SUR TWITTER #LE57INTER
france inter INTERVENEZ

CE QUE CACHE LA SUPPRESSION DE L'ENA

Derrière cette mesure choc, Emmanuel Macron songe en réalité à conserver une haute école d'administration, mais qui n'accueillerait que des fonctionnaires déjà passés par le terrain. **PAR LOUIS HAUSALTER**

Et l'énarque Macron décida de tuer l'ENA… C'est en tout cas ce qu'il avait prévu d'annoncer lundi 15 avril, dans son allocution annulée en raison de l'incendie de Notre-Dame de Paris. *« Nous avons besoin d'une élite, de décideurs. Simplement, cette élite doit être à l'image de la société et être sélectionnée sur des bases exclusivement méritocratiques,* lit-on dans le discours qu'avait rédigé le chef de l'Etat. *C'est pourquoi nous en changerons la formation, la sélection, les carrières, en supprimant l'ENA et plusieurs autres structures pour en rebâtir l'organisation profonde. »*

Pour Emmanuel Macron, l'Etat doit *« montrer l'exemple »,* en donnant *« à tous nos jeunes leurs chances en fonction uniquement de leur mérite et pas de leur origine sociale ou familiale ».* Un constat qui touche particulièrement juste en ce qui concerne l'ENA. Car, quand le gouvernement provisoire du général de Gaulle a créé cette école par l'une des ordonnances de 1945, c'était précisément pour assurer une plus grande méritocratie, et combattre la cooptation et le népotisme qui faisaient rage dans la haute administration. Sauf que l'objectif s'est sérieusement enlisé… Alors que les enfants de cadre représentaient moins de la moitié des élèves de l'ENA à ses débuts, ils sont désormais 7 sur 10, a montré en 2015 une étude de Luc Rouban, chercheur au Cevipof. Le résultat : un entre-soi pervers, favorisant pensée unique et déconnexion, qu'avait pointé *Marianne* dans son édition du 29 mars sur le pouvoir des technocrates.

Calquée sur l'Ecole de guerre ?

Mais attention, la suppression de l'ENA ne signifie pas la mort de toute formation d'élite pour les plus hauts cadres de la fonction publique. Selon nos informations, Emmanuel Macron cherche surtout à mettre fin au parcours – qui fut le sien – permettant à des étudiants d'une vingtaine d'années, d'intégrer l'école strasbourgeoise, le plus souvent en sortant de Sciences-Po. Puis, pour les as du classement de sortie, de rejoindre directement les grands corps que sont le Conseil d'Etat, l'Inspection des finances ou la Cour des comptes. Des postes généralement trustés par les enfants de bonne famille.

Finie, donc, cette ascension express vers les sommets. Désormais, il faudra rouler sa bosse dans les services de l'Etat, avant de convoiter les postes les plus prestigieux, accessibles à la sortie d'une ENA nouvelle version. *« L'idée est d'avoir une école qui formerait des agents déjà passés par le terrain,* détaille un ministre. *Notre modèle, c'est l'Ecole de guerre. »* Celle-ci accueille chaque année de 150 à 200 officiers supérieurs issus des différentes armées, qui ont déjà mis les pieds dans la glaise.

Ministre de la Fonction publique sous François Hollande, Marylise Lebranchu avait, elle aussi, tenté de s'attaquer à l'affectation des hauts fonctionnaires. *« L'ENA n'est pas une mauvaise école en soi, mais il faut obliger ceux qui veulent intégrer les grands corps à fréquenter d'abord les administrations, de préférence ailleurs qu'à Paris,* estime-t-elle. *Sinon, on devient inspecteur sans savoir ce qu'on inspecte ! »* Mais, à l'époque, les pontes des grands corps avaient fait capoter sa réforme, et le ministre Macron ne l'avait pas soutenue…

Aujourd'hui, le chef de l'Etat peut s'attendre à une nouvelle mobilisation en sous-main. *« Chez nous, c'est l'émoi »,* prévient un membre du Conseil d'Etat. Un ministre veut pourtant y croire : *« Les grands corps avaient l'habitude de s'abriter derrière les politiques, mais, cette fois, ils sont directement visés. Les "gilets jaunes" les ont bousculés. »* Suffisamment pour qu'ils se remettent en cause ? ■

QUE RESTE-T-IL DES **REVENDICATIONS DES "GILETS JAUNES"** ?

PAR ANTHONY CORTES

Propositions institutionnelles | Propositions économiques et sociales | Propositions fiscales | Propositions écologiques

	LES 20 PROPOSITIONS LES PLUS PLÉBISCITÉES SUR LE-VRAI-DEBAT.FR, LA PLATE-FORME DE DÉBAT ALTERNATIVE DES "GILETS JAUNES"	OUI	NON	PAS TOUT À FAIT	COMMENTAIRES
1	**Suppression de toute rémunération ou tout privilège pour les élus** dont les mandats sont terminés		X		Absents de l'allocution avortée d'Emmanuel Macron, ces « privilèges », estimés à 10 millions d'euros par an, devraient être maintenus.
2	Création d'un **référendum d'initiative citoyenne** (RIC)			X	Des référendums d'initiative citoyenne pourront être organisés localement et les règles d'organisation de référendums d'initiative partagée, simplifiées.
3	**Obligation d'avoir un casier judiciaire vierge** pour se présenter à une élection		X		Une mesure enterrée par la loi de moralisation de la vie publique au profit d'une « peine d'inéligibilité » temporaire pour certaines condamnations.
4	**Prise en compte du vote blanc** en tant que suffrage exprimé et invalidation du scrutin s'il est majoritaire		X		Un temps envisagée, cette éventualité semble mise de côté. La garde des Sceaux, Nicole Belloubet, redoute son *« impact »* sur *« la légitimité des élus »*.
5	**Nationalisation des autoroutes**		X		En 2014, elle avait déjà été écartée par Emmanuel Macron, alors ministre. Jugeant possible de *« réguler »* le secteur *« sans nationalisation »*.
6	Revalorisation **des salaires et des pensions**			X	Seules les pensions de retraite de moins de 2 000 € seront indexées sur l'inflation. Les salariés bénéficieront, eux, d'une baisse d'impôt à déterminer.
7	Plus forte pénalisation de **l'évasion** et de **la fraude fiscale.**			X	Bercy promet plutôt la mise en place d'un *« impôt minimal pour toutes les multinationales qui délocalisent leurs bénéfices dans des paradis fiscaux »*.
8	Réserver **le CICE aux petites entreprises**		X		Le gouvernement préfère vanter la loi Pacte, récemment adoptée, qui doit *« renforcer la contribution de l'assurance vie au financement des TPE-PME »*.
9	En séance, **présence obligatoire des parlementaires** et sanctions financières en cas d'absence		X		Pour Edouard Philippe, la défiance des élus traduit un *« profond malaise »*, mais ne justifie pas de leur imposer de nouvelles contraintes.
10	**Interdiction du lobbying** dans toutes les institutions républicaines		X		Possibilité improbable. D'autant que le président est entouré de nombreux ex-lobbyistes, tels qu'Audrey Bourolleau, qui le conseille sur les questions agricoles.
11	**Nationalisation complète des secteurs de l'énergie**			X	Un plan de refonte du fonctionnement d'EDF est à l'étude. L'Etat devrait renforcer sa participation dans les activités nucléaires du groupe.
12	**Développer les aides pour les agriculteurs en production biologique**		X		Une TVA à 0 % pour les produits bio ? *« Ça reviendra chez le distributeur »*, et non chez le producteur, a répondu le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume.
13	**Réduction du train de vie de tous les élus**		X		Lot de consolation : depuis la loi de moralisation de la vie politique, un député ne peut plus recevoir de gratification d'un organisme extérieur...
14	**Interdiction du LBD 40 et des grenades GLI-F4**		X		Pour Beauvau, il s'agit là d'*« armes de défense nécessaires »* pour tenir à distance les manifestants *« qui viennent attaquer les forces de l'ordre »*.
15	**Taxation importante des entreprises les plus polluantes**			X	Une convention de 300 citoyens tirés au sort, installée en mai, sera chargée de *« travailler à la transition écologique et aux réformes concrètes à prendre »*.
16	**Interdiction du glyphosate**			X	Ce n'est *« pas faisable »*, a fait savoir le président. Il s'agit de remettre le débat à plus tard.
17	**Retour de la consigne des bouteilles en verre,** interdiction du suremballage et suppression de la vaisselle en plastique		X		Seule une éventuelle mise en place de consignes sur le plastique a été évoquée par la secrétaire d'Etat Brune Poirson… en août 2018.
18	**Limitation du nombre d'élèves par classe**	X			En plus de promettre qu'aucune école ne fermera d'ici à 2022, le chef de l'Etat va plafonner à 24 le nombre d'élèves par classe de la grande section au CE1.
19	**Baisse de la TVA sur les produits de première nécessité**		X		Cette proposition ne convainc pas le ministre des Comptes publics, Gérald Darmanin, qui estime que ce n'est *« pas le meilleur moyen de soutenir le pouvoir d'achat »*.
20	**Fin du libre-échange,** pour revenir au circuit court et à une consommation locale		X		Le gouvernement a cependant évoqué une aide aux collectivités locales souhaitant privilégier les producteurs locaux pour leurs services de restauration scolaire.
	TOTAL EN POURCENTAGE	5	65	30	

WILLKOMMEN DANS

Le couple franco-allemand n'existe plus. Notre voisin d'outre-Rhin prend de plus en plus le dessus sur le plan industriel et budgétaire, mais aussi politique et même diplomatique. Aux propositions d'Emmanuel Macron, Angela Merkel continue de répondre par un "nein" ! **PAR CORALIE DELAUME**

La belle photo ! 22 janvier 2019 : cinquante-six ans jour pour jour après le traité de l'Elysée, la chancelière Merkel et le président Macron paraphent un nouvel accord bilatéral, le traité d'Aix-la-Chapelle. Le lieu est symbolique : ici-même se firent couronner les empereurs du Saint Empire romain germanique pendant des siècles. Pas besoin d'en rajouter… D'ailleurs, le contenu du traité donne un sentiment d'iniquité. *« Les Allemands ont à l'évidence tenu la plume »,* explique Jean-Pierre Brard, ancien vice-président du groupe d'amitié France-Allemagne à l'Assemblée nationale. Et d'ajouter, sans ambages : *« Les intérêts français ne sont présents nulle part. »*

Pas de budget commun

Il est clair que chaque pays n'apporte pas une dot de même poids dans la corbeille des mariés. Dans les domaines de la diplomatie et de la défense, il est prévu que les signataires approfondissent leur coopération industrielle en matière d'armement, qu'ils se prêtent assistance mutuelle en cas d'agression, qu'ils coordonnent étroitement leur travail au sein des Nations unies et même qu'ils œuvrent à l'entrée de l'Allemagne dans le club fermé des membres permanents du Conseil de sécurité (CSNU). Or la France est leader en ces domaines : elle dispose d'un réseau diplomatique étoffé, d'un statut de membre permanent du CSNU et est une puissance nucléaire. Dans le domaine économique, en revanche, aucune avancée. Leader incontestable sur ces questions, la riche Allemagne n'envisage pas de mutualiser ses excédents gigantesques. Pas « d'eurobonds » en vue, ni d'assouplissement de la rigueur budgétaire. Pas de budget de la zone euro non plus, alors que c'était l'un des projets phares d'Emmanuel Macron. Le président français a bien tenté d'arracher la création de ce budget fédéral sans lequel l'euro, monnaie elle-même fédérale, est probablement condamné. Il s'est fait éconduire, poliment mais fermement.

Le traité d'Aix-la-Chapelle est emblématique de ce que sont devenus l'Union européenne et, en son sein, le couple franco-allemand. *« Les Français tiennent absolument à épouser l'Allemagne »,* écrivait Pierre Manent dans *le Figaro* en octobre 2017. A l'épouser, mais aussi à la singer. Que ne nous a-t-on dit de la supériorité d'un « modèle allemand » qu'il conviendrait d'imiter pour être « modernes » ! Que de réformes ne nous a-t-on vendues comme indispensables pour « regagner la confiance de l'Allemagne » ! Dernière réforme « de structure » en date : la modification du code du travail, opérée via les ordonnances Pénicaud (2017). En les imposant, le gouvernement français visait un double objectif. Donner un gage de son sérieux à la chancelière Merkel, dont il espérait obtenir en retour la mise sur pied d'une véritable « union de transferts », ces milliards envoyés par les pays bien portants aux zones en difficulté pour les faire converger. Dès l'origine, l'insuccès était probable. Désormais, la perspective est hors d'atteinte. Comme l'explique Edouard Husson, spécialiste de l'Allemagne, *« les politiciens allemands ont perdu toute confiance en Macron depuis qu'il a débloqué 10 milliards à la hâte pour apaiser les "gilets jaunes". Ils ne croient plus en sa capacité à tenir ses objectifs ».*

L'EUROPE ALLEMANDE

LES POSTES CLÉS POUR L'UE DE DEMAIN

Qui va s'emparer des deux postes les plus puissants de l'UE, la direction de la Commission et celle de la Banque centrale (BCE) ? Il y a un an, Angela Merkel était prête à lâcher la direction de la politique monétaire au candidat français François Villeroy de Galhau, l'actuel gouverneur de la Banque de France. Son prix ? L'installation du Bavarois Manfred Weber, tête de liste des conservateurs allemands, en lieu et place de Jean-Claude Juncker, le président de la Commission. Mais depuis, la France a précisé ses ambitions et pense sérieusement à occuper la présidence de la Commission avec Michel Barnier ou Christine Lagarde, deux poids lourds conservateurs plus populaires que Weber. Les dirigeants allemands pourraient alors se « contenter » de la direction de la BCE avec la nomination de l'actuel président de la Bundesbank, le très orthodoxe Jens Weidmann. Mais, si cette nomination est facile à vendre à l'épargnant allemand, les critiques répétées de Weidmann contre la politique de l'argent pas cher de Mario Draghi ne font pas l'unanimité parmi les pays de l'Union. Celui-là devra donc donner de sérieuses garanties s'il ne veut pas être remplacé par un candidat de compromis, tels les Finlandais Olli Rehn ou Erkki Liikanen. ■ THOMAS SCHNEE

UNE RELATION DÉSÉQUILIBRÉE Angela Merkel et Emmanuel Macron lors de la signature du traité d'Aix-la-Chapelle le 22 janvier 2019.

Martin Meissner / AP / Sipa

Avec les ordonnances Pénicaud, l'exécutif copiait aussi les lois Hartz de dérégulation du marché de l'emploi engagées par l'ancien chancelier Gerhard Schröder. Des lois qui ont contribué à créer un salariat à deux vitesses et à multiplier les travailleurs pauvres. Ces lois sont aussi réputées avoir permis la prospérité germanique. Mais c'est omettre ce que le « miracle économique allemand » doit à la conformation même de l'UE aux structures du Marché unique et à l'existence de l'euro.

La grande gagnante

En fait, la réussite économique de l'Allemagne tient bien moins aux politiques de compression des salaires pratiquées outre-Rhin qu'à la manière dont a été construite l'Europe. Le choix de la forme supranationale de l'UE, en lieu et place de l'option intergouvernementale que les gaullistes appelaient de leurs vœux dans les années 60, correspond assez bien à la tradition politique allemande héritée du Saint Empire romain germanique, fluide et multiethnique, où se superposaient plusieurs niveaux de souveraineté (royaumes, principautés, villes libres…). Loin de la France, unitaire et jacobine. De là, sans doute, la capacité allemande à investir avec tant de naturel les institutions communautaires. Les secrétaires généraux du Parlement de Strasbourg et de la Commission de Bruxelles sont allemands. Comme les présidents de la Banque européenne d'investissement ou du Mécanisme européen de stabilité.

L'avènement du Marché unique en 1986, en remplacement du Marché commun, a servi les intérêts de l'industrie allemande dans des proportions considérables. *« Avec la libre circulation des facteurs mobiles de production, capitaux et travailleurs, et non plus des seules marchandises, a débuté un phénomène de polarisation économique qui a beaucoup enrichi le cœur du Marché unique, notamment l'Allemagne, et appauvri les périphéries, notamment les pays d'Europe méditerranéenne »*, explique l'économiste David Cayla, membre du collectif des Economistes atterrés.

De même, la création de l'euro, projet échafaudé par Mitterrand afin d'encadrer la réunification et de priver la future « grande Allemagne » de son Deutsche Mark, a valu aux pays l'ayant adopté de longues années de politique monétaire ultra-orthodoxe, qui convenait surtout à la République fédérale. C'était la condition pour que Berlin accepte de tenter l'aventure de la monnaie unique. La politique monétaire est différente aujourd'hui. ➤

La menace de l'explosion de l'eurozone durant la grande crise de 2008-2012 a conduit la Banque centrale européenne à la réorienter et à assouplir ses pratiques. Reste que l'euro permet aujourd'hui à notre voisine de disposer d'une monnaie sous-évaluée de près de 20 % par rapport à la structure de son économie, ce qui dope sa compétitivité.

Enfin, l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale (Peco) au Marché unique sitôt le rideau de fer disparu a permis à l'Allemagne réunifiée de conquérir une vaste base arrière pour son industrie. Elle pratique massivement la délocalisation de proximité dans les Peco, pour le plus grand bénéfice de sa compétitivité.

Mises bout à bout, ces options ont donné naissance à un « *hegemon* réticent » comme disent les Anglo-Saxons. Une domination presque fortuite et mal assumée, assise sur les structures européennes elles-mêmes. Edouard Husson explique : *« L'Allemagne a réussi à imposer ses règles, mais n'arrive pas à transformer sa domination économique en domination politique. »*

Pour l'heure, la patrie de Goethe semble plutôt un « *hegemon* inquiet ». Son économie marque le pas et elle a frôlé la récession fin 2018. Le ralentissement de la Chine, son principal client, pénalise un pays qui mise tout sur les exportations. La relation germano-américaine, structurante pour Berlin, s'est dégradée depuis l'arrivée de Donald Trump et le compromis social propre au « capitalisme rhénan » s'érode peu à peu sous l'effet de salaires bridés et d'inégalités intenables. Les effets d'une démographie en berne commencent à se faire sentir. Enfin, comme le dit Jean-Pierre Brard, *« il ne faut pas minorer le sentiment anti-allemand qui est apparu dans toute l'Europe. C'est vrai en Europe centrale, c'est aussi très vrai en Grèce ».*

Les conditions semblent réunies pour que la France reprenne la main et engage un rapport de force avec son partenaire. L'Allemagne se cherche et, pour elle, l'UE forme un cocon protecteur dans un monde moins sûr. Le moment est donc idéal pour imposer une modification radicale des règles européennes : relance de la demande intérieure, abandon du dogme de l'équilibre budgétaire, modification du mandat de la BCE… Il s'agit au fond de transformer une Europe de la compétition en une Union d'égal à égal. A la France de jouer. ■ C.D.

Prépondérance évidente de l'Allemagne

CHAMPIONS DU LOBBYING

Nombre d'entreprises qui dépensent 2 millions d'euros et plus par an en lobbying au Parlement européen (en euros)

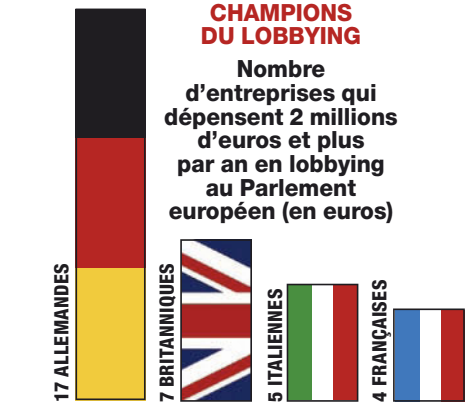

dont : **Bayer** (3,4 millions), **Siemens** (3,4 millions)

BP (2,75 millions), **British American Tobacco** (2,25 millions)

Altroconsumo, association de consommateurs (5 millions), **DAB**, société d'autoroutes (2,75 millions)

Engie (2 millions), **EDF** (2 millions)

Source : Integrity Watch

AU PARLEMENT EUROPÉEN

Nationalité des présidents de commission (sur un total de 20)

5 Allemands
3 Français
3 Polonais
2 Italiens

Nationalité des directeurs généraux des politiques internes de l'UE

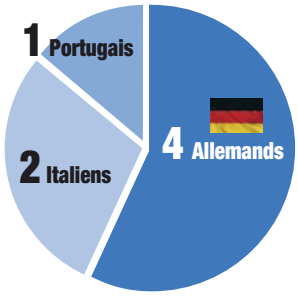

CARTE DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

1. STRASBOURG
Parlement européen
2. BRUXELLES
Conseil européen
+ Commission européenne
+ Parlement européen
3. FRANCFORT
Banque centrale européenne (BCE)
4. LUXEMBOURG Cour des comptes européenne
+ Cour de justice de l'Union européenne + Mécanisme européen de stabilité

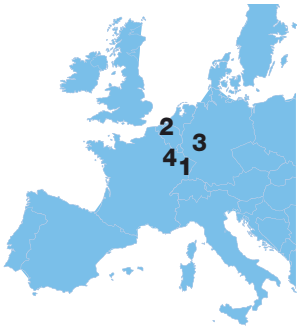

8 PRÉSIDENCES CLÉS

MARTIN SELMAYR
secrétaire général de la Commission européenne
KLAUS WELLE
secrétaire général du Parlement européen
MARKUS WINKLER
directeur général de la présidence du Parlement européen
WERNER HOYER
président de la Banque européenne d'investissement (BEI)
KLAUS REGLING
directeur général du Mécanisme européen de stabilité (MES)
KLAUS-HEINER LEHNE
président de la Cour des comptes européenne (CCE)
HELGA SCHMID
secrétaire générale du Service européen de l'action extérieure
ELKE KÖNIG
présidente du Conseil de résolution unique des crises bancaires

Au Parlement européen, Klaus Welle, ancien responsable de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), le parti d'Angela Merkel, officie au poste de secrétaire général, le plus haut placé de l'institution. Toujours au Parlement, la Direction générale des politiques internes de l'Union, *« le nerf de la guerre pour le travail législatif »*, d'après les connaisseurs, est dirigée par une écrasante majorité d'Allemands (plus de la moitié des postes). Enfin, à la Commission, Martin Selmayr occupe le prestigieux poste de secrétaire général. Carton plein. ■ CHLOÉ HADIDA

À TEGERNSEE, LES OBSÉDÉS DE L'EXCÉDENT

La bourgade bavaroise gère ses finances avec une idée fixe : l'excédent budgétaire, le "zéro noir". Et tant pis si les jeunes, faute de logements sociaux, quittent la ville. Reportage au paradis du conservatisme.

PAR LAURENCE DEQUAY
PHOTOS : WOLFGANG MARIA WEBER POUR "MARIANNE"

C'est dans le sud de la Bavière, à une heure de Munich, une vallée de cimes enneigées, de prairies piquetées de vaches Fleckvieh blanc et caramel. Tegernsee – 4 200 habitants, 10 fois plus en été – se reflète avec mélancolie dans son lac. On y débarque en « BOB », un tortillard diesel géré par le français Transdev, qui accumule les retards. Et pour cause, le Land de Bavière et ses communes desservies n'investissent pas dans le doublement et l'électrification de l'unique voie ferrée. Le portillon de la gare franchi, la beauté des roseraies, les fruitiers palissés, les peintures qui ourlent les fenêtres de belles demeures charment le touriste. Mieux vaut cependant regarder où l'on pose le pied : dévastée par un rude hiver, la chaussée ondule…

Tegernsee a pourtant moissonné en 2018 des brassées d'impôts grâce à son hôtellerie de luxe, sa brasserie renommée, ses investisseurs qui font surgir sur les hauteurs des villégiatures cossues.

JOHANNES HAGN, maire de Tegernsee et son trésorier, Jürgen Miniert, refusent d'endetter leur ville, de plus de 1 500 € par habitant. Tous les investissements et les rénovations sont exclusivement financés avec l'argent en caisse.

Mais son maire, le cordial Johannes Hagn, 54 ans, et son dévoué trésorier, Jürgen Miniert, refusent de l'endetter de plus de 1 500 € par habitant. Leurs investissements en 2019 de 4,5 millions, pesés au trébuchet, pour une nouvelle caserne de pompiers et ses six logements, un parking souterrain et autres rénovations, seront financés exclusivement par de l'argent en caisse. *« Tout le reste sera repoussé »,* a lancé crânement Hagn devant le conseil de la ville. D'ailleurs, en haut de la Leebergstrasse, la chasse aux nids-de-poule devra attendre. *« On ne peut pas tout avoir »,* se résigne une riveraine, Herta Ridle, 80 ans, en embrassant le paysage époustouflant.

Pas question d'épuiser des réserves de 6,4 millions d'euros, même si, pour laisser l'argent dormir, la ville paye 50 000 € d'intérêts négatifs l'an… Car, dans le monde de la gestion au cordeau, l'argent rapporte à ceux qui s'endettent et coûte aux épargnants.

Lorsqu'on les interroge sur cette addiction au « zéro noir » – l'excédent budgétaire fétichisé par Wolfgang Schäuble, l'ancien ministre des Finances d'Angela Merkel devenu président du Bundestag –, Hagn et Miniert ➤

martèlent, en bons conservateurs, qu'il vaut mieux se prémunir contre un retournement de conjoncture : les chemins de la croissance *« ne monteront pas plus haut que les montagnes »*. Et s'il faut servir les citoyens : *« d'abord le café… ensuite la crème »,* ironise Hagn, qui n'ouvrira pas le centre d'archives dont il rêvait, de peur de ne pouvoir financer durablement son emploi. Même la langue allemande parle pour eux : « dette » se dit en effet *Schulden,* qui renvoie à *Schuld, «* la faute, la responsabilité » S'endetter, c'est, de façon subliminale, rejeter ses fautes sur les jeunes générations. *« Cette question du zéro noir est ici peu débattue, tout le monde pense la même chose »,* souligne Klaus Wiedl, pigiste, à 70 ans, au *Tergernsee Stimme.*

Pourtant, quand l'argent des millionnaires privés coule à flots, la gestion publique est sous pression. Ces investisseurs font surtout monter les prix de l'immobilier au grand dam des jeunes et des foyers modestes, en mal de logement. Depuis que le prix du mètre carré bâti neuf dépasse 10 000 €, les familles avec enfants, faute de pouvoir s'offrir un toit, plient bagage. Avec un parc social d'à peine 10 % des habitations, Tegernsee ne peut pas les loger sans les faire lanterner des années. *« Sous l'ancienne mandature, l'hôpital a fermé sans que la mairie acquière son foncier,* tacle Anton en rangeant son bois. *Une sacrée erreur. La ville s'est endormie, maintenant il est trop tard. »* Et Thomas Mandl, directeur d'école et candidat SPD en 2014 contre Hagn, d'en rajouter, une boisson de gingembre à la main dans le lumineux café Aran : *« Nous pourrions nous endetter utilement en investissant dans un réseau de transports collectifs gratuits, bus et bateaux qui permettraient à tous, y compris aux femmes de chambre, de travailler à Tegernsee. »* Hagn, en retour, botte en touche. *« C'est justement parce que mon prédécesseur s'était endetté qu'il a dû vendre des terrains. »*

THOMAS MANDL, directeur d'école et candidat SPD aux municipales de 2014, est formel : "Nous pourrions nous endetter utilement en investissant dans un réseau de transports collectifs gratuits qui permettraient à tous de travailler à Tegernsee." A droite, les abords du lac et une rue dévastée par un rude hiver.

Au quotidien, le zéro noir se transforme donc en boulet. Difficile de surcroît d'appeler à la rescousse l'Etat fédéral ou le Land. La « règle d'or » inscrite dans la Constitution limite depuis 2016, à 0,35 % du PIB allemand le déficit structurel du budget fédéral. *« Heureusement que la Bavière nous rembourse intégralement les frais engagés pour l'accueil des migrants »,* positive Hagn. Quand le trésorier Miniert critique une autre règle ubuesque : lorsque la ville perçoit trop d'impôts, explique-t-il, elle doit rembourser après-coup ces sommes à ses contribuables, assorties de 6 % d'intérêt. Alors il provisionne ce risque au lieu d'utiliser cette manne fiscale pour investir. La loi a été contestée devant le Tribunal constitutionnel.

"CETTE QUESTION DU ZÉRO NOIR, DE L'EXCÉDENT BUDGÉTAIRE, EST ICI PEU DÉBATTUE, TOUT LE MONDE PENSE LA MÊME CHOSE."
KLAUS WIEDL, 70 ANS, PIGISTE AU "TERGERNSEE STIMME"

Tegernsee, foyer des contradictions de l'Allemagne ordolibérale ? Le maire, lui-même, commence sérieusement à douter des vertus de ce dogme économique dominant en Allemagne, selon lequel l'Etat doit organiser uniquement la concurrence entre acteurs privés. Et l'accuse d'abdiquer le rôle social et redistributeur de l'Etat. *« Les privatisations de notre poste, de nos télécoms devaient nous apporter de meilleurs services. Ce n'est clairement pas le cas aujourd'hui,* peste-t-il. *Pis, ce néolibéralisme a laminé la solidarité entre les classes sociales, stigmatisé les citoyens acculés au Harz IV* [équivalent du RSA]. » A contre-courant, le maire défend ses services publics communaux bâtis à la fin du XIX^{e} siècle : production et distribution d'eau directement collectée au pied des glaciers, d'électricité, de gaz, offrant à ses habitants des prestations abordables gérées sur le long terme. Il espère d'ailleurs recommunaliser le bateau-bus trop cher depuis sa privatisation, qui, sous les fenêtres de son vaste bureau, trace son sillage pour rejoindre, en face, la rive de Bad Wiessee. ■ L.D.

ENTRETIEN

“Pas d’autre politique budgétaire sans changement de majorité”

PAR CLAUS MICHELSEN*

* Claus Michelsen dirige le département conjoncture de l’Institut allemand pour la recherche économique (DIW), à Berlin, l’un des six grands instituts économiques allemands.

Marianne : Vous êtes résolument opposé à l’intransigeance budgétaire prônée par Berlin. Pourquoi ?

Claus Michelsen : Vouloir ne pas faire de dettes n’est pas un défaut. Mais mener une politique budgétaire restrictive par principe, alors même que le pays a un besoin urgent d’être modernisé, est une grossière erreur. L’Allemagne a beaucoup à rattraper en termes d’investissements dans les infrastructures de transport et de communication, comme le réseau 5G, mais aussi dans les infrastructures scolaires et universitaires. On évalue à environ 160 milliards d’euros le retard en investissements dans les communes. Quant à l’avenir numérique, les investissements allemands sont largement derrière ceux de nombreux pays en ce qui concerne l’intelligence artificielle.

Pourquoi l’ancien ministre des Finances Wolfgang Schäuble et ses amis se sont-ils toujours accrochés à la politique d’austérité ?

Je pense qu’il y a la peur d’entraîner les autres pays européens dans une spirale dépensière, selon le principe de « si l’Allemagne dépense, alors nous pouvons dépenser ». Par ailleurs, c’est aussi un choix de politique intérieure, qui répond aux aspirations des populistes. Moderniser l’Allemagne serait pourtant positif pour notre pays et pour nos partenaires européens. Et il n’y a pas de raison de s’inquiéter si l’on définit que le niveau d’endettement ne doit pas dépasser le volume de l’investissement productif.

Y a-t-il un espoir que le gouvernement allemand abandonne sa position ?

Je ne sais si l’Allemagne actuelle infléchira sa politique. Pour qu’il y ait un vrai changement, il faudrait qu’une autre majorité prenne le pouvoir. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR THOMAS SCHNEE

Christoph Soeder / DPA / AFP

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

Marianne est officiellement habilitée pour l’année 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales, par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : Paris (75), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93) et Val-de-Marne (94). Par arrêté du 21 décembre 2017 relatif au tarif annuel de publication des annonces judiciaires et légales, pour les départements 75, 92, 93 et 94, le tarif 2018 est de 5,50 € hors taxe la ligne.
Cela le décret du 28 décembre 2012, les annonces sont mises en ligne sur www.actulegales.fr

Pour publier une annonce légale dans Marianne :
Tél. 09 70 00 95 13
Mail : marianne@pro-legales.com

La gestion commerciale des annonces légales dans Marianne est réalisée par Pro-Legales.com

Seine-Saint-Denis

PSI

SARL au capital social de 30.000 Euros
16 rue Soubise 93400 SAINT-OUEN
RCS BOBIGNY 405 150 822

Le 1er février 2019, l'AGE de cette société ayant pour gérant M. El Habib BEKKAOUI a décidé de transférer le siège social au 76 rue de la Pompe à Paris 16ème (75116)
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de PARIS.

Seine

PSI

SARL au capital social de 30.000 Euros
16 rue Soubise 93400 SAINT-OUEN
RCS BOBIGNY 405 150 822

Le 1er février 2019, l'AGE de cette société ayant pour gérant M. El Habib BEKKAOUI, demeurant 82 rue Lauriston 75016, a décidé de transférer le siège social au 76 rue de la Pompe à Paris 16ème (75116)
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de PARIS.

Marianne www.marianne.net est désormais journal habilité pour publier les

Annonces Légales et Judiciaires

Dans les départements 75 - 92 - 93 - 94

Devis et attestation de parution renvoyés dans l’heure - Contact : *marianne@pro-legales.com* ou **09 70 00 95 13**

LE DOULOUREUX RÉVEIL DE LA RICHE ALLEMAGNE

Manque d'investissements, déficit de main-d'œuvre qualifiée, innovation technologique en berne… La croissance germanique a été revue à la baisse. **PAR THOMAS SCHNEE**

Avec un record de 46,8 millions de tonnes transportées sur le réseau ferroviaire portuaire, nous pouvons être fiers du résultat », expliquait en février dernier Jens Meier, le patron de l'autorité portuaire de Hambourg, le premier port allemand, incontournable lieu de transit des exportations de marchandises et de machines produites outre-Rhin. Moderne, le port de Hambourg accueille une zone expérimentale de communication 5G et teste le transport de conteneurs par la technologie Hyperloop.

Pourtant, derrière cette belle vitrine, il y a une autre réalité : l'activité réelle de Hambourg stagne et le volume total de conteneurs transportés, mesure ultime de l'activité d'un port, recule petit à petit depuis 2014. Pour expliquer cela, il y a bien sûr le refroidissement économique mondial qui se répercute sur le commerce international. Mais aussi, et surtout, d'importants retards dans les investissements locaux. Le cours inférieur de l'Elbe attend depuis plusieurs années d'être aménagé et ne peut toujours pas recevoir les plus grands porte-conteneurs de la planète. Quant aux connexions ferroviaires, malgré des améliorations, elles pâtissent du déficit chronique de Deutsche Bahn, qui n'a pas les moyens d'entretenir le réseau national.

L'Allemagne connaît aujourd'hui des problèmes similaires à ceux du célèbre port hanséatique. La guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, les menaces protectionnistes de Donald Trump contre l'Europe ou les incertitudes du Brexit pèsent fortement sur les commandes industrielles. Et, logiquement, le gouvernement fédéral vient encore de réviser à la baisse ses prévisions de croissance pour 2019. Après 1,8 % au début de l'année, Berlin ne parle plus désormais que de 0,5 %. Pas étonnant que le magazine américain *Business Week* ait évoqué le *« futur fragile de l'Allemagne »* dans sa dernière édition.

Fabian Bimmer / Reuters

L'ACTIVITÉ DU PORT DE HAMBOURG stagne et le volume total de conteneurs transportés recule petit à petit depuis 2014.

Endormi sur ses lauriers

Pendant les années prospères qui ont suivi la crise de 2008, les partis au pouvoir ont surtout vendu leur politique « économe »… au détriment du long terme. La banque publique d'investissement KfW évalue les besoins accumulés dans le secteur des infrastructures à 160 milliards d'euros. *« Entre 2014 et 2019, les recettes fiscales du pays ont augmenté de 280 milliards. Mais seulement 25 milliards d'euros ont été utilisés pour plus d'investissements, faute de volonté politique »,* précise Clemens Fuest, directeur de l'institut de conjoncture munichois IFO.

En ce qui concerne l'innovation technologique, le prestigieux *made in Germany* tire aussi la langue. Les grands constructeurs allemands ont, certes, adopté juste à temps la voiture électrique. Mais le retard est énorme. Aucune des 20 voitures électriques les plus vendues au monde n'est allemande ! De même, une bonne partie des technologies développées en Allemagne dans le photovoltaïque ou l'éolien ont été reprises à moindre coût par les Chinois ou les Etats-Unis. *« Et seulement deux des 100 plus grands spécialistes mondiaux des algorithmes se trouvent en Allemagne »,* fait remarquer Reimund Neugebauer, président du réseau des instituts de recherche appliquée Fraunhofer.

Enfin, la formidable baisse du taux de chômage (4,9 %) masque un problème croissant de recrutement de main-d'œuvre qualifiée. Le dernier rapport annuel sur l'apprentissage et la formation professionnelle (2019) montre que le nombre de places d'apprentissage non occupées (58 000) a progressé de 18 % en 2018. Dans le même temps, la proportion de jeunes travailleurs entre 20 et 34 ans sans diplôme professionnel continue de monter. Leur nombre est passé de 1,88 million en 2014 à 2,1 millions en 2017.

Si les experts allemands reconnaissent bien volontiers que leur pays s'est endormi sur ses lauriers, personne ne croit cependant à la récession. *« L'essor de long terme que vient de connaître l'économie allemande touche à sa fin. Mais le danger d'une récession importante est minime »,* explique le vice-président de l'institut pour la recherche économique Halle, Oliver Holtemöller. Une position que le président de la Bundesbank, Jens Weidmann, soutient : *« L'image actuelle de la conjoncture n'est pas celle d'une récession dramatique. »* ■

NI VU NI CONNU

L'ART D'ENTERRER LE SCANDALE DE LA PRIVATISATION D'ADP

En son temps, Charles Pasqua, longtemps ministre de l'Intérieur, avait édicté un principe qui reste gravé dans certaines mémoires : *« Quand on est emmerdé par une affaire, il faut susciter une affaire dans l'affaire, et si nécessaire une autre affaire dans l'affaire de l'affaire, jusqu'à ce que personne n'y comprenne plus rien… »* Emmerdé par le scandale de la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP), votée à l'Assemblée nationale, et surtout par l'hypothèse d'un référendum d'initiative partagé (RIP) voulu par des députés représentant toutes les familles politiques (à l'exception de LREM et du RN), le gouvernement a donc allumé un contre-feu illustré par ce titre du *Parisien* : « Comment l'Etat veut sauver EDF ». Et d'évoquer *« la renationalisation des équipements de production nucléaire »*.

On n'en est pas encore là, d'autant qu'à l'occasion de la réorganisation d'EDF, ce n'est pas vraiment le renforcement du pôle public qui serait la priorité, bien au contraire. En attendant, on reparle des nationalisations en pleine vague de privatisations. Certains stratèges espèrent ainsi occulter la révolte contre la braderie d'ADP, et la levée de boucliers allant de la gauche de la gauche à la droite républicaine, qui a conduit le député macroniste Roland Lescure à fustiger un *« consensus archéo-gaullo-communiste » (sic)*.

La presse s'est d'ailleurs focalisée sur cet aspect politique, en omettant soigneusement de s'interroger plus avant sur le fond du dossier, sans remettre en cause le moins du monde la logique d'une privatisation qui en manque singulièrement, sauf à vouloir soigner les rentiers du privé aux petits oignons. On a lu ici et là des commentaires courroucés sur ce drôle de front commun, allant de certains insoumis à des députés LR, comme si la logique des chapelles devait interdire de telles initiatives relevant du « pragmatisme » cher à Emmanuel Macron. Etonnant. D'ordinaire, les médias fustigent les divisions artificielles et font l'éloge du consensus à l'allemande, ce pays merveilleux où les clivages partisans n'interdisent pas le sens de l'union nationale quand le besoin s'en fait sentir. Mais, quand un tel phénomène se produit en France, sur un sujet relevant de la souveraineté nationale, ce qui est bon pour Berlin ne l'est plus pour Paris. ■ FRANÇOIS DARRAS

IL A OSÉ LE DIRE

BENJAMIN SIMMENAUER, SOCIOLOGUE

"'Game Of Thrones', c'est l'histoire d'un nain, d'une géante, d'eunuques, de freaks en tout genre. Cette inclusion plaît énormément à la mode." *Le Figaro,* le 15 avril 2019.

LE PIÈGE DES MOTS

PAR HENRI PENA-RUIZ

L'Espagne au cœur (2)

Que recouvre la transition dite « démocratique » en Espagne ? Franco meurt le 20 novembre 1975. Que se passe-t-il alors ? Les franquistes, vainqueurs d'hier, prennent le masque hypocrite de « démocrates ». Ils vont contrôler la transition, et en fixer les limites. Exploitant à fond le souvenir de la guerre, ils font planer la menace d'une nouvelle guerre pour limiter les concessions. Quatre dénis de démocratie vont alors se succéder. Le premier concerne la République proclamée le 14 avril 1931, le seul régime légitime, car issu d'un vote populaire. L'opposition antifranquiste regroupée en mars 1976 autour du PSOE et du PCE en une Coordinacion Democratica prône une *« rupture démocratique »* et un retour à la République. Mais le droit du peuple espagnol de choisir entre la République et la monarchie imposée par Franco est bafoué. La monarchie est consacrée et le drapeau républicain (rouge-jaune-violet), rejeté. Le deuxième déni est celui de la loi d'amnistie du 14 octobre 1977. Celle-là, demandée par la gauche pour faire sortir de prison les opposants à Franco, est détournée, pour promouvoir l'impunité pour les crimes contre l'humanité du franquisme. Ainsi elle renvoie dos à dos les criminels fascistes et les résistants à la dictature. Un « pacte de silence » comme *punto final.* Oublions… Pourtant, à Nuremberg, les crimes contre l'humanité ont été déclarés imprescriptibles. En 2008, une liste des noms de 133 807 disparus est remise au juge Baltasar Garzon. Leurs familles ne pouvaient faire leur deuil sans leur donner une sépulture digne. Bientôt, Garzon sera condamné par le Tribunal suprême où siègent des franquistes. Troisième déni : la Constitution d'octobre 1978 maintient les privilèges de l'Eglise, tout en affirmant dans son article 16 : « ninguna religion tendra caracter estatal » (« aucune religion ne peut être déclarée religion d'Etat »). Une clause contredite par le drapeau monarchiste, où figure une couronne surmontée d'une croix. Quatrième déni : le 3 mars 1976, une violente répression s'abat sur le mouvement social, tuant cinq ouvriers à Vitoria. Les cadres franquistes n'ont consenti qu'à ce qu'ils ne pouvaient éviter : la restauration de certaines libertés et d'une souveraineté populaire a minima. Mais, entretenant un climat de peur, ils ont sauvé la monarchie voulue par Franco, l'impunité pour les crimes franquistes, les privilèges de l'Eglise, l'ancrage dans le capitalisme. « Transition démocratique » ? Une mystification. ■

Mieux vaut en rire !

BONNET D'ÂNE
VROUM-VROUM

Le mois dernier, en allusion aux rumeurs de fermeture du site d'Hérimoncourt (Doubs), berceau historique du groupe Peugeot, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, avait lancé à l'Assemblée nationale, d'une voix virile et déterminée : *« Je ne peux imaginer un instant que Peugeot ne garde pas une activité industrielle sur le site d'Hérimoncourt. »* En vertu de quoi la direction de PSA a fait savoir qu'elle arrêtait toute activité sur un site ouvert en 1833. La parole ministérielle est comme un moteur vieillissant : il fait beaucoup de bruit pour une efficacité douteuse. ■

VUE BASSE

Sibeth Ndiaye raconte que, lors de sa première sortie publique en tant que conseillère d'Emmanuel Macron, alors ministre de l'Economie, des policiers lui ont barré le passage. Elle ajoute : *« Emmanuel Macron était choqué »*, ce qui est le moins, mais heureusement *« il a découvert alors que j'étais noire »*. On a beaucoup reproché au président d'être sourd, c'est la première fois qu'on l'accuse d'être aveugle. ■

Terre pourrie

En campagne, Marine Le Pen a fait une découverte bouleversante : *« Celui qui est enraciné est écologiste, car il ne veut pas pourrir la terre sur laquelle il élève ses enfants. »* Si c'était vrai, il serait inutile d'envisager l'interdiction du glyphosate, des pesticides et autres produits ravageant les terres, massivement utilisés par une agriculture enracinée. ■

AU PAS CADENCÉ

En Algérie, en réponse à la foule qui réclamait le départ du président Bouteflika, les militaires ont pris sa place. Au Soudan, après plusieurs jours de manifestations contre le président Omar al-Bachir, l'armée s'est emparée du pouvoir. La marche vers la démocratie au pas des armées est vraiment désarmante. ■

DÉTERMINISME

Laurence Boone, économiste en chef à l'OCDE, constate que la France connaît *« un fort déterminisme social »*, qu'elle estime nécessaire de corriger. Louable. Laurence Boone aurait pu s'en préoccuper quand elle était conseillère économique du président François Hollande, mais il y a aussi un déterminisme de la fonction. ■

C'est la même chanson

Dans une interview donnée au *Parisien*, le chanteur Matt Pokora déclare : *« Il y a une filiation naturelle entre Claude François et moi. »* Il est important d'insister sur le « naturelle ». ■

BERGÉ VEILLE SUR SON TROUPEAU

En réponse aux accusations de favoritisme après la nomination de l'épouse de Gilles Le Gendre à la direction de La Française des jeux, Aurore Bergé a tweeté : *« Votre féminisme s'arrête là où votre sectarisme commence. Une femme compétente, qui a exercé des postes similaires dans les plus grands groupes, devrait donc refuser ce poste parce qu'elle est mariée à un député président de groupe ? »* En tant que véritables féministes, nous sommes bien évidemment d'accord avec tout ce que dit Aurore Bergé. ■

MA MECQUE À MOI

Pour avoir comparé la Kaaba de La Mecque à la boîte noire d'une émission pour enfants, un adolescent a reçu de très nombreuses insultes et des menaces de violences physiques sur Twitter. Une belle publicité pour le pacifisme religieux. ■

VRP DES PRIVATISATIONS

L'économiste Nicolas Bouzou, partisan enthousiaste de toutes les privatisations, lance un défi dans *le Figaro* : *« Peut-on me citer une seule entreprise publique où l'Etat a engagé une politique industrielle à long terme ? »* Certainement ! On peut citer EDF-GDF, de la nationalisation de l'énergie à la Libération aux privatisations. Et bien d'autres avant que la politique industrielle de l'Etat ne se résume à l'art de préparer systématiquement ses entreprises à la privatisation ! ■

LES CENSEURS AU MICRO

Après la demande de retrait des œuvres du peintre Hervé Di Rosa dans l'enceinte de l'Assemblée, France Culture a posé une question pertinente : *« L'art est-il raciste ? »* Pour y répondre, la radio culturelle publique a invité Rokhaya Diallo, histoire de ne pas censurer la censure. ■

Poudre de campagne

Campagne oblige, Raphaël Glucksmann durcit le ton, en accusant Emmanuel Macron d'être *« un enfant qui joue avec des allumettes au-dessus d'un baril de poudre »*. Plus prudent, Glucksmann préfère jouer avec tous les pétards mouillés que lui fournit le PS. ■

Impossible triangle

Emmanuel Macron s'étant opposé à la prolongation des délais du Brexit, Angela Merkel a répliqué, en demandant un peu de patience. Les observateurs en déduisent que le couple franco-allemand est au bord du divorce. Quand un troisième partenaire se montre capricieux, les couples résistent difficilement. ■

BARBECUE GÉANT À PARIS
Mieux que Paris Plage !
LB

DES ARMES FRANÇAISES UTILISÉES AU YÉMEN
JE VOUS RAJOUTE QUELQUES CAISSES DE LBD ?
J'HÉSITE, C'EST UNE ARME QUI FAIT BEAUCOUP DE DÉGÂTS...
LASSERRE.

L'ENA SUPPRIMÉE ?
ILS ARRIVERONT JAMAIS À RECONSTRUIRE NOTRE-DAME SANS NOUS !
GROS

700 ME TROUVÉS EN 24H POUR NOTRE-DAME
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

Mieux vaut en rire !

LA MESSE EST FINIE

En déplacement à la Réunion, Nathalie Loiseau avait annoncé qu'elle se rendrait à la messe, en y invitant la presse. Devant les protestations suscitées par cette atteinte à la laïcité, la tête de liste LREM a aussitôt juré qu'il s'agissait d'un acte privé, inscrit par erreur dans le calendrier de campagne communiqué aux journalistes. Elle ne voulait pas se montrer folle de la messe en public. ■

SUIVEZ LE GUIDE

Du journal *le Point,* cette une : « Le guide Castaner des sorties parisiennes ». Bientôt, dans *le Point* : le classement des meilleurs hôpitaux dans lesquels Castaner peut vous envoyer. ■

SON PROBLÈME

Selon *l'Obs*, le handicap de Raphaël Glucksmann, c'est qu'il est *« candidat d'un PS qu'il connaît mal »*. Le problème, c'est qu'il connaît encore plus mal la France. ■

SALVINI, *VEDI, VICI*

Aux européennes, un candidat nommé Jules César Mussolini, arrière-petit-fils de Benito, se présente sous l'étiquette Fratelli d'Italia, un petit parti d'extrême droite. Certains vont enfin pouvoir crier au retour du fascisme pour de bonnes raisons. ■

VIE DE COUPLE

Un jour par mois, la banque en ligne Shine encourage ses employés à exercer une activité professionnelle dans une autre entreprise en vertu d'un principe rappelé dans *le Parisien* par son PDG, Nicolas Reboud : *« C'est comme dans un couple. Je ne vais pas empêcher ma femme de croiser d'autres hommes. »* Reste à savoir combien de jours par mois il encourage sa femme à monnayer ses talents à l'extérieur de son couple. ■

DE VRAIS PENSEURS

Les décodeurs du *Monde* ont jugé bon de faire une mise au point et d'affirmer que contrairement à une rumeur née d'un site parodique et circulant en boucle, Bernard-Henri Lévy et Jacques Attali ne figurent pas au nouveau programme de philosophie des manuels scolaires. Mine de rien, cette absence est une vraie défaite pour la pensée. ■

IL A OSÉ
LA TAXE, C'EST L'AUTRE

Belle formule d'Olivier Faure, premier secrétaire du PS, dans *Libération : « L'écologie sans le social, c'est la taxe carbone sauce Macron. »* Il a totalement oublié que la taxe carbone était une mesure phare de François Hollande, votée par le député Olivier Faure en 2014, sous le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, dont il avait été le conseiller spécial. ■

À VOILE ET À VAPEUR

La journaliste et essayiste Mona Chollet, qui se dit féministe, a confié à *l'Obs,* à propos de la France : *« Il y a une difficulté à accepter que des femmes soient religieuses, musulmanes, portent le foulard. »* En somme, une musulmane sans foulard n'en est pas vraiment une. Heureusement qu'il est des pays où le voile est obligatoire pour sauver l'honneur des islamistes et de leurs petites mains. ■

Philippe la menace

Devant le bureau exécutif de LREM, Le Premier ministre, Edouard Philippe, a piqué une grosse colère contre ceux qui tentent de l'opposer au président de la République, allant jusqu'à déclarer : *« Je ne peux pas laisser faire. J'arrêterai tous ceux qui essaieront, un par un. »* S'il doit avoir recours aux forces de l'ordre pour interpeller les malfaisants, on lui déconseille le recours au LBD, car ça laisse des traces. ■

LES MOTS POUR LE DIRE

Titre du journal *les Echos* : « La RATP choisit le *made in France* pour sa commande de bus électriques ». Rien n'oblige à utiliser la langue anglaise pour saluer une bonne nouvelle qui, à une époque récente, aurait été présentée comme une victoire du souverainisme, du protectionnisme et de l'archaïsme. ■

UN ABSENT DE MARQUE

Les 17 ex-collaborateurs d'Emmanuel Macron démissionnaires de gré ou de force ont eu droit à une longue soirée festive à l'Elysée. Ils ont été réunis autour d'un buffet rassemblant une centaine de personnes, en présence du président et de Madame, venus remercier les premiers de cordée qui sont aussi les premiers responsables du climat d'insubordination qui traverse le pays. Le président a fait ce qu'il sait le mieux faire, parler, prenant soin d'avoir un mot doux pour chacun des membres de sa jeune vieille garde. Il manquait juste Alexandre Benalla, absent pour cas de force majeure. ■

DOUBLE JEU

Pour Bruno Le Maire, *« la proposition de référendum fait le jeu des populismes »*. Toutes les déclarations de Bruno Le Maire, en revanche, font le jeu de la démocratie. ■

Signé Mahjoubi

Partisan de la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP), l'ex-ministre Mounir Mahjoubi, candidat à la Mairie de Paris, a confié à *l'Opinion : « L'Etat doit être actionnaire lorsque c'est stratégique et nécessaire. ADP, c'est stratégique, mais je ne crois pas que ce soit nécessaire. »* Avec un tel sens de la logique, Mounir Mahjoubi prouve qu'il n'est ni stratégique ni nécessaire. ■

DÉJÀ UN PROJET DE RESTAURATION GRÂCE AUX DONS
JiHo

COMMENT TOUT A COMMENCÉ.
GROS

LE RETOUR DES GRANDES FORTUNES
C'EST ICI POUR LES DONS DÉFISCALISÉS?

C'est toujours les meilleurs qui s'en vont.

Enquête

Familles d'accueil
Au bord du burn-out

Professionnels depuis 2005, les assistants familiaux exercent, véritable sacerdoce, un métier en crise. Mal rémunérés, souvent débordés et confrontés à des situations qui empirent, eux et leurs familles renoncent, épuisés et désespérés. Enquête.

PAR MARION MESSINA - ILLUSTRATIONS : ANDRÉ SANCHEZ

CHIFFRES

330 000 enfants
sont gérés par l'aide sociale à l'enfance (ASE).

177 000
sont placés, dont

65 500
en foyer.

8 milliards d'euros
sont dépensés par les départements.

Petit déjeuner. Enzo, 13 ans, trempe généreusement une tartine dans son bol et retourne sa main de telle façon que le chocolat chaud ruisselle sur ses doigts, son poignet et pénètre sous la manche de son pull. *« C'est encore pire avec la soupe ou lorsqu'il se sert à boire »,* soupire Martine, entre lassitude et attendrissement. Bryana, 7 ans, a déjà terminé de manger, elle chantonne en se préparant pour l'école, après la rituelle inspection matinale des poulaillers. *« Ce sont deux enfants très différents. Enzo est un garçon casanier, qui aime rester dans sa chambre et lire des mangas. Nous l'avons encouragé à lire des petits romans, à faire de son mieux avec les devoirs, il n'y a pas de tablette et le temps devant la télé est très encadré. Avec des règles, il est très calme, mais il a vraiment une nature indolente. Avec, malgré tout, des pics d'agressivité par moments qui rendent la scolarisation compliquée. Bryana, c'est une fille d'extérieur. Elle peut rester des heures dans le jardin à attendre qu'une taupe se montre, elle aime le chant des oiseaux et a attrapé quelques têtards dans un bocal afin de les amener à l'école. Pourtant, avant d'arriver ici, elle n'avait jamais mis les pieds à la campagne… »*

Enzo et Bryana ne sont pas frère et sœur, ils sont néanmoins accueillis ensemble chez Martine et Jean-Jacques, dans leur grande maison de la campagne voironnaise, à une vingtaine de kilomètres au nord de Grenoble. Educateurs spécialisés et parents de deux garçons devenus adultes, ils ont décidé il y a près de trente ans de s'engager eux-mêmes dans le placement familial plutôt que de le superviser. Ils ont éprouvé la valeur mais aussi les difficultés de ce mode d'aide aux enfants.

« Chacun se plaît à penser qu'il suffit d'offrir un bon environnement à l'enfant et qu'il ne soit plus exposé aux privations, aux négligences, à la maltraitance et aux attitudes parentales perverses pour qu'il s'épanouisse normalement. Toutes les familles d'accueil le savent, ça ne fonctionne pas aussi simplement avec un enfant fracassé. La répétition des crises est inévitable. C'est à chaque fois beaucoup de déception et de douleur. Sans compter la fatigue… Il y a aussi les impulsions de haine que l'enfant peut projeter sur la famille d'accueil ou contre lui-même, la fermeture au monde extérieur, les difficultés d'apprentissage. La carence précoce est la source de multiples handicaps dont l'enfant n'est pas responsable, la seule tentative de remède c'est le soin intensif. On parle de soins humains. »

Il est essentiel de soustraire les très jeunes enfants aux carences graves primaires et de confier leurs soins à autrui. Mais la fonction d'accueil et le travail éducatif sont sérieusement altérés et compromis par les troubles des enfants, par la force et la violence des réactions qu'ils suscitent. Une profession réservée alors aux psychologues, pédagogues et éducateurs chevronnés ?

« A ce jour, assistant familial est un métier sans qualification. Le conseil départemental de la famille d'accueil délivre un agrément qui correspond aux attentes et besoins de la mission ; il repose sur des enquêtes personnelles et psychologiques menées par des autorités compétentes. C'est un agrément qui évolue, vous n'avez pas en 2019 celui qui était délivré en 1979 ! Puis s'ouvre le recrutement. La formation n'arrive qu'ensuite : soixante heures puis deux cent quarante heures dans les trois années, ce qui permet la délivrance du DEAF [diplôme d'Etat d'assistant familial]. *L'agrément est valable* ➤

cinq ans jusqu'à l'obtention du DEAF. C'est une profession dans laquelle il y a très peu de recyclage, ce qui n'est pas un problème en soi. Cela ne veut pas dire que c'est la porte ouverte à n'importe qui ou à n'importe quel comportement. Si un assistant familial est signalé, son agrément est suspendu quatre mois. Si l'enquête qui suit confirme le signalement, son agrément est retiré définitivement. Si l'affaire est classée sans suite, l'agrément doit tout de même être redemandé, même si le diplôme d'Etat est acquis », nous explique Michèle Babin, présidente de la Fédération nationale des assistants familiaux (Fnaf).

« L'agrément permet de sélectionner des personnalités et des foyers solides, un cadre adapté ; la formation est nécessaire et utile… Mais rien ne nous prépare vraiment à ce qu'on se prend sur la gueule, confie Martine. *Notre vie quotidienne est une empoignade émotionnelle avec les enfants. Il est difficile d'épargner longtemps notre sérénité. On ne s'habitue pas à vivre avec des enfants et des adolescents de cette nature, avec ce passé, cette lourdeur, ce potentiel. Plusieurs enfants accueillis ont fini en maison d'arrêt. Lorsqu'ils sont grands, surtout s'ils ont passé beaucoup de temps avec nous, ils se sentent déchirés dans un conflit de loyauté entre leurs parents naturels et nous, qui ne prétendons pas être des parents mais qui leur donnons au fil du temps tout ce dont ils ont besoin pour pousser à peu près droit. Ils nous piègent dans une demande de don total. Dès l'instant qu'ils obtiennent ce qu'ils attendent, le manque à nouveau s'installe. Maîtriser nos émotions, nous épargner un minimum, c'est renoncer à trop donner. Parfois, c'est ressenti comme un échec. »*

Selon l'Observatoire national de l'enfance en danger (Oned), les assistants familiaux sont passés de 50 000 en 2012 à 38 300 en 2015 (lire l'encadré, p. 44). Dans le même temps, malgré un lent mais régulier recul (– 5 % depuis 2013), la famille d'accueil reste le mode d'hébergement le plus fréquent : la moitié des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) est hébergée en famille d'accueil, soit 75 000 enfants. Responsabilité et contraintes du métier rebutent : aujourd'hui, il est difficile d'imaginer une activité professionnelle aussi intrusive dans l'intimité de son foyer et à laquelle se consacrer vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an. Car, si les congés payés sont en théorie un droit pour les assistants familiaux, le code de l'action sociale et des familles prévoit des règles particulières

concernant les modalités de prise de ces jours de congé. Les assistants familiaux ne peuvent se séparer des mineurs qui leur sont confiés sans l'accord préalable de leur employeur. La décision de celui-là est fondée sur la situation de chaque enfant, en fonction, notamment, de ses besoins psychologiques et affectifs et des possibilités de remise à sa famille naturelle.

Arrêts maladie, burn-out, divorces, démissions, *« c'est en train de péter partout, c'est dramatique »,* assure Sabine Carme, présidente du Syndicat professionnel des assistants familiaux. Le métier a été professionnalisé en 2005. Néanmoins, le statut de ces substituts parentaux reste paradoxal : reconnus comme travailleurs sociaux mais sans les avantages du salariat, ils sont diplômés de l'Etat tout en étant payés selon des critères propres à chaque département, avec des différences pouvant atteindre 30 %. Et les difficultés de financements que rencontrent les conseils départementaux chargés de « gérer le social » ne font qu'aggraver la crise des vocations.

Des rémunérations pas toujours adaptées

« Le calcul se fait selon la tranche d'âge. Pour un enfant en bas âge, la rémunération de base minimale pour les trois quarts des départements se calcule sur 50 heures hebdomadaires au Smic, auxquelles on peut ajouter 70 heures de Smic dans la limite de trois enfants. Si le couple est composé de deux assistants familiaux, le ménage peut accueillir jusqu'à six enfants. Il y a également une indemnité de frais de 9 € par jour pour un enfant et de 15 € pour un adolescent. Ce n'est pas toujours suffisant pour les frais médicaux, l'accueil en périscolaire, les activités extrascolaires, les petites attentions. Parfois, les assistants familiaux complètent de leur poche. Et les conditions d'accueil varient d'une région à une autre. En Ile-de-France, par exemple, en raison de la crise du logement, on peut accueillir deux enfants par chambre. Ce n'est pas toujours très heureux en fonction des profils et des comportements, détaille Michèle Babin. *Les enfants restent de plus en plus longtemps au sein d'une même famille, faute de place pour un roulement. Le placement peut excéder dix ans désormais. »*

Des placements de plus en plus complexes

En raison des budgets départementaux de plus en plus serrés, les accueils en famille jusqu'aux 21 ans de certains enfants suivis se font de plus en plus rares. *« La tendance est au largage dans la nature dès les 18 ans de certains enfants. Alors qu'ils pourraient bénéficier d'un cadre affectif sécurisant en restant dans leur foyer d'accueil et en intégrant la vie professionnelle, ils sont lâchés à peine la majorité atteinte. Or, on n'entre pas sur le marché du travail de la même façon si on a suivi* ➤

L'ACTUEL DÉFI DES "PETITS REVENANTS" DU DJIHAD

L'aide sociale à l'enfance (ASE) n'avait sans doute pas assez de travail comme cela. Depuis les revers de l'Etat islamique, l'ASE doit gérer le retour des enfants qui avaient été emmenés en Syrie et en Irak par leurs parents, parfois par l'un contre la volonté de l'autre.

Des situations souvent inextricables, et qui concernent un nombre d'enfants non négligeable : on apprenait en 2018 qu'ils étaient 77 à être revenus depuis fin 2016, dont 37 pour la seule Seine-Saint-Denis, dont dépend l'aéroport de Roissy où ils atterrissent. François Molins, alors procureur de la République de Paris, n'avait pas hésité à parler de *« bombes à retardement »* au sujet de ces enfants, dont certains sont nés au Levant : *« Ces gamins ont vécu dans des conditions qui ne sont pas normales, avec des valeurs différentes de celles de nos sociétés occidentales. Certains ont assisté à des décapitations, voyaient des armes à la maison, avec des valeurs antidémocratiques, anti-tout. »*
Le président du conseil départemental, Stéphane Troussel, a appelé le gouvernement à l'aide, alors que la Seine-Saint-Denis est déjà soumise à rude épreuve en matière d'enfance en danger : *« C'est un enjeu qui dépasse largement notre département, mais que nous avons toujours assumé. Nous souhaitons que cet engagement soit reconnu, car ces enfants demandent une coordination plus lourde pour nos services et donc plus de moyens. »*
Depuis mars 2017, une circulaire ministérielle fixe la feuille de route. Le procureur émet systématiquement une ordonnance de placement provisoire, en moyenne entre quinze jours et un mois, à leur arrivée, le temps que les parents soient entendus par la justice. Leur dossier est ensuite repris par un juge pour enfants qui décide de prolonger ou non le placement.
La plupart de ces enfants, âgés de quelques mois à 14 ans, sont confiés à des familles d'accueil plutôt que rendus à leurs parents, dont beaucoup sont mis en examen. L'ASE évite également le placement en foyer pour ne pas séparer les fratries. ■

des études dans les meilleures conditions, avec des parents qui se portent garants pour un premier logement, et si on ne sait déjà pas comment joindre ses parents et en n'ayant qu'un CAP », confie Martine, qui a vu plusieurs de ses anciens protégés grossir les rangs des travailleurs précaires. Aujourd'hui, près d'un sans domicile fixe sur quatre est un ancien enfant placé.

La profession évolue. Le défaut de relève des collègues qui démissionnent ou partent à la retraite isole les assistants familiaux, rend impossibles les congés, encourage l'ASE à forcer un peu la main. *« En théorie, il est possible de refuser un enfant en fonction du profil de ceux déjà installés dans le foyer. Il arrive fréquemment que les départements fassent pression pour placer un jeune chez une famille d'accueil faute de place ailleurs. Si l'assistant familial refuse, il peut être convoqué par sa hiérarchie qui lui précise que son agrément notifie une capacité d'accueil, et, de fait, l'assistant ne peut pas refuser la mission proposée. Enfin, si l'assistant familial est en période d'attente de placement d'enfant et que malgré cela il refuse trois accueils de jeunes porteurs de troubles profonds du comportement, il peut être considéré comme démissionnaire même s'il précise qu'il n'est pas formé pour ces accueils »,* explique Michèle Babin.

Des enfants brisés, des familles surmenées et isolées, des budgets en baisse constante et une justice dépassée : l'avenir de la protection des enfants en danger semble pour l'instant compromis. ■ **M.M.**

UN MÉTIER QUI PEINE À RECRUTER

Les assistants familiaux, en grande majorité des femmes, ont entre 45 et 55 ans en moyenne selon les départements. Et les vocations sont de plus en plus rares, avec même une baisse notable des effectifs depuis 2012. Ce qui pose la question de ce qui se produira lorsque la génération actuelle d'assistants familiaux prendra sa retraite. Un défi de taille quand plus de la moitié des enfants placés le sont dans des familles d'accueil. ■

SANS ENGAGEMENT

9,50 €
toutes les 4 semaines

Inclus : la version digitale **offerte** avec l'abonnement

Marianne

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Autorisation de prélèvement automatique - Formule "Liberté"

FR89MAR430349
28 rue Broca - 75005 Paris

À renvoyer sous enveloppe affranchie à : Marianne - Service Abonnements 28 rue Broca - 75005 Paris

☑ **Oui,** je m'abonne à **Marianne** par **prélèvement automatique.**

P19PV1

Je recevrai MARIANNE chaque semaine. Je serai prélevé sur mon compte de la somme de 9,50€ toutes les 4 semaines.
Les prélèvements apparaîtront sur mon relevé de compte habituel. Je ne m'engage pas pour une durée définie et je peux résilier ce service à tout moment par simple lettre. Les prélèvements seront aussitôt arrêtés. **Je remplis l'autorisation de prélèvement ci-dessous et je joins un RIB ou un RIP.**

☐ Mme ☐ Mr Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° Tél.: E-mail :

RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT
ne pas remplir

J'accepte que mes coordonnées soient transmises à des tiers ○ Oui ○ Non

J'accepte de recevoir les informations de MARIANNE ○ Oui ○ Non

❶ TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal : Ville : .....

❷ COMPTE À DÉBITER

IBAN : Numéro international du compte bancaire

BIC : Code d'identification de votre banque

❸ DATE

Fait à : .....

Le : .....

❹ SIGNATURE OBLIGATOIRE

MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES sans oublier de dater et signer et de nous renvoyer ce formulaire en y joignant un RIB. Ne pas envoyer de chèque

Offre réservée à la France métropolitaine. Prix garanti pour la 1ère année. MARIANNE, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel à des fins de gestion de votre compte utilisateur. Ces données sont nécessaires pour pouvoir vous offrir un espace personnalisé. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données à l'adresse suivante : abonnements@journal-marianne.com ou en contactant : Marianne, service abonnements, 28 rue Broca - 75 005 Paris. Tél: 01 55 56 70 93. RCS Paris 97B04940

BIENVENUE DANS LA FRANCE "AUTHENTOC"

Avec "No Fake", Jean-Laurent Cassely analyse les ressorts qui poussent notre société à se retourner de plus en plus sur son passé, en le modelant à son goût. Une "réécriture publicitaire de pratiques folkloriques" qui frise le décor. Rencontre.

Sommes-nous devenus fous, idiots ou follement idiots pour apprécier vivre dans un monde qui a désormais tout d'un décor de cinéma, à la manière du personnage incarné par Jim Carrey dans le film *The Truman Show* ? C'est la question que l'on se pose une fois refermé le nouveau livre de Jean-Laurent Cassely, *No Fake,* aux éditions Arkhê, dont *Marianne* publie des extraits en exclusivité (lire les bonnes feuilles, p. 49 à 51). Il avait déjà été l'auteur, pour la même maison, d'une enquête très remarquée *sur la Révolte des premiers de la classe,* ces anciens « *khâgneux, normaliens, centraliens* » qui considèrent que « *le bonheur est dans le concret* » et abandonnent leur boulot de banquier pour se reconvertir en « *néo-épicier* » ou d'ingénieur pour ouvrir un « *bar de dégustation de fromages* ». Cassely pousse plus loin sa réflexion en nous proposant, cette fois, une très réussie « *contre-histoire de notre quête d'authenticité* ». Ou comment, à force de chercher du vrai, du « concret » à nouveau, nous avons fini par nous complaire dans le factice. Comment les grands centres urbains ont, par exemple, vu fleurir des commerces dont le « concept » et la déco se veulent plus authentiques que ne l'a finalement jamais été le passé dont ils pensent s'inspirer. Comment notre pays, dans un double mouvement, s'est uniformisé – sous l'influence de la globalisation – et « hyper-francisé », « disneylandisé » et « jean-gabinisé ». Un livre stimulant, au style réjouissant. Essentiel en tout cas pour affronter notre *fake* monde. ■

GÉRALD ANDRIEU ET KÉVIN BOUCAUD-VICTOIRE

Hervé Grazzini / Ed. Arkhê

JEAN-LAURENT CASSELY est journaliste et essayiste. Son nouveau livre, *No Fake* (Arkhê, 190 p., 18 €), paraît le 19 avril.

Marianne : A vous lire, nous vivons dans une société « *authentoc* ». A force de courir après l'authenticité, nous aurions créé un monde qui n'en aurait aucune ou presque ?

Jean-Laurent Cassely : Le paradoxe du nouvel âge du *fake* dont je parle dans le livre, c'est qu'à force de rechercher à tout prix le « vrai » nous construisons un monde qui sonne parfois un peu faux. Il faut revenir quelques décennies en arrière pour comprendre d'où vient cette obsession : la globalisation des marques, des enseignes et des médias culmine dans les années 80-90. Un monde critiqué dans le livre culte de Naomi Klein, *No Logo,* paru en 2000. En réaction à cette globalisation de la consommation et de l'imaginaire, une partie de la société est entrée en résistance en exprimant le désir d'un mode de vie plus authentique, d'où ce slogan : *« No Fake »,* qui exprime le fait qu'on ne veut plus de tous ces trucs trop marketés, trop industriels, trop uniformes.

"CE À QUOI NOUS ASPIRONS, CE N'EST PAS À UNE RECONSTITUTION FIDÈLE DES TRENTE GLORIEUSES, MAIS À LA GENTRIFICATION DU PASSÉ : C'EST JEAN GABIN PLUS LE WIFI, MOINS LE GLUTEN."

Cette quête d'authenticité aurait débouché chez nous sur la naissance de ce que vous appelez l'*« hyper-France »* ?

Une partie de la critique de ce consumérisme global a consisté à revenir à l'identité française, notamment dans son expression alimentaire. C'est ce grand retour du jambon-beurre ou de la saucisse purée que j'appelle l'hyper-France. Tout comme la notion d'hyperréalité inventée par Jean Baudrillard pour désigner la copie de quelque chose qui n'existe pas, l'hyper-France est ce qui arrive lorsque les signes de la France remplacent l'original. C'est une réécriture publicitaire de pratiques folkloriques comme la pétanque et le loto, d'archétypes populaires comme la cagole ou le Ch'ti, ou encore de formes urbaines comme en témoigne cette fascination croissante pour les stations de ski, la nationale 7 et toute l'infrastructure de loisirs des Trente Glorieuses.

L'hyper-France, ce ne serait donc pas la France, mais seulement une version fantasmée et recréée de toutes pièces. Nous souffrons, dites-vous, d'*« exonostalgie »* ?

La crise des « gilets jaunes » a clairement montré que le territoire ne ressemblait plus à ce fantasme exprimé dans l'hyper-France. J'ai constaté que, derrière la plupart des photos prises sur les ronds-points, on pouvait identifier en arrière-plan le logo d'une enseigne de grande distribution ou un panneau

Johan Ben Azzouz / La Voix du Nord / MaxPPP - Vincent Isore / IP3 / MaxPPP - Luk Thys & Els Goethels / AltoPress / MaxPPP

de signalisation. L'hyper-France est un chant nostalgique en réaction à la « France moche », à la non-France, à tout ce paysage banalisé qui a été transformé précisément pour répondre aux impératifs productifs et consuméristes de notre époque (les nouveaux logements, les voies d'accès aux nouveaux quartiers, les centres commerciaux, les entrepôts de logistique et jusqu'aux désormais célébrissimes carrefours giratoires).

Nous recherchons, avec cette authenticité qui consiste à préparer des plats de grand-mère, à se meubler vintage ou à vivre dans des quartiers historiques marqués par leur aura populaire, les signes d'un état de la société qui n'existe plus mais qui reste hégémonique dans l'imaginaire collectif. J'emprunte l'expression d'« exonostalgie » à l'anthropologue David Berliner, qui la définit comme une *« nostalgie de seconde main »,* c'est-à-dire transmise par les archives filmées ou photographiques, les récits et non l'expérience directe de l'époque. Ce à quoi nous aspirons, ce n'est donc pas à une reconstitution historique fidèle des Trente Glorieuses. C'est ce que j'appelle la gentrification du passé, sa montée en gamme et aux normes hipster : c'est Jean Gabin plus le WiFi, moins le gluten.

Mais tout le monde n'a pas droit à ce « fabuleux » voyage dans le (faux) temps…

L'hyper-France est photogénique, désirable, confortable et propose des plats de qualité. Ses lieux sont les plus mignons de notre territoire, d'ailleurs y vivre est devenu hors de portée pour la plupart des gens, qu'il s'agisse des berges du canal Saint-Martin, à Paris, ou des villages de carte postale provençaux. En matière d'immobilier et de séjour touristique, l'authenticité est un marché de luxe. Le problème est que par contraste l'hyper-France a tendance à déclasser une très ➤

UN MARCHÉ DE LUXE
Farines d'antan, tours de main oubliés, brasseurs indépendants… Le populaire d'autrefois est devenu le nec plus ultra qu'on s'arrache à prix d'or.

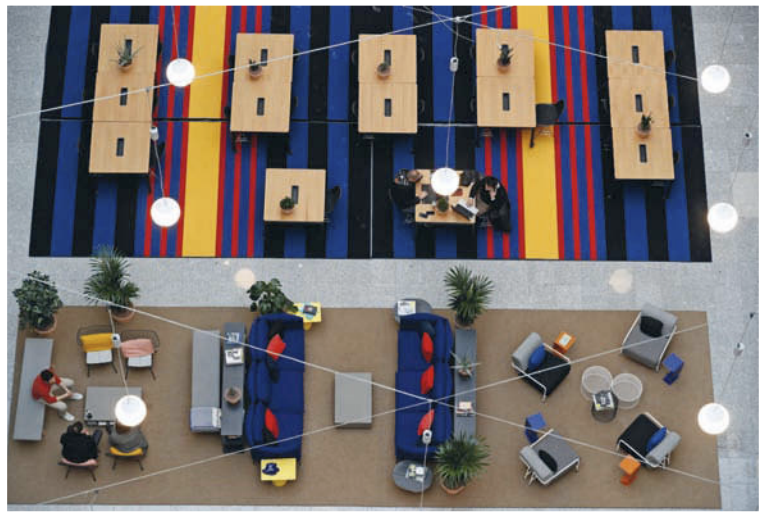

Sébastien Soriano / Le Figaro

"ESTHÉTIQUE BROOKLYN"
La quête de "vrai", née du rejet de l'uniformisation des lieux dans les années 90, arrive paradoxalement au même résultat. Aujourd'hui, tous les bars, restaurants, espaces de coworking à la mode, partout dans le monde, empruntent le style Brooklyn, capitale mondiale des hipsters.

> vaste portion du territoire qui, elle, n'a pas migré à ce niveau esthétique et n'est pas tout à fait aux standards Instagram. Les banlieues de grands ensembles, le périurbain éloigné de lotissements pavillonnaires, les villes moyennes peu attractives forment ce continuum des exclus du village Astérix.

Cette hyper-France serait une conséquence de ce que vous baptisez *« les Trente Génériques »*...
Pour décrire la période qui va des années 80 aux années 2010, et dont on ne parle jamais autrement qu'à travers ses styles de consommation (tous les clichés à propos des coupes de cheveux et de la musique *eighties* ou des survêtements immondes des années 90), je propose l'expression de « Trente Génériques », en clin d'œil à l'architecte Rem Koolhaas, qui a écrit au milieu des années 90 un essai intitulé *la Ville générique,* dans lequel il décrit le paysage urbain sans identité qui est apparu avec la mondialisation. Les années « génériques » sont celles du McDo, de l'étalement pavillonnaire et des essais très « fin de siècle » comme *l'Ere du vide, la Fin de l'histoire* ou *Non-lieux*. Je présente la sous-culture hipster, qui voue un culte à tout ce qui est tradi, ancien, artisanal et donc « authentique » comme un retour de bâton, un *backlash* culturel après ces années d'extension du domaine de l'artificiel, du *fake,* que ce soit en matière d'urbanisme, de mode de vie ou d'esthétique.

Vous avancez une thèse osée concernant les hipsters. Pour vous, ce n'est pas seulement une mode ou une catégorie marketing. Le *« hipsterisme »*, écrivez-vous, pourrait être *« un nouveau genre d'identité malheureuse des populations jeunes, urbaines et branchées, masquant sous le détachement ironique devenu comme une seconde peau le malaise identitaire, la nostalgie culturelle, le refuge dans le passé ».*
Je me suis rendu compte que tout ce qui avait été étiqueté un jour ou l'autre hipster (le tricot, les plats de grand-mère réinventés, la bière de microbrasserie, les meubles vintage, le Polaroid) possédait une dimension nostalgique ainsi qu'une forte charge identitaire : en résumé, tout ce qui est étiqueté réac peut devenir hipster... A moins que ce ne soit l'inverse ! Qui dit obsession de l'authenticité dit malaise dans la modernité. Sauf que les hipsters résolvent ce malaise identitaire en consommant authentique, plutôt qu'en votant pour des partis qui promettent un retour au passé.

Cette recherche d'authenticité produit dans le même temps et paradoxalement une *« globalisation de la fabrique du vrai »* et un renforcement de l'uniformisation du monde, sa *« brooklynisation »*, dites-vous.
C'est tout le paradoxe : dans les années 90, on fustigeait les lieux rendus tous identiques sous l'effet de la globalisation : les chambres d'hôtel et les aéroports du « village global » étaient tous les mêmes. De nos jours, ce sont les restaurants à la mode, les cafés indépendants, les espaces de coworking et les appartements Airbnb qui, alors qu'ils se réclament précisément de cette authenticité, reproduisent à la chaîne la même esthétique stérile et standardisée. C'est l'industrialisation du vrai. Ce nouveau stade du *fake* s'exprime fort bien dans l'esthétique Brooklyn, capitale mondiale des hipsters, qui s'est propagée dans tous les quartiers branchés du monde.

Internet a eu un rôle prépondérant dans ce processus. Contrairement à ce qu'avaient prédit *« les futurologues des années 80-90,* écrivez-vous, *nous n'avons pas migré dans le cyberespace, sorte de doublure virtuelle de l'espace physique* [...]. *C'est plutôt le Web qui a fait irruption dans la vraie vie, remontant les autoroutes électroniques à contresens pour déverser son esthétique mutante dans nos salons et dans nos cafés ».* Qu'entendez-vous par là ?
Je me suis plongé dans les essais de prospective et les prophéties

"CE QUI EST ÉTIQUETÉ RÉAC PEUT DEVENIR HIPSTER... À MOINS QUE CE NE SOIT L'INVERSE ! QUI DIT OBSESSION DE L'AUTHENTICITÉ DIT MALAISE DANS LA MODERNITÉ."

sur la société de l'information et des réseaux, qui devient l'utopie de substitution post-crise des années 80-90, au moment où la France se désindustrialise et où l'information semble être le seul secteur qui continue de progresser. Les chercheurs, les intellectuels et les utopistes pensaient que ce réseau virtuel allait changer le monde. Or, on utilise majoritairement Internet pour poster des photos de plats avec des filtres qui imitent la photo argentique. On est très loin de ce qu'on nous avait vendu à l'époque… Pis, la généralisation du Web dans nos vies a décuplé cette impression de vivre dans un monde dans lequel tout peut être manipulé ou faussé, un peu comme le destin des informations devenues *fake news*.

Guy Debord, Jean Baudrillard et Christopher Lasch nous avaient pourtant prévenus…
Avec Umberto Eco, qui a réalisé à la fin des années 70 un récit de voyage dans l'univers des parcs à thème américains, ce sont les auteurs dans lesquels j'ai le plus puisé pour écrire *No Fake*. L'emprise du faux était d'ailleurs au centre de toutes leurs intuitions. Debord a décrit les conséquences de la modernisation des Trente Glorieuses sur l'être humain, cette impression d'être séparé du monde produite par l'environnement technique. Baudrillard a tourné dès les années 80 autour de l'idée de disparition du réel sous la profusion des informations, des signaux et des données, dans un contexte d'explosion des nouveaux médias. Lasch a écrit en 1979 que les époques et les événements passés pouvaient se réduire à *« des styles de consommation surannés »*, et que désormais *« la vie se* [présentait] *comme une succession d'images ou de signaux électroniques, d'impressions enregistrées et reproduites par des moyens d'enregistrement perfectionnés »*. Ce pourrait être une bonne description de l'authenticité à l'ère d'Instagram. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR G.A. ET K.B.-V.

Bonnes feuilles

UN FAUX VILLAGE NÉOPROVENÇAL À CÔTÉ DU FLUNCH

EXTRAITS

Notre promenade débute en Provence. Plus exactement au cœur de Plan-de-Campagne, l'une des plus anciennes et des plus vastes aires commerciales du pays. C'est un corridor de boîtes à chaussures datant de la préhistoire de la France moche, érigé au début des années 70. Mis à part ses centaines de boutiques et ses dizaines de restaurants franchisés, ses trois centres commerciaux, son axe principal en bordure duquel sont installés les cuisinistes dans leurs entrepôts géants, son cinéma multiplexe et ses trois ronds-points, Plan-de-Campagne peut s'enorgueillir d'abriter le « village » Expobat. Reconstitution de village qui se déploie sur quelques ruelles comme un miniparc pour adultes, Expobat est un catalogue de vente à l'échelle1:1, dans lequel on peut se promener, chaque maison témoin étant l'œuvre d'un promoteur qui la fait visiter aux couples et aux familles qui souhaitent construire la leur.

Identité provençale oblige, les constructeurs portent des noms folkloriques comme « Maison Tradisud, la maison de qualité depuis 1983 », « Villas la Provençale, bâtisseurs de bonheur durable, votre constructeur de maisons individuelles depuis 1990 », « Les Maisons de Manon, filles du Sud », « Bleu Provence ». La revendication de la tradition jure avec la ➤

Patrice Magnien / MaxPPP

PLAN-DE-CAMPAGNE, près de Marseille, "un corridor de boîtes à chaussures datant de la préhistoire de la France moche, érigé au début des années 70".

Vincent Isore / IP3 / MaxPPP

UNE PURE INVENTION
"Même le touriste japonais le plus largué a conscience qu'il entre dans une fausse échoppe française lorsqu'il mange chez Big Fernand."

> jeunesse de ces entreprises, dont les dates de création correspondent au boom de la construction des lotissements en France. L'architecture respecte à la lettre le cahier des charges de la maison de style néoprovençal : toit en tuiles, loggia, muret de pierre, cyprès, oliviers, fontaine et puits dans le jardin. Un tableau convaincant de la Provence réinventée. *[…]*

Cette proximité entre ce qui se présente comme le vrai – le village provençal – et ce que chacun associe au faux – la zone commerciale – génère un inconfort visuel et rend transparente la véritable fonction de tout ce décorum pseudovillageois. L'architecture régressive néoprovençale, les matériaux traditionnels, les alentours immédiats entretenus comme s'il s'agissait des jardins de Versailles, le discours commercial rassurant qui promet un *safe space* villageois, sont en réalité là pour nous faire oublier le voisinage oppressant de la périphérie commerciale et tertiaire de Marseille et d'Aix-en-Provence, celui qui s'est imposé dans tout le territoire urbanisé français. *[…]*

"L'EXPÉRIENCE DISNEY SE POURSUIT DANS LA VRAIE VILLE ET DANS LA VRAIE VIE. L'ENTREPRISE A AINSI SUPERVISÉ LE DÉVELOPPEMENT DE PLUSIEURS QUARTIERS D'HABITATIONS…"

Le néohaussmannien du Val-d'Europe

Le modèle indépassable du genre pavillonnaire ne se situe cependant pas en Provence, mais en région parisienne, autour de Disneyland Paris, dans la ville nouvelle de Val-d'Europe. Quand le parc d'attractions de la multinationale du divertissement s'implante au début des années 90 à 30 km de la capitale, l'Etat lui vend des terrains pour construire son parc d'attractions, ses hôtels et ses coulisses. Ce vaste complexe de loisirs se repère très facilement sur une carte : il est situé à l'intérieur d'un immense anneau routier parfaitement circulaire. On pourrait croire que la vie normale reprend le dessus une fois ce périmètre franchi. En réalité, l'expérience Disney se poursuit dans la vraie ville et dans la vraie vie au-delà des limites de son parc. Car Disney ne s'est pas contenté de construire un *resort* touristique ; l'entreprise a aussi supervisé le développement de plusieurs quartiers d'habitations : c'est le Val-d'Europe. *[…]*

Disney a fait construire des logements collectifs qui imitent le style du Paris haussmannien. Les promoteurs ont produit d'assez bonnes copies d'immeubles de rapport, respectant les proportions, certains matériaux comme les ferronneries, les couleurs, la blancheur de la pierre de taille, le gris des toits en zinc. Le long de ces larges avenues dessinées comme des percées haussmanniennes, ils ont respecté l'alignement parfait des façades et introduit de très nombreux éléments de mobilier urbain qui contribuent au réalisme de l'ensemble : réverbères, lanternes et candélabres fixés aux murs des

bâtiments, arbres plantés à intervalles réguliers, plaques bleues pour les noms des rues. Même le local poubelle de chaque résidence est de style néohaussmannien.

Ayant été érigé au tournant du millénaire, le Val-d'Europe donne l'étrange impression d'une version 2 de Paris, sorte de *back-up* qui n'aurait pas encore servi et qu'on aurait entreposé à 30 km de la capitale pour le cas où il faudrait recommencer la partie sur une nouvelle *map*. C'est un Paris flambant neuf mis aux normes ISO, débarrassé des scories de l'histoire et muni d'accès handicapés. *[…]*

A Paris, le passé gentrifié

C'est un commerce large comme un couloir, situé dans une ancienne boucherie chevaline dont l'enseigne, kitsch à souhait – une tête de cheval –, a été préservée, ainsi que les néons qui l'éclairent. Nous sommes dans une sandwicherie-traiteur, mais on dit plus volontiers « comptoir », « cantine » voire « casse-graine » si on verse dans la sémantique fooding. La devanture ressemble à celle des commerces désuets des villes moyennes de sous-préfecture, dont les magazines de mode célèbrent l'esthétique vintage au moment précis où les reportages de terrain en chroniquent le déclin. Les clients du midi forment une file d'attente qui déborde sur le trottoir pour commander le sandwich qu'ils dégusteront dans les locaux de leur agence ou de leur espace de coworking.

Assis sur des tabourets, ceux qui, comme moi, ont opté pour la dégustation sur place se collent à l'étroite table en hauteur qui fait face au comptoir. Ce jour-là, je ne croque pas dans un sandwich générique, mais dans un véritable jambon-beurre estampillé Prince de Paris, devenu en quelques années le label qui compte dans la hype néo-charcutière parisienne. A l'heure de l'authenticité comme marchandise, tout a une provenance – jambon, pain, sel, beurre et café inclus – en attendant l'eau du robinet. Comme les personnages de « Game Of Thrones », les ingrédients des cartes de néobistrot parisien viennent tous de la maison « quelque chose ».

La « Rolls » du jambon-beurre est servie dans une petite corbeille en plastique de couleur jaune, comme au bon vieux temps. Le sandwich coûte 5 €, c'est le moins cher. La nouvelle distinction consiste souvent à consommer les versions chères des denrées du quotidien. Lointain souvenir sublimé de ce qui fut jadis un casse-croûte ouvrier, le jambon-beurre haut de gamme est le sommet de cette approche esthétisante du patrimoine populaire français des décennies passées.

Deux amies américaines qui patientaient derrière moi dans la file d'attente commencent à lâcher de petits cris : *« Oh My God ! », « Yummie ! »* Comme moi, elles ont probablement été attirées dans cet antre du vrai par une des innombrables listes des lieux parisiens les plus authentiques. Evidemment, comme 90 % des endroits qu'elles fréquentent, cette sandwicherie est la version mise aux normes hipster, prête pour les *shooting* et le partage sur les réseaux, de l'idée que chacun se fait de l'authenticité française. *[…]*

Big Fernand ou l'ultime stade du "fake"

Big Fernand est la chapelle Sixtine de l'hyper-France : un pur acte d'invention qui s'est entièrement émancipé de son lointain modèle. Le concept de cette chaîne de restauration consiste à vendre des « hamburgés », soit une version se présentant comme française et même franchouillarde de la spécialité de fast-food nord-américaine. Un anachronisme flagrant, comme le signale l'association d'un prénom hyperfrançais – Fernand – et d'un adjectif anglais pour désigner l'enseigne – Big. Lorsqu'il pénètre dans un de ces Ateliers du hamburgé, le client Big Fernand est accueilli par des « Fernand de salle », en charge de la présentation du menu et du contact client. Ces caissiers portent une petite moustache à la mode

"CETTE SANDWICHERIE EST LA VERSION MISE AUX NORMES HIPSTER, PRÊTE POUR LES 'SHOOTING' ET LE PARTAGE SUR LES RÉSEAUX, DE L'IDÉE QUE CHACUN SE FAIT DE L'AUTHENTICITÉ FRANÇAISE."

III^e^ République, sont vêtus d'un uniforme composé d'une chemise à carreaux de bûcheron, d'un tablier et d'une casquette plate qui évoque le béret. Le manager de chaque restaurant occupe quant à lui le titre de « tenancier ». Les six recettes de base des hamburgés ont été nommées en référence à des prénoms désuets, qui ont connu un regain de popularité au début du XXI^e^ siècle : outre le Big Fernand, on vous proposera un Bartholomé, un Victor, un Basile, un Paulin ou encore un Lucien. L'originalité des recettes repose sur le choix d'ingrédients de terroir français à la charge identitaire très forte : la raclette des Alpes au lait cru pour le Bartholomé, la fourme d'Ambert pour le Victor, le tout agrémenté d'une sauce dont la paternité est attribuée à de mythiques « Tata Fernande » et « Tonton Fernand ». Comme dans un menu de fast-food, ces hamburgés sont accompagnés de « Fernandines », prénom féminin donné aux frites maison, et d'une boisson originale à choisir parmi « les Elixirs » concoctés par un imaginaire Archibald Fernand, soit une gamme de limonades artisanales dont chacune porte un petit nom pittoresque.

L'analogie avec l'univers Disney saute aux yeux : même le touriste japonais le plus largué a conscience qu'il entre dans une fausse échoppe française lorsqu'il mange chez Big Fernand. L'enseigne ne reproduit même plus de la vraie France mise en scène, mais une pure fiction postfrançaise qui s'assume comme telle et qui joue avec les codes de sa propre fausseté. ■

27 AVRIL 1969

LE DERNIER COMBAT DU GÉNÉRAL DE GAULLE

PAR GUY KONOPNICKI

Après avoir affronté la plus grande crise sociale et politique de la Ve République, de Gaulle entend réformer la France par la régionalisation et la participation. Alors qu'il dispose d'une écrasante majorité à l'Assemblée nationale, il soumet son projet au peuple, par un référendum. Le non l'emporte, et le général de Gaulle renonce aussitôt à sa fonction de président de la République.

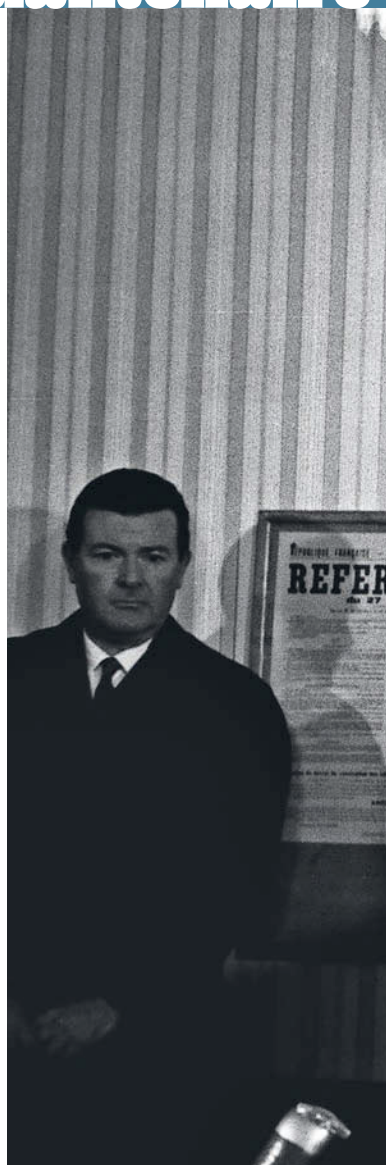
AFP

Au soir du 30 juin 1968, le général de Gaulle a gagné la bataille engagée au début du mois mai, lors des émeutes estudiantines du Quartier latin. Il a affronté la plus grande grève de l'histoire et il a craint, pendant quelques heures, de voir la France basculer dans le chaos. Mais le président de la République ne se fait guère d'illusions. Il sait ce que le triomphe électoral de ce 30 juin doit aux frayeurs des bourgeois, petits et grands. Alain Peyrefitte, qui avait subi le premier choc, en tant que ministre de l'Education nationale, peut bien s'écrier : *« Si nous ne faisons pas de bêtises, nous sommes au pouvoir pour trente ans. »* Le parti gaulliste, l'UDR, obtient en effet 293 députés, une majorité absolue, en comptant les républicains indépendants de Valéry Giscard d'Estaing et des divers droite, la majorité compte 367 députés.

La gauche, de nouveau divisée, tombe à 92 sièges, les centristes de Jean Lecanuet ne sont que 27. Tout autre que le général de Gaulle se bornerait à gouverner sans accroc puisqu'il dispose d'une majorité, jusqu'au terme de son septennat, prévu pour décembre 1972. Mais celui qui disait, dix ans plus tôt, qu'il n'allait pas, à son âge, *« commencer une carrière de dictateur »*, n'entend pas, à 78 ans, se muer en conservateur immobile. Moins encore se distancier du pouvoir. Le 10 juillet 1968, il remplace le Premier ministre Georges Pompidou par Maurice Couve de Murville. Un fidèle absolu, en dépit d'un ralliement tardif à la France libre, à Alger en 1943. Ministre des Affaires étrangères, il avait géré le domaine réservé du président de la République, accompagnant toutes ses audaces, à commencer par les multiples défis au grand allié américain. Contrairement à Georges Pompidou, qui n'est plus que « le député du Cantal », Couve de Murville ne brigue pas la succession du Général, il le sert. Son gouvernement comporte des ministres réformateurs, dont Edgar Faure, qui s'attelle aussitôt à la réforme de l'Education nationale.

À LIRE

Le jour où de Gaulle est parti, de Guy Konopnicki, Nicolas Eybalin éditeur, 200 p., 15 €.

du référendum de 1969

DE GAULLE, CHARLES, A VOTÉ ! Le 27 avril 1969, le général de Gaulle glisse un bulletin dans l'urne, dans son bureau de vote de Colombey-les-Deux-Eglises.

Les alliés giscardiens sont relégués aux tâches de maintien de l'ordre, assurées d'une main de fer par Raymond Marcellin. Le gouvernement applique à la lettre les principes énoncés par de Gaulle au plus fort de l'orage de Mai : *« La réforme, oui, la chienlit, non. »* Et le maître mot de la réforme est « participation ». Car, si les grévistes de Mai ont obtenu de substantielles augmentations de salaire et des avancées sociales, de Gaulle s'inquiète de la persistance du « malaise moral » qui a provoqué la révolte. Il veut s'attaquer aux causes du mal, en associant les Français à toutes les décisions qui les concernent, dans l'administration locale, l'enseignement et la vie économique. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette perspective, qui déplaît souverainement au patronat et à la droite, ne suscite guère l'enthousiasme dans les rangs de l'UDR. Le député du Cantal ne fait pas mystère de ses réticences.

La fronde contre la participation s'exprime ouvertement, à partir du 8 octobre 1968, quand Edgar Faure présente à l'Assemblée nationale la loi-cadre de l'Education nationale. Alain Peyrefitte s'inquiète de cette *« brèche dans l'autorité de l'Etat »*. Les grognards du gaullisme, comme André Fanton et Alexandre Sanguinetti, voient dans l'instauration de la participation étudiante une prime aux émeutiers de Mai. Fort étrangement, le projet suscite plus de réticences chez les gaullistes que dans l'opposition. Le centriste Jacques Duhamel lui apporte le soutien sans ➤

POURQUOI ON EN PARLE

L'USURE DU POUVOIR, LE REFUS DES RÉFORMES

Il y a cinquante ans, la France disait non à la régionalisation et à la réforme du Sénat, institution obsolète s'il en fut. En réalité, les électeurs ne répondaient pas à la question, ils votaient pour ou contre le général de Gaulle. Le chef de la France libre en tira les conséquences et se retira, en sachant ce que la victoire du non devait aux trahisons et aux calculs politiciens. Depuis lors, s'il y eut des réformes de l'administration des territoires, le Sénat demeura intouchable. De Gaulle parti, les institutions de la Ve République furent vidées de leurs sens et soumises au régime des partis. Ce « dégagisme » avant la lettre a fait des dégâts ! ■

réserve de son groupe. La FGDS, qui rassemble les radicaux, les socialistes et les conventionnels de François Mitterrand, ne s'y oppose pas. Mieux encore : le communiste Roland Leroy commence son intervention par une critique attendue de *« l'université de classe »*, pour mieux soutenir *« les aspects positifs de la réforme »*. Or, Roland Leroy n'est pas seulement député de la Seine-Maritime, il est secrétaire du comité central du PCF, et c'est bien la première fois qu'un dirigeant communiste de ce niveau parle, devant l'Assemblée nationale, d'aspects positifs de la politique intérieure du gouvernement.

La loi Edgar Faure adoptée, le président de la République charge Jean-Marcel Jeanneney, ministre d'Etat, de préparer un projet d'envergure. Cet agrégé d'économie, qui a grandi sous les ors de la République, ne craint pas de proposer une réforme radicale. Tête pensante de la politique économique gaulliste, fondée sur l'initiative de l'Etat, Jean-Marcel Jeanneney a été le promoteur de la politique d'aide aux pays en voie de développement. C'est aussi lui qui a obtenu, en décembre 1967, le soutien du gouvernement au projet de loi Neuwirth légalisant la contraception. Mais, en novembre 1968, tandis que Jeanneney informe régulièrement le président de la République de l'avancée de son projet, qui doit être annoncé lors des vœux du 31 décembre, la France se trouve prise dans une tempête monétaire. Jeanneney suspend son travail et bataille pour éviter une forte dévaluation du franc qui réduirait singulièrement l'augmentation du pouvoir d'achat acquise en mai 1968. Des mesures d'encadrement du crédit, de hausse des taux d'intérêt et de contrôle des changes permettent de stabiliser la monnaie, dans un contexte de croissance exceptionnelle.

Le 31 décembre 1968, en présentant ses vœux aux Français, de Gaulle peut se prévaloir d'une victoire sur le Fonds monétaire. Il revient sur les événements de mai-juin, ironise sur ce désordre qui se prétend révolution. Mais il fait une proposition proprement révolutionnaire, rien de moins que *« la réforme de la condition des hommes »* ! Le président annonce bien un bouleversement : *« A ce mal du siècle, qui est le malaise des âmes, nous pouvons remédier, en assurant la participation de tous. »* L'annonce d'un projet grandiose pour l'année 1969 provoque des frayeurs chez ceux que 1968 avait tant secoués ! A droite et au sein même de l'UDR, on murmure que le vieux déraille, et l'on songe qu'il est temps d'assurer la succession. Le député du Cantal sort de sa réserve. En voyage à Rome, en janvier 1969, Georges Pompidou dégaine le poignard de Brutus et affiche sa vocation à devenir un jour ou l'autre président de la République.

Le Général s'attaque au Sénat

A ceux qui désormais le poussent ouvertement vers la retraite, Charles de Gaulle répond par un discours prononcé à Quimper le 2 février 1969. Qui donc veut moderniser la France, adapter ses institutions, qui a entendu le message de Mai 68, celui de la jeunesse et celui des oubliés de la croissance ? De Gaulle n'a pas choisi la Bretagne par hasard. Il n'a pas oublié ces marins de l'île de Sein gagnant l'Angleterre pour répondre à son appel du 18 juin 1940, ni les combattants volontaires du Morbihan qui chassèrent l'occupant en 1944. En lecteur de Chateaubriand, il rappelle l'apport de la Bretagne à la nation française, mais surprend son auditoire, en prononçant en breton les vers d'un poète qui n'est autre que son grand-oncle.

De Gaulle comprend la révolte de cette région enclavée, qui réclame à la fois plus d'autonomie et plus de liens avec le reste du pays. La ville de Quimper est alors reliée à Rennes et à Paris par un train à l'allure de tortillard et par une route à deux voies, cahoteuse et dangereuse. De Gaulle s'engage à entreprendre sans délai des travaux de modernisation. Et il annonce une réforme, fondée sur la régionalisation et la participation, réforme sur laquelle le peuple français sera appelé à se prononcer au printemps par voie de référendum. Il s'agit bien de transformer les institutions, de confier la gestion des régions à des conseils élus et de transformer le Sénat, qui comportera pour moitié une représentation des territoires, élue par les grands électeurs, et pour l'autre moitié les représentants de l'économie, du travail et de la culture.

Au lendemain du discours de Quimper, l'affolement gagne les rangs de la majorité. De Gaulle s'est adressé directement au peuple, avant même de soumettre le projet au gouvernement. Et il ose toucher au Sénat ! Seul Jean-Marcel Jeanneney pouvait l'aider à concevoir pareille audace. Le Sénat n'est pas, pour lui, un sanctuaire inviolable : son père, Jules Jeanneney, en était le président, en 1940, et à ce titre, il avait coprésidé, avec Edouard Herriot, la réunion du Parlement à Vichy, tout en refusant de prendre part au vote, pour ne pas cautionner le sabordage de la République. Le débat politique qui s'engage après le discours de Quimper

AFP

LE REJET PAR LES URNES
Pour beaucoup d'électeurs, le référendum est l'occasion de sanctionner l'exécutif. Ici, le 28 avril, sur les Champs-Elysées.

du référendum de 1969

AFP

LE SOIR DU SCRUTIN, au ministère de l'Intérieur. Les ambitions réformatrices du Général ne feront pas le poids face à des partis et des électeurs qui envisagent déjà l'après-de Gaulle.

se focalise sur la question du Sénat. Il se fait aussitôt un front des notables, qui rassemble les socialistes, les radicaux, les centristes et la droite libérale. De Gaulle ne cède pas, le gouvernement adopte le projet de loi le 2 avril et fixe la date du référendum au 27 avril.

Une menace pour les syndicats

Le cartel des non qui prend forme n'est pas au goût du Parti communiste. Ce conglomérat fleure bon la IVe République et il est, de surcroît, clairement atlantiste. Waldeck Rochet, secrétaire général du PCF, dénonce aussitôt les tentations de troisième force et met en garde les socialistes contre le retour aux alliances à droite. L'organisation rapide du référendum oblige les communistes à se prononcer. De Gaulle, dès le début de la campagne, a fait savoir qu'il se retirera si le peuple le désavoue. Au comité central du PC, François Billoux, ancien ministre du gouvernement provisoire, prévient ses camarades. Pour avoir assisté au départ du Général en janvier 1946, il sait qu'il sera impossible de le retenir. Pourquoi ne pas adopter une position révolutionnaire, boycotter le référendum et laisser de Gaulle triompher de la droite atlantiste ? Les dirigeants de la CGT ne l'entendent pas ainsi. Georges Séguy ne peut accepter la délégation de la représentation des salariés au Sénat, il y voit, non sans raison, une menace pour l'autonomie des syndicats et pour le statut de centrale représentative que la CGT partage avec la CFDT et Force ouvrière. Au terme d'un débat où plusieurs dirigeants font remarquer que le Parti ne peut s'engager sur la voie du boycott électoral, qu'il a combattu avec virulence en juin 1968, le PCF appelle à voter non.

Dès lors, tout s'accélère. L'UDR est le seul parti qui appelle à voter oui au référendum, mais nul n'ignore que nombre de ses dirigeants songent déjà à la suite, incarnée par le député du Cantal. Pendant ce temps, les socialistes et les centristes préparent leur version de la relève, avec le président du Sénat, Alain Poher, à qui la Constitution confie l'intérim en cas de démission du président de la République. Les sondages accréditent bientôt cette hypothèse. De Gaulle réagit le 10 avril, dans un entretien télévisé avec Michel Droit : *« Il est bien vrai que certains, oubliant déjà ce que fut l'éruption de mai-juin, trouvent qu'on peut en rester là sans remédier aux causes profondes du danger et que des mesures techniques de circonstance doivent suffirent à tout remettre en ordre. Je pense qu'ils ont tort. »* Mais il est déjà trop tard. La tendance se confirme, jour après jour. A la veille du scrutin, le PCF réunit ses cadres les plus sûrs pour leur demander d'inverser un maximum de votes. L'opération tourne court : pour la base, le vote non est la revanche de la défaite de juin 1968.

Le 27 avril, le non l'emporte à plus de 52 %. Le général de Gaulle, qui comme à son habitude suit les résultats depuis Colombey-les-Deux-Eglises, dicte vers minuit un bref communiqué, annonçant qu'il met fin à ses fonctions. La décision prend effet dès le lendemain matin. De Gaulle ne revient pas à l'Elysée, laissant à son cabinet le soin de transmettre, sans cérémonie, les pouvoirs à Alain Poher. Pour l'histoire, André Malraux donnera toute sa grandeur à ce départ, dans *Les chênes qu'on abat…* ■ **G.K.**

RÉGIONALISATION ET SI LA À CÔTÉ DE SON HISTOIRE ?

En avril 1969, Charles de Gaulle offrait à notre pays une occasion sans précédent de rompre avec ses vieilles traditions centralisatrices jacobines. **PAR PÉRICO LÉGASSE**

Reporters associés / Gamma

DANS LES RUES DE QUIMPER, le 2 février 1969. L'homme du 18 Juin annonce dans un discours "l'avènement de la région" et la tenue prochaine d'un référendum sur la question.

En composant le gouvernement de Maurice Couve de Murville, qui succéda à celui de Georges Pompidou au lendemain des élections législatives des 23 et 30 juin 1968, où un raz-de-marée gaulliste avait envoyé une majorité écrasante à l'Assemblée nationale (387 sièges sur 487), le général de Gaulle voulut que les territoires à « identité spécifique » soient représentés dans le cabinet. Ainsi trouvait-on deux Corses, François-Xavier Ortoli et Joseph Comiti, deux Alsaciens, Maurice Schumann et André Bord, deux Bretons, Yves Guéna et Yvon Bourges, un Lorrain, Pierre Messmer, un Savoyard, Pierre Dumas, et un Basque, Michel Inchauspé. L'idée était de préparer le référendum, annoncé dès l'allocution du 24 mai 1968 et finalement fixé au 27 avril 1969, par lequel les Français étaient appelés à se prononcer sur la nécessité d'une mutation de la société. Outre la redéfinition du Sénat, cette mutation portait sur trois domaines, les entreprises, l'université et les régions. Parce qu'il remettait en cause les structures fondamentales de l'Etat, c'est ce dernier point qui fut perçu comme l'élément majeur de la consultation. En y regardant de plus près, si le projet bousculait l'ordre jacobin établi, on parlerait aujourd'hui davantage de déconcentration que de régionalisation.

Une diversité culturelle

La loi de décentralisation de 1982, conduite par Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur de Mitterrand, était tout aussi ambitieuse. Mais l'annonce de 1969 fit l'effet d'une bombe, car, pour la première fois depuis 1793, la France était appelée à se repenser plurielle sans pour autant cesser d'être une et indivisible. Il s'agissait en fait de renouer avec

dum de 1969

FRANCE ÉTAIT PASSÉE

une diversité culturelle et politique qui avait façonné l'âme française à partir de nuances linguistiques, sociales ou traditionnelles, sur lesquelles s'était fondé le socle national. Et c'est bien cette diversité que la Révolution célébra le 14 juillet 1790, lors de la Fête de la fédération, avant que les Jacobins, engageant ce qui allait devenir la Terreur avec l'élimination physique des Girondins, ne forgent le modèle étatique que Napoléon allait cristalliser, non sans génie, sur les ruines du précédent. Courage visionnaire d'un patriote qui concevait que, en rayant de la conscience populaire les différences constitutives de la diversité identitaire française, le jacobinisme totalitaire avait jeté le bébé avec l'eau du bain de la Révolution. Le Général se souvenait que la France avait été la première puissance mondiale du temps où elle était provinciale et diverse.

Une vision du pays que l'on pourrait qualifier de réactionnaire si elle n'était légitimée, dans une pulsion de progrès et de liberté, par le concept des *« petites patries »* si chères à Jean Jaurès. Il suffit de réécouter les interventions du Général pour saisir que le héros de la France libre entendait bien redonner au pays, dans une dialectique parfaitement républicaine, l'organisation territoriale par laquelle, dans son esprit, cette nation s'était imposée à l'histoire : *« Il s'agit d'apporter à la structure de notre pays un changement très considérable. C'est beaucoup de faire renaître nos anciennes provinces, aménagées à la moderne, sous la forme de régions »* qui verraient leurs compétences élargies. Compétences en matière d'équipements collectifs, de logement et d'urbanisme, avec pouvoir de se pourvoir en justice, recourir à l'emprunt, passer des contrats, prendre des participations dans des sociétés d'économie mixte, créer, gérer ou concéder des établissements publics et conclure des conventions avec d'autres régions, *« afin de leur donner les moyens nécessaires pour que chacune règle ses propres affaires tout en jouant son rôle à elle dans notre ensemble national, d'en faire des centres où l'initiative, l'activité, la vie, s'épanouissent sur place »*. Si les mots ont un sens, et l'on sait qu'ils en avaient dans la bouche de l'homme du 18 Juin, les termes de cette allocution sont sans appel.

Sur un registre similaire, force est d'admettre que « *Vive le Québec libre !* » lancé deux ans plus tôt du balcon de l'hôtel de ville de Montréal ne relevait pas de la boutade démagogique. Non content de constater que les grandes puissances démocratiques tirent souvent leur suprématie de leur fédéralisme, comme c'est le cas pour les Etats-Unis, la République indienne, le Brésil, le Canada ou la République fédérale d'Allemagne, le fondateur de la V[e] République était arrivé à la conclusion, avec parallèlement la même certitude que l'Algérie ne pouvait pas rester française sans constituer un jour une menace, que la France ne pourrait redevenir aussi glorieuse et aussi puissante qu'il la rêvait au tréfonds de son être qu'en évoluant vers une cohésion nationale politiquement inscrite dans un régionalisme institutionnel.

LA FRANCE ÉTAIT APPELÉE À SE REPENSER PLURIELLE SANS POUR AUTANT CESSER D'ÊTRE UNE ET INDIVISIBLE.

Quelle fut, au fond, l'analyse gaullienne ? Elle fut de penser que, libérées de la sclérose technocratique d'une centralisation administrative omnipotente, une Bourgogne, une Provence, une Alsace, une Auvergne, une Bretagne, une Normandie ou une Lorraine dotées de pouvoirs leur donnant les moyens d'agir sur les enjeux locaux et les réalités du moment, en prenant en main une partie de leur destin, sans dépendre de Paris, ni trahir la solidarité nationale, rendraient, par cette fédération de ferveurs et d'énergies retrouvées, la France plus forte.

Un air de déjà entendu ?

Sensible aux attentes d'une société confrontée à une pression croissante de l'Etat sur les individus et à une mainmise parisienne sur les mécanismes vitaux du pays, de Gaulle savait la démocratie exposée à un risque de démobilisation citoyenne. Renforcer la souveraineté populaire, par un rapprochement entre les citoyens et les organes de décision, en consolidant la République des proximités de pouvoir. N'y aurait-il pas comme un air de déjà entendu ? Telle était la vision de celui que Pompidou et Giscard d'Estaing lâchèrent en torpillant le référendum pour satisfaire leurs ambitions personnelles. L'échec fut fatal au Général au moment où celui-ci hissait plus haut son idée certaine de la France.

Une certaine idée de la France, inscrite dans un premier temps dans le discours de Bayeux, le 16 juin 1946, puis dans ce défi historique, dont 52,41 % des électeurs se détournèrent en ce 27 avril 1969, laissant une opinion mal remise de Mai 68 et les états d'âme politiciens l'emporter sur l'intérêt supérieur de la patrie. Charles de Gaulle, une fois de plus, avait vu juste. En abattant ce chêne auquel elle devait plusieurs fois son salut, la France passait, on le sait aujourd'hui, à côté de l'histoire. ■

LA PARTICIPATION : UNE OCCASION MANQUÉE

Le partage des fruits de la croissance et du pouvoir de gestion dans les entreprises entre salariés et patrons figurait en filigrane dans le projet référendaire. Les patrons prirent peur et quelques syndicats contestèrent le projet, toujours en jachère cinquante ans après. **PAR FRANCK DEDIEU**

Seul. Une fois encore, seul. Abandonné par une partie des siens, peut-être pour une poignée de mots prononcés à la télévision le 25 avril 1969, l'avant-veille du scrutin référendaire : *« Associer la représentation des activités productrices et les forces vives de notre peuple à toutes les mesures locales et législatives* [...] *La participation fait partie intégrante de la réforme qu'exige désormais l'équilibre de la société moderne. La refuser, c'est s'opposer à cette transformation sociale, morale, humaine. »* Ces fameuses « forces vives » savent lire entre les lignes du Général et voient très vite dans le vieux thème gaulliste de la participation une menace pour leur pré carré et leurs intérêts. Dont acte : patrons d'industrie, centrales syndicales et même alliés politiques ne joueront pas le jeu et pour beaucoup voteront non en connaissance de cause. *« La fusion du Sénat et du Conseil économique et social devait accélérer le projet de participation pour associer les salariés au profit mais aussi à la gestion des entreprises sous la houlette de l'Etat. Ce dessein-là n'enchantait pas tout le monde »,* décrypte Jacques Godfrain, président d'honneur de la Fondation Charles-de-Gaulle et spécialiste du sujet.

Aujourd'hui, avec cet art consommé de passer toute notion à l'édulcorant managérial, les consultants et autres gourous de la stratégie parleraient gentiment de « gouvernance d'entreprise », mais le projet en gestation tient d'une véritable révolution, du changement radical imaginé par quelques gaullistes de gauche, sans couteau entre les dents mais armés de solides connaissances juridiques et économiques. Tels René Capitant, alors ministre de la Justice, et Louis Vallon, député de Paris mais surtout auteur en 1965 d'un amendement fameux,

LES "FORCES VIVES" VOIENT DANS LE THÈME GAULLISTE DE LA PARTICIPATION UNE MENACE POUR LEUR PRÉ CARRÉ.

hardi et fondateur de la doctrine sociale du gaullisme. Il vise ni plus ni moins à confier aux salariés une partie de la plus-value réalisée par l'accroissement du profit mais aussi de l'épargne (autofinancement de l'entreprise). Pas besoin de maîtriser les subtilités de la comptabilité analytique pour imaginer les réactions du patronat. Inspirée de l'amendement Vallon, l'ordonnance de 1967 ne fera d'ailleurs pas beaucoup d'émules. Le nombre moyen d'accords de participation sur la période triennale 1969-1970-1971 ne dépasse pas la barre des 4 000 par an. Quant à la prime allouée à chaque salarié bénéficiaire, elle atteint 353 francs, soit l'équivalent de 434 € aujourd'hui.

Triptyque gaullien

« Partager les fruits passe encore, mais partager le pouvoir de gestion, pas question ! » s'amuse Jacques Godefrain. *« On ne combat pas les soviets en créant d'autres soviets »,* lance-t-on même tout en nuance au CNPF, l'ancêtre du Medef. Dans la revue de la Fondation Charles-de-Gaulle, le haut fonctionnaire et écrivain Patrick Samuel évoque la peur patronale d'un projet de loi en préparation après le référendum pour faire cohabiter dirigeants et syndicalistes dans la conduite de l'entreprise. Même le Centre des jeunes dirigeants, d'ordinaire moins rétif aux idées de cogestion, attendait plus d'innovations et sans doute moins d'interventionnisme étatique. *« Pour Charles de Gaulle, l'association capital/travail devait se faire sous l'autorité d'un arbitre incontestable, l'Etat »,* poursuit Jacques Godfrain. Dans ce triptyque gaullien « Patrons-Salariés-Institutions » tiennent ensemble son « pancapitalisme », théorisé par Louis Vallon, son christianisme social hérité des lectures

dum de 1969

AFP

LILLE, LE 27 AVRIL 1969
CGT, CFDT, FO : la plupart des syndicats n'adhèrent pas au projet et votent non à la proposition référendaire. Seule la CFTC y voit une avancée sociale.

de Péguy. *« Il faut condamner le capitalisme* […]. *Il faut condamner le communisme totalitaire. Il faut trouver une nouvelle voie, la participation »*,* résume le Général.

Mais, ironie suprême de l'histoire, la plupart des syndicats n'adhèrent pas au projet et votent non à la proposition référendaire. Dès 1967, dans le journal de la CGT, *le Peuple,* André Barjonet, l'économiste de la centrale syndicale, voit dans la participation *« une duperie et un vol »*. Mieux vaut une bonne vieille augmentation de salaire que des miettes de profits. Quant à siéger aux côtés de son ennemi de classe, non merci… FO et la CFDT, elles, redoutent les négociations à l'échelle d'une entreprise et préfèrent agir à l'échelon des branches au nom de l'égalité entre salariés. Seuls les travailleurs chrétiens de la CFTC voient dans la participation un projet d'apaisement politique conforme à la doctrine sociale de l'Eglise.

Mais, plus grave, le projet divise au sein même de la famille gaulliste, où, sur cette épineuse question, semble se jouer une nouvelle bataille d'Hernani entre les Modernes et les Anciens. Le Premier ministre Georges Pompidou reste loyal mais ne montre pas un enthousiasme débordant pour un projet coopératif un peu « boy-scout », suranné et utopique. Alors ministre des Affaires étrangères, l'ancien locataire de Matignon Michel Debré éprouvait d'ailleurs les mêmes réserves à l'endroit de l'intéressement des salariés. Quant au jeune président de la Fédération nationale des républicains et indépendants passé par le ministère des Finances, Valéry Giscard d'Estaing, il entend plutôt entrer de plain-pied dans un capitalisme à l'américaine fait de « deals » entre patrons, de titres cessibles et flottants au gré des marchés libres.

L'influence des patrons ?

« Après le non au référendum de 1969, la participation ne parviendra plus vraiment à refaire surface. Comme si des forces s'opposaient à pousser au bout de sa logique le partage des pouvoirs entre actionnaires et salariés. Tout au plus, des avancées se produisent sur des sujets financiers comme l'actionnariat salarié ou l'intéressement, mais rien de bien significatif sur la gestion partagée de l'entreprise, sur la mutualisation des prises de décision malgré les encouragements en ce sens d'experts comme François Bloch-Lainé ou Pierre Sureau», note Jean-Baptiste Barfety, rapporteur de la mission dite Notat-Sénard sur la réforme de l'entreprise. Inspirée de ce document, la loi dite Pacte passe d'ailleurs très vite sur le sujet de la coopération capital/travail. Un seul point y revient timidement : les administrateurs salariés. Ils gagnent un siège supplémentaire quand les conseils alignent plus de huit administrateurs au tour de table. Franchement pas révolutionnaire ! De mauvaises langues y voient, auprès de parlementaires En marche, l'influence des grands patrons soucieux de rester maître chez eux. Comme il y a cinquante ans… ■

* « La Participation dans l'entreprise : de la théorie à la pratique », Lucette Le Van-Lemesle in *Septentrion*, « la Politique sociale du général de Gaulle », Robert Vandenbussche, Jean-François Sirinelli et Marc Sadoun.

AGORA

L'IDÉE RÉPUBLICAINE DE LA SEMAINE

UN EXERCICE DE PRESTIDIGITATION

La grand-messe a été dite et le résultat des revendications inscrites dans les cahiers de doléances ressemble étrangement au programme de notre président. La question se pose donc : pourquoi avoir dépensé 12 millions d'euros pour un tel résultat ? La plus forte participation sur Internet se rencontre dans les villes. Là où sont les internautes, et où il est le plus facile de se connecter. Dans les campagnes, il ne faut pas oublier les zones blanches. Les résultats, sur les cahiers de doléances en place dans les mairies, correspondent aux problèmes souvent personnels des administrés, alors que, dans les grandes villes, se concentrent des propositions de politique générale. Ces participants-là ressemblent curieusement aux 24 % d'électeurs d'Emmanuel Macron ! « Les » Français veulent d'abord moins d'impôts sur le revenu. Ils ont complètement occulté le problème du retour de l'ISF. Ils ne parlent finalement que très peu du pouvoir d'achat en berne ou des injustices rencontrées par les retraités sur le calcul de leurs pensions. Ils désirent, paraît-il, que chacun paie des impôts et ce, dès le premier euro perçu ! Que les aides sociales soient compensées par des travaux d'intérêt général ! Ils plébiscitent l'idée de travailler un jour gratuitement pour participer aux besoins à venir de la dépendance du quatrième âge et prônent le recul de l'âge de départ à la retraite. A croire, mais comment est-ce possible, que, telle une République bananière, lors d'une élection, les urnes ont été remplies de bulletins en accord avec cette politique subie depuis près de deux ans ! C'est vraiment curieux ! Que sont devenues les revendications premières des « gilets jaunes », sur les ronds-points, et les plus de 70 % de Français qui les soutenaient ? C'était ailleurs ? Dans un autre pays ? Avec une autre population ? ■ **COLETTE RABEY**

Réagissez à l'ensemble de ces prises de position en écrivant à *Marianne*, « Journal des lecteurs », 28, rue Broca, 75005 Paris, ou sur lecteurs@ journal-marianne.com

Courrier

LA LOI DU **PRIVÉ**

Baisser les impôts, voici la victoire démagogique, cynique, du gouvernement. Avoir réussi à faire croire que c'est ce que les citoyens veulent. Mais c'est exactement ce que le modèle dominant souhaite : continuer, voire achever, le transfert du public vers le privé. Il ne s'agit pas de continuer à diminuer le partage public des ressources publiques et privatiser les secteurs qui doivent être partagés, mais bel et bien les renforcer et rendre la contribution fiscale juste, équitable. Les rentrées fiscales ne doivent pas aller au privé, ce n'est pas leur raison d'être. Ceux qui souhaitent que le secteur privé remplace le secteur public doivent agir en cohérence, prendre leurs responsabilités et assumer leurs risques, restant toujours sous l'œil de la loi publique afin de ne pas imposer la loi du privé. ■ **BERNARDO NUDELMAN**

ABANDON EN PLEINE COURSE !

Eux qui se prétendaient être les meilleurs, tels des cyclistes du Tour de France, ils quittent la compétition pour regarder la suite des événements depuis le bord de la route ! Tous ces arrogants, avec à leur tête Benjamin Griveaux, préfèrent la Mairie de Paris à leur pays. Ils prétendaient vouloir changer la politique et les voilà quittant le navire, laissant seul leur chef. Le Premier ministre, quant à lui, n'a même pas eu le droit de proposer des remplaçants à ces fuyards, preuve qu'il ne sert plus à rien, n'étant plus qu'une courroie de transmission entre l'Elysée et les ministres. Bientôt, le palais de l'Elysée sera vide, tous les conseillers devant pallier les démissions à venir. Preuve est faite que l'on ne peut diriger un pays sans expérience. La politique s'apprend sur le terrain, puis en gravissant peu à peu les échelons. Aujourd'hui, on vérifie que le clan macronien a puisé dans ses dernières réserves. ■ **JEAN NIEZGODA, TOMBLAINE**

Vous écrivez ?

Les éditions amalthée recherchent de nouveaux auteurs

Envoyez vos manuscrits :

Éditions Amalthée – 2 rue Crucy, 44005 Nantes cedex 1

Tél. 02 40 75 60 78 / *www.editions-amalthee.com*

"LES TURCS ONT PASSÉ LÀ"

PAR GUY KONOPNICKI

Aussi étrange que cela puisse paraître dans le contexte d'aujourd'hui, la France et la Turquie appartiennent à une même alliance militaire, l'Otan, constituée pour faire face à un danger de guerre qui semblait imminent en 1949. L'alliance ayant survécu au principal ennemi potentiel, l'URSS, l'assemblée parlementaire de l'Otan s'est réunie à Antalya, en Turquie. Le président du Parlement turc, Mustafa Sentop, a ouvert la séance par une attaque en règle contre la France, qu'il a tranquillement accusée de manipuler l'histoire, alors qu'elle n'a aucune leçon à donner étant elle-même coupable, pour l'Algérie et, pendant que nous y sommes, pour le Rwanda. Pour protester contre une telle attaque contre le pays qu'elle représente au sein de cette assemblée, Sonia Krimi, députée LREM de la Manche, a aussitôt quitté la salle. C'était le moins. En retour, Sonia Krimi a reçu des menaces de mort et un flot naturel d'insultes et d'insanités diverses, flot assorti d'une campagne de dénigrement de la France et de son histoire.

Le gouvernement turc n'allait tout de même pas présenter des excuses ; bien au contraire, son ministre des Affaires étrangères en a rajouté, en reprochant cette fois l'institution d'une journée nationale de commémoration du génocide des Arméniens, en avril 1915. Contrairement à la France, qui ne cesse de se repentir du colonialisme et de la guerre d'Algérie, la Turquie de Recep Tayyip Erdogan s'érige en juge et gardienne de son histoire. La négation du génocide de 1915 est devenue un dogme d'Etat, gardé par la censure intérieure et par un véritable terrorisme intellectuel, visant à intimider les historiens et les gouvernements.

La France est donc une grande coupable devant l'histoire. Elle a toujours calomnié les Ottomans, comme en témoigne un fameux poème de Victor Hugo, *l'Enfant,* daté de juin 1828, récité dans toutes les écoles, à l'époque où l'on y enseignait la poésie française. *« Les Turcs ont passé là : tout est ruine et deuil »…*

Hugo, déjà, manipulait l'histoire, avec la complicité de Delacroix. La Turquie contemporaine ne peut supporter la longue histoire des massacres qui ont accompagné le déclin de l'Empire ottoman, de l'île grecque de Chio en 1822 au génocide de 1915, en passant par les massacres répétés en Cilicie, à la fin du XIXe siècle. Seule la France doit répondre de ses crimes, même de ceux que d'autres ont perpétrés au Rwanda. L'offensive antifrançaise serait anecdotique si elle ne s'inscrivait dans une révision systématique de l'histoire contemporaine.

Une doxa s'installe, obligeant la France à la repentance perpétuelle, tandis que l'Empire ottoman et les Etats barbaresques porteraient une histoire lumineuse. La France, il est vrai, fut esclavagiste, du Code noir de Louis XIV au décret d'abolition de la Convention en 1794, et du rétablissement de l'esclavage par Bonaparte à son abolition définitive par la IIe République, en 1848. L'Empire ottoman affaibli accepta, en 1890, de signer une convention internationale interdisant le commerce d'esclaves, mais seulement le commerce. La pratique de l'esclavage perdura jusqu'à la défaite turque de 1918. Le colonialisme des puissances européennes est étudié sans concession dans tous les pays concernés, la France n'étant pas la dernière à regarder sévèrement son passé. Le souvenir de l'impérialisme ottoman, en Europe, au Proche-Orient et au Maghreb, tend à s'effacer. Pour mieux rompre avec toutes les avancées progressistes de la révolution kémaliste, Recep Erdogan n'a de cesse d'installer une histoire officielle, un révisionnisme d'Etat qui ne s'arrête pas à la négation du génocide des Arméniens.

Passe que le président turc revendique l'héritage des sultans et tente de restaurer une fierté nationale. Tous les pays honorent des héros douteux, rois, empereurs et généraux, qui furent autant de criminels de guerre. Cependant, la Turquie entend imposer son histoire officielle jusque dans les réunions internationales, quitte à piétiner tous les usages diplomatiques, en insultant une délégation française. Les usages contemporains étant ce qu'ils sont, Sonia Krimi reçoit donc insultes et menaces, qui la visent personnellement, alors qu'elle agissait en tant que représentante élue des parlementaires français. L'intimidation accompagne la négation de l'histoire, les messages peuvent être anonymes, ils portent la marque de Recep Tayyip Erdogan. ■

AH ! SI JULIAN ASSANGE AVAIT ÉTÉ RUSSE...

PAR JACK DION

Le drame de Julian Assange, c'est d'être australien et non pas russe. S'il avait été poursuivi par le Kremlin, le fondateur de WikiLeaks serait considéré en Occident comme un esprit indépendant, un courageux dissident refusant de plier face à la raison d'Etat, le successeur de Soljenitsyne, le descendant des refuzniks, le symbole de la liberté persécutée. Il serait fêté par les télévisions, encensé par les éditorialistes. On chanterait sa gloire, on pétitionnerait en son nom, on déclamerait son combat. Bernard-Henri Lévy s'installerait dans une suite d'un palace de Moscou pour crier sa solidarité pleine et entière. Raphaël Glucksmann rebaptiserait sa liste pour les européennes du nom de ce nouveau héros. Les gouvernements se disputeraient l'honneur de lui offrir le droit d'asile. Son visage serait affiché sur la façade de l'Hôtel de Ville de Paris et Anne Hidalgo mettrait la tour Eiffel en berne jusqu'au jour de sa libération.

Seulement voilà, Julian Assange n'est pas russe. Il est poursuivi de sa vindicte par l'empire américain. Il est donc suspect et soudain oublié de tous, y compris des journaux qui, voici peu, se nourrissaient de ses révélations. En décembre 2010, il était élu « personnalité de l'année » par le magazine *Time,* tandis que *le Monde* le sacrait « homme de l'année ». Aujourd'hui, le journal du soir décrète qu'il a *« quitté le monde des défenseurs des droits humains pour rejoindre celui des absolutistes de la transparence, faisant, au passage, un cadeau aux pires services de sécurité de la planète ».* On est passé du coup de main confraternel au coup de poignard dans le dos.

Pourquoi donc Julian Assange subit-il pareil traitement ? Comment écrire de telles vilenies à propos d'un homme enfermé durant 2 487 jours dans une cellule ayant pris la forme d'une chambre de 18 m² de l'ambassade d'Equateur à Londres ? Il en a été exfiltré manu militari après que le président de ce pays, Lenin Moreno, a reçu une aide inespérée de 10 milliards de dollars du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Depuis, Julian Assange est en prison à Londres, sous la menace d'une demande d'extradition des Etats-Unis qui en ont fait depuis longtemps l'ennemi médiatique numéro un. Ils ne lui pardonnent pas d'avoir mis sur la place publique certaines mœurs inavouables, notamment pendant la guerre d'Irak, ainsi qu'en matière d'espionnage, domaine où l'Amérique n'a de leçon à recevoir de personne, pas même de la Russie, de la Corée du Nord ou de la Chine.

On doit à Julian Assange la publication des documents attestant qu'à Bagdad comme en Afghanistan l'armée américaine s'est conduite comme elle l'avait fait en pacifiant le Vietnam au lance-flammes, quelques années plus tôt. Des milliers de documents confidentiels ont été publiés, témoignant de pratiques barbares accablantes. Pour avoir aidé Assange, Chelsea Manning, ancienne militaire en Irak, a été accusée d'espionnage et de trahison. Emprisonnée, torturée, condamnée à trente-cinq ans de prison, elle a finalement été graciée par Barack Obama en 2017. Le 8 mars dernier, elle a été renvoyée en prison pour avoir refusé de témoigner devant un grand jury chargé d'enquêter sur WikiLeaks et son fondateur. Quant à Edward Snowden, ancien analyste de la NSA ayant révélé l'espionnite aiguë pratiquée par l'organisme qui l'employait, il a finalement dû se réfugier à Moscou pour éviter de finir là où les bonnes âmes de Washington rêvent de mettre Julian Assange : derrière les barreaux.

Mais, si Assange est aujourd'hui tombé en disgrâce médiatique, c'est surtout en raison des courriels piratés de Hillary Clinton durant la dernière campagne présidentielle américaine. Du jour au lendemain, sans la moindre preuve, il est devenu un agent de Moscou, un homme infréquentable dont *le Monde* écrit qu'il *« s'attaque aux secrets des pays démocratiques, et rarement à ceux de pays totalitaires ».*

En somme, si Assange n'avait jamais révélé les faits et gestes de l'armée américaine en Irak, la démocratie américaine brillerait de ses mille feux et tout irait pour le mieux. Peu importe qu'il dise vrai ou pas, qu'il dénonce des crimes avérés ou pas. La seule chose qui compte, c'est qu'il dénonce le camp du bien, ce qui prouve qu'il est un agent du camp du mal. Merci de la leçon. On préférera celle signée de George Orwell, qui a écrit : *« Le journalisme consiste à publier ce que d'autres ne voudraient pas voir publié : tout le reste n'est que relations publiques. »* ■

AGORA Courrier

LES RATS QUITTENT LE NAVIRE

Le vaisseau amiral Elyséen devient-il un bateau fantôme ? Alors que le capitaine Macron peine à tenir la barre et le cap en pleine tempête des « gilets jaunes », les membres d'équipage désertent le navire. Une hémorragie. Une fuite des cerveaux, y compris parmi les éléments « premium » du premier cercle, les développeurs du logiciel macronien : le progressisme. Leur devise : « Courage, fuyons ! » Avec désinvolture, les ministres démissionnent à leur gré, faisant fi de l'intérêt général au profit de leurs petits intérêts personnels. Egoïstes, individualistes, flexibles, en bons libéraux ils s'affranchissent du *pool director* de la « start-up nation », pour mieux se vendre ailleurs. Après Gérard Collomb et Nicolas Hulot, MM. Mahjoubi et Griveaux prennent la poudre d'escampette pour briguer la Mairie de Paris. Faut-il y voir un problème de management ? Personne n'est irremplaçable. Les ministres sont des pions interchangeables, la variable d'ajustement d'un gouvernement. Encore faut-il trouver des remplaçants ad hoc sur un banc de touche passablement vide.

Adoubée par le chef de l'Etat, Nathalie Loiseau prend son envol pour mener à bien la campagne européenne de LREM, remplacée par Amélie de Montchalin, une techno, libérale, proeuropéenne. Bruxelles n'a rien à craindre, aucune vague scélérate en vue, ni remise en cause des traités en vigueur.

Le président a fait sienne la devise du film *le Guépard,* de Luchino Visconti : *« Il faut que tout change pour que rien ne change. »* ■ **ALAIN GADULEAU**

LE SCANDALE ADP

Comment peut-on faire pour arrêter de brader notre beau pays ? Privatisation d'ADP, des barrages hydrauliques, de La Française des jeux. Concernant ADP et les barrages, il s'agit de secteurs stratégiques. Si les financiers mettent des milliards sur la table, ils devront se rembourser, ce qui entraînera une hausse des prestations, on a l'exemple pour les autoroutes… Les députés ont adopté par 42 voix contre 17, en nouvelle lecture, l'article 49 du projet de la loi Pacte qui prévoit de supprimer l'obligation pour l'Etat de détenir la majorité du capital ADP. Cinquante-neuf députés ! En pleine nuit ! C'est notre liberté qui est en cause. Je pense que ce type de décision devrait être traité par référendum. ■ **G. CUDRY, FLACEY**

LIBÉREZ LE "EN MÊME TEMPS"

Un petit fait mais symbolique, et qui m'exaspère depuis deux ans : chaque fois qu'un journaliste ou un participant de débat télévisé prononce l'expression « en même temps », il ne peut s'empêcher de s'en excuser, par une formule comme « si l'on peut dire » ou par une gestuelle mimant des guillemets, pour signifier sans doute qu'il s'agit là d'une citation référence, révérence à une invisible mais redoutable autorité, ou par un sourire contrit, sorte de courbette orale, entraînant aussitôt chez tous les participants du débat un sourire de connivence, de complicité : entre soi, on se comprend… Emmanuel Macron aurait-il déposé un brevet sur « en même temps », comme les producteurs de semences OGM ont déposé un brevet sur elles, obligeant dès lors les paysans, à chaque semaille, à payer leur dîme ? Après le brevet sur le vivant, un brevet sur la langue ? Je m'insurge contre cette expropriation, car c'en est une, cette OPA du politique sur notre langue, notre bien commun. Nul n'a le droit de la confisquer à son profit personnel et privé. Dans ce domaine, celui de notre culture, la propriété, c'est le vol. Honte à ceux qui s'en font les complices.

Allons, mesdames et messieurs les Journalistes, foin de courtisanerie ! Par inconscience, par complaisance, par renoncement, ne vous faites pas les complices de notre spoliation. Rappelez-vous, avec La Boétie, que nul ne peut être notre maître sans notre consentement. Rendez-nous la liberté de parler : stop à la privatisation de nos expressions : libérez « en même temps » ! ■ **JOSÉE LE ROY, CHAMPTERCIER**

Marianne

MARIANNE. 28, rue Broca, 75005 Paris
TÉL. : 01 53 72 29 00 FAX : 01 53 72 29 72
FONDATEURS : Jean-François Kahn, Maurice Szafran.
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Richard Lenormand.

RÉDACTION
DIRECTRICE DE LA RÉDACTION : Natacha Polony (2926).
DIRECTEURS ADJOINTS DE LA RÉDACTION : Gérald Andrieu (2915), Franck Dedieu (2939), Jack Dion (2938), Clara Dupont-Monod (2970).
ÉDITORIALISTE : Jacques Julliard (2903).
DIRECTRICE DU NUMÉRIQUE : Delphine Legouté (2929)
RÉDACTION EN CHEF : Maureen Auriol (photo) (2937), Kévin Boucaud-Victoire (débats-idées) (2984), Lucas Bretonnier (société) (2954), Isabelle Chazot (savoir-vivre) (2956), Nedjma van Egmond (culture) (2917), Martine Gozlan (monde) (2925), Périco Légasse (savoir-vivre) (2965), Soazig Quéméner (politique) (2907), Thomas Vampouille (marianne.net) (2998)
MAGAZINES : Eric Decouty (2986).
CHRONIQUEUR : Guy Konopnicki (2964).
FRANCE : François Darras, Laurence Dequay (grand reporter social) (2924), Etienne Girard (2967), Louis Hausalter (2905), Hadrien Mathoux (2921), Bruno Rieth (2978).
INVESTIGATION : Laurent Valdiguié (grand reporter) (2962), Vladimir de Gmeline (grand reporter) (2995), Emmanuel Lévy (rédacteur en chef adjoint) (2920).
MONDE : Anne Dastakian (grand reporter) (2923), Alain Léauthier (grand reporter) (2944).
CORRESPONDANTS : Diane Cambon (Espagne), Ariel F. Dumont (Italie), Yona Heloua (Etats-Unis), Julien Lacorie (Israël), Fabien Perrier (Grèce), Agnès Catherine Poirier (Grande-Bretagne), Thomas Schnee (Allemagne).
CULTURE : Frédérique Briard (2957), Myriam Perfetti (2953).
ASSISTANTE : Elsa Bessot (2926).
JEUX : Jean-Paul Cordier.
JOURNAL DES LECTEURS : lecteurs@journal-marianne.com.
ÉDITION : Myriam Perfetti (première SR) (2953), Stéphane Blondet (2958), Nicolas David (2932), Nathalie Maréchal (2960).
MAQUETTE : Thierry Feuillet (direction artistique) (2927), Anne Choffey (2942).
PHOTO : Hannah Assouline (reporter photo), Frédérique Briard (2957), Gaëlle Gauducheau (2928).

ADMINISTRATION
SERVICES GÉNÉRAUX : Marie Filipovic (2990.
RESSOURCES HUMAINES : Myriam El Barch (2999).
INFORMATIQUE : Philippe Briansoulet (2977).

DIFFUSION
DIRECTRICE DE LA DIFFUSION : Catherine Cathala (2935).
MARKETING ABONNEMENTS : Malika Laghzou (2994), Eric Vandeleene (2991).
VENTES MESSAGERIES : VIP Diffusion Presse – Frédéric Vinot – n° Vert : 08 00 51 49 74.

FABRICATION
DIRECTRICE DE LA FABRICATION : Isabelle Michaux (2933).
PHOTOGRAVURE : Keygraphic.
IMPRIMERIE : Newsprint Lieusaint (77). ISSN : 2425-4088 / No CPPAP 1022 C 89227 Printed in France / Imprimé en France.
PUBLICITÉ : CMI Media, – 3/9 avenue André Malraux – 92300 Levallois-Perret – 01 87 15 48 97.

Origine du papier Allemagne et France. **Taux de fibres recyclés** 85 %. ***Certification*** 100 % PEFC. Ptot kg/t 0,004.

SERVICE ABONNEMENTS
Pour nous contacter : 01.55.56.70.93
abonnements@journal-marianne.com
MARIANNE - 4, rue de Mouchy - 60438 NOAILLES CEDEX
TARIFS ABONNEMENTS
France métropolitaine - Particuliers - 1 an (52 n°s) 120 €
ABONNEMENT POUR LA SUISSE :
Dynapresse SA, Avenue Vibert 38
– 1227 Carouge – Tél. : 022 308 08 08
– dynapress.ch - 1 an - 52 n°s CHF 179.
ABONNEMENT POUR LA BELGIQUE :
Edigroup, Bastion Tower Etage 20
– Pl. du Champ-de-Mars 5 – 1050 Bruxelles
– Tél. : 070 233 304 – abonne@edigroup.be
– 1 an - 52 n°s 149 €
AUTRES PAYS : nous consulter.

Ce numéro comporte un encart broché «abonnements» (ventes). Une lettre de bienvenue posée sur une sélection abonnés France.

NOTRE-DAME ET LE BRASIER IDENTITAIRE

PAR CAROLINE FOUREST

Depuis l'incendie de Notre-Dame, le ciel de Paris est plus bas. Il n'y a plus de flèche pour piquer notre imaginaire, juste un vide piquant nos cœurs. Ils saigneraient à en faire déborder la Seine si les anges du feu n'avaient pas sauvé l'essentiel. Notre-Dame a tenu, grâce à tous ces bras, à ces lances, à ces regards tournés vers elle, et à ces larmes pleuvant sur elle. A l'intérieur, la croix est restée debout pour rassurer les croyants. A l'extérieur, ses cerisiers sont toujours en fleur pour ombrager les passants et couver les amants. Notre-Dame est toujours là. Notre-Dame est restée belle.

Et si, au lieu de vingt ans d'échafaudages auxquels elle était promise, nous rassemblons les fonds pour lui offrir la plus élégante des restaurations, si nous arrivons à imaginer un artifice pour couvrir ses plaies, si nous replantons tous les arbres qu'il faudra couper pour sculpter sa charpente, alors nous pourrons être fiers d'être redevenus des bâtisseurs d'éternel. Par la force d'une nation et d'un Etat laïque qui, comme le disait Hugo, ce grand amoureux de la séparation et de Notre-Dame, veille à se garder *« chez lui et l'Eglise chez elle »*... Sans jamais oublier que la beauté architecturale, ce patrimoine sacré, est notre maison à tous.

C'est au nom de cette séparation et de son intelligence que l'Etat laïque dépense chaque année plusieurs centaines de millions d'euros pour restaurer notre patrimoine, dont de très nombreuses cathédrales reconnues comme monuments historiques. Depuis 1905, l'Etat paye pour entretenir ces murs sans se mêler des âmes. Sans cet argent public, ces lieux tomberaient en ruine. Notre-Dame n'était pas si vaillante avant la séparation. Au moment d'écrire son roman, en 1831, Victor Hugo se lamentait devant ses *« mutilations »* et craignait pour elle. C'est pour réveiller les consciences qu'il a imaginé cet immense incendie dans son roman. Ses bâtisseurs lui ont donné la vie ; la littérature, cet amour profane, lui a offert l'éternité.

Qui sait si la cathédrale aurait tenu si elle n'avait pas été restaurée, pierre après pierre, depuis toutes ses années, qu'elle que soit l'étiquette ou la foi des élus. Cette permanence, à laquelle nous nous sommes habitués, n'allait pas de soi quand les églises représentaient seulement le christianisme. Aujourd'hui, le monde pleure quand une part d'elles, et donc de nous tous, s'envole en fumée. C'est la force de l'universel.

Une fois l'émotion passée, comme après les attentats, il y a toujours des voix pour tenter de briser cette communion. Des voix qui viennent des ennemis de l'universalisme. Au milieu du brasier ravageant la cathédrale, des nationalistes tentaient de nous faire croire qu'il s'agissait d'une malédiction contre l'Etat et son gouvernement. D'autres fanatiques, des trolls turcs, sont sûrs d'y voir une punition d'Allah, juste parce qu'une députée française a osé évoquer le génocide arménien lors d'une visite en Turquie ! Quelques « gilets jaunes » égarés penchent plutôt pour un complot de Macron pour détourner l'attention. Mais le plus pénible est venu d'une poignée de militants de l'Unef. Une certaine Hafsa, membre de son bureau, s'est lâchée sur Twitter : *« Je m'en fiche de Notre-Dame de Paris car je m'en fiche de l'histoire de France », « Les gens ils vont pleurer des bouts de bois wallah vs aimez trop l'identité française alors qu'on s'en balek objectivement c'est votre délire de petits Blancs. »*

Nos yeux pleuraient déjà en voyant les flammes. Ils brûlent en lisant ces tweets. Décidément, les membres de l'Unef méritent leur nouvelle réputation de talibans en culottes courtes. Quand il ne soutient pas le « hijab day » à Sciences-Po, le syndicat se bat pour faire interdire une pièce d'Eschyle à la Sorbonne parce que mettre des masques cuivrés pour raconter la tragédie des migrants – en l'occurrence des Danaïdes – serait un *blackface* ! Pire que les hébertistes qui brisaient les icônes pendant la Révolution, les iconoclastes d'aujourd'hui sont bigots quand il s'agit de religion et analphabètes quand il s'agit de culture. Exactement comme les identitaires racistes qu'ils dénoncent, mais à qui ils ressemblent comme des frères jumeaux sous un autre masque. A les lire, ce n'est pas seulement notre patrimoine et notre idéal universel qu'il faut protéger de leurs incendies, mais toute une culture politique qu'il faut rebâtir. ■

Marianne

DÉCOUVREZ NOS HORS-SÉRIE !

+

Bon de commande

J'envoie ce bulletin sous enveloppe affranchie à Marianne – Service Abonnements – 28 rue Broca – 75005 PARIS

☑ **OUI,** j'achète les 2 pour le prix de 10€ au lieu de ~~15,50€~~, frais d'envoi offerts !

Désignation	Prix	Total
Hors-série Corto Maltes	6,00 €	
Hors-série BD pour tous	7,50 €	
Participation aux frais d'expédition	2,00 €	offerte
Total	~~15,50 €~~	10 €

J'accepte de recevoir les informations de MARIANNE
○ Oui ○ Non
J'accepte que mes coordonnées soient transmises à des tiers
○ Oui ○ Non

☐ Mme ☐ M.
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
N° Tél. :
E-mail :

Je règle par : VPC19BM
☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre de MARIANNE SA
☐ CB N°
Expire fin : M M A A

Date et signature obligatoires

Offre réservée à la France Métropolitaine, dans la limite des stocks disponibles. Vous pouvez acheter séparément les hors-série Corto Maltes au prix de 6,00 € et BD pour tous au prix de 7,50 €. Délai de reception : 2 semaines après enregistrement de votre règlement. Service abonnements : 01 55 56 70 93. MARIANNE, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel à des fins de gestion de votre compte utilisateur. Ces données sont nécessaires pour pouvoir vous offrir un espace personnalisé. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données à l'adresse suivante : abonnements@journal-marianne.com ou en contactant : Marianne, service abonnements, 28 rue Broca - 75 005 Paris. Tél: 01 55 56 70 93. RCS Paris 97B04940

La littérature consolation

Au XXIe siècle en France, lire un livre relève du bienfait : nos textes réparent, encouragent, bref, consolent. La littérature, qui a longtemps chahuté, remis en question, s'offre aujourd'hui comme un pansement. **PAR ÈVE CHARRIN**

Quelque chose a changé dans les lettres françaises. Il suffit pour s'en rendre compte d'un tour rapide dans une librairie. En bonne place sur les tables, quelques titres et bandeaux attirent l'œil. Au hasard, *la Chambre des merveilles,* de Julien Sandrel (Le Livre de poche), *« le livre qui vous fera pleurer de bonheur »*. A côté, *la Cerise sur le gâteau*, d'Aurélie Valognes (Mazarine), « l'auteur préférée des Français », celle qui a dépassé Marc Levy dans les classements de best-sellers. On feuillette *la Tendresse du crawl,* de Colombe Schneck (Grasset), dont le bandeau annonce joyeusement que *« l'amour est revenu »* ; on tombe sur un gros volume intitulé *Ça ne peut pas faire de mal,* signé Guillaume Gallienne (Gallimard), issu de son émission sur France Inter. A coup sûr séduisantes, ces promesses de tendresse, de bonheur et d'amour laissent perplexe : se serait-on trompé d'adresse, aurait-on poussé par mégarde la porte d'un coach en développement personnel ? Mais non, les ouvrages en question ont été repérés dans une excellente librairie du Ve arrondissement parisien, quartier intello s'il en est. Livres baumes, ils signalent une lame de fond qui bouleverse la littérature, et ce, bien au-delà des best-sellers un peu mièvres à effet *« feel good »* immédiat.

La reconstruction

Exemple ? Dans *le Lambeau* (prix Femina, prix spécial du jury Renaudot, élu meilleur livre de l'année par le magazine *Lire*), Philippe Lançon raconte une histoire terrible, certes, mais une histoire de réparation (Gallimard).

Mollona / Opale

PHILIPPE LANÇON, lauréat du prix Femina, et prix spécial du jury Renaudot pour *le Lambeau*.

Grièvement touché à la mâchoire lors de l'attentat contre *Charlie Hebdo,* le journaliste fait œuvre de *« construction littéraire », « un travail qui s'accomplit parallèlement à la reconstruction chirurgicale »*, dit-il dans un entretien publié sur le site de Gallimard.

« On écrit pour se consoler », confiait l'écrivain américain Francis Scott Fitzgerald. Au XXIe siècle, on lit pour se consoler… Les auteurs, même les plus exigeants, se réjouissent désormais d'avoir pu, au choix, *« réparer », « rapiécer »* par leurs mots leurs propres fêlures et celles des autres – *« d'autres vies que la mienne »*, pour citer le beau récit d'Emmanuel Carrère. Oubliée, l'austère formule de Roland Barthes dans ses *Fragments d'un discours amoureux : « Savoir qu'on n'écrit pas pour l'autre, savoir que les choses que je vais écrire ne me feront jamais aimer de qui j'aime, savoir que l'écriture ne compense rien, ne sublime rien, qu'elle est précisément là où tu n'es pas — c'est le commencement de l'écriture. »* C'était en 1977, autant dire une autre époque, celle où un Maurice Blanchot pouvait asséner tranquillement que *« l'écrivain n'a rien à dire »*. Tout se passe comme si nos contemporains prenaient le contre-pied. Héraut du formalisme linguistique dans les années 60-70, le sémiologue Tzvetan Todorov assurait dès 2007 que la littérature *« peut nous tendre la main quand nous sommes profondément déprimés, nous conduire vers les autres êtres humains autour de nous, nous faire mieux comprendre le monde et nous aider à vivre » (1).* Si oui, depuis quand ? Comment ? >

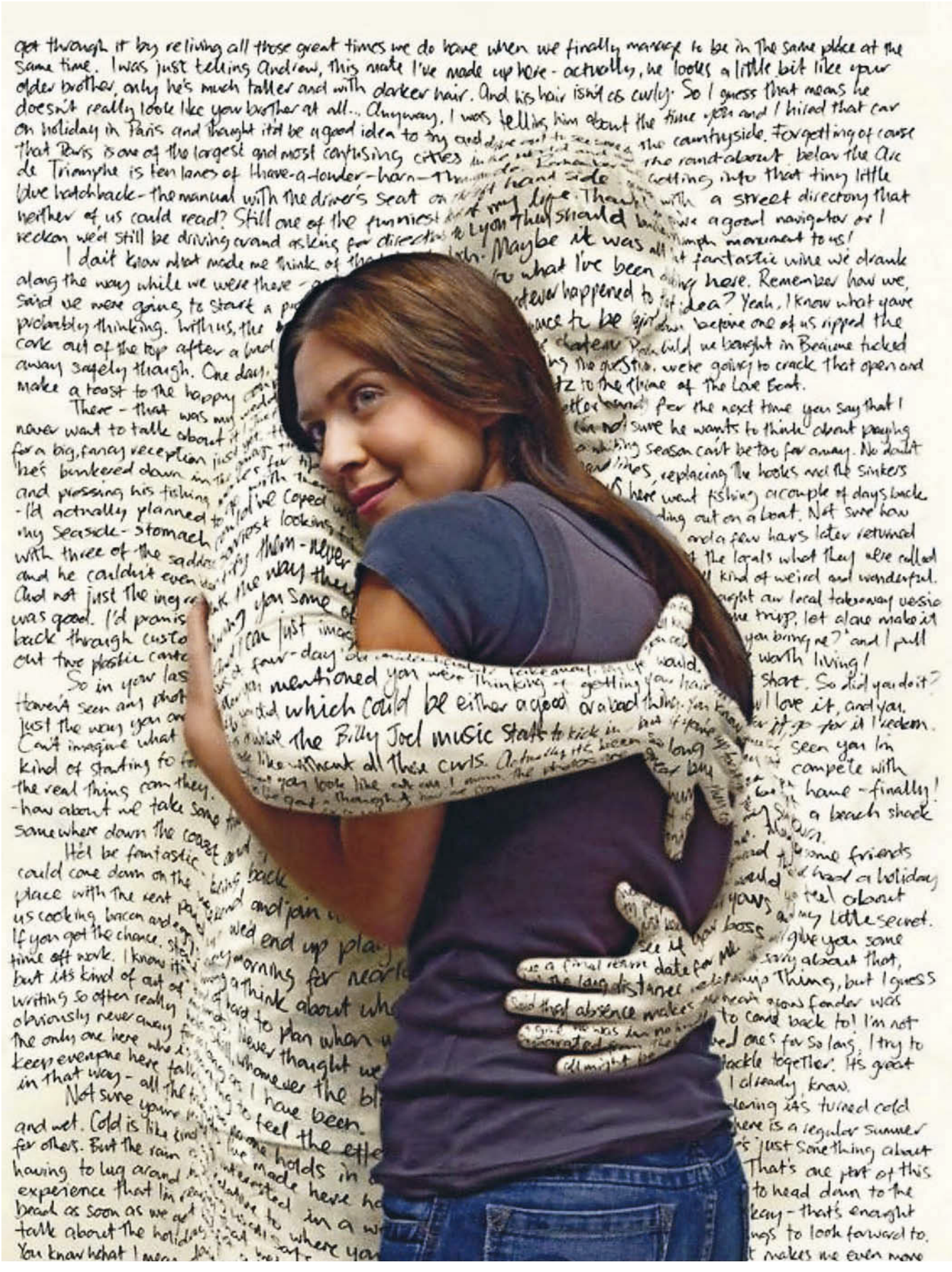

Australia Post

➤ Et que signifie cet ardent désir de réconfort littéraire ? Est-ce grave, docteur ?

D'après Alexandre Gefen, critique littéraire (à *Marianne* notamment, il y a quelques années) et spécialiste de théorie littéraire au CNRS, le tournant daterait d'une vingtaine d'années. *« Le début du XXIe siècle a vu l'émergence d'une conception que je qualifierais de thérapeutique de la lecture et de l'écriture, celle d'une littérature qui guérit, qui soigne, qui aide »,* écrit-il dans un essai documenté et stimulant, *Réparer le monde* (Corti). Finies, les vastes fresques sociales à la Balzac, terminés aussi, les jeux gratuits sur le langage façon Robbe-Grillet : place à l'observation empathique d'une réalité à la fois intime et commune, de préférence par le biais d'un récit à la première personne, sans surplomb, à hauteur d'homme (ou de femme). Témoigner, c'est déjà changer (un peu) le monde, combler une lacune, jeter des ponts. Honneur à la pionnière dans ce domaine, la grande Annie Ernaux, qui partage dans ses œuvres une expérience de femme auparavant indicible (avortement dans *l'Evénement*, enfermement au foyer dans *la Femme gelée),* évoque la *« honte »* qui saisit la fille de petits épiciers normands face à ses camarades de lycée bourgeoises et cultivées *(la Honte)* ou l'attente obsessionnelle d'un homme *(Passion simple)* (Gallimard). Le tout, avec une justesse libératrice. *« Les lecteurs et lectrices, souvent, découvrent en me lisant qu'ils ne sont pas seuls à avoir vécu les mêmes choses,* nous explique l'auteur. *Parce que celles-ci se présentent élucidées – du moins, j'essaie – il en résulte de l'émotion, de la joie, du bouleversement même, comme l'attestent les lettres que je reçois. »* Consolation, réparation ? *« Certaines lectrices,* poursuit Annie Ernaux, *me parlent de construction de soi. »* A la perspective d'une consolation, Christophe Boltanski préfère, lui, le projet presque artisanal du *« rapiéçage »* d'une mémoire familiale menacée. Avec *la Cache* (Stock), le lauréat du prix Femina 2015 a pu *« reconstruire »* l'espace clos où s'est dissimulé son grand-père juif sous l'Occupation. Avec *le Guetteur* (Stock), l'écrivain a voulu *« recoudre »* les deux vies de sa mère, retrouver, derrière la vieille dame recluse dans sa paranoïa, la jeune femme qui pendant la guerre d'Algérie distribuait les tracts du FLN.

Victoire sur le chaos

Magie du récit autobiographique : la victoire sur l'oubli et le chaos remportée par le travail d'écriture s'éprouve aussi à la lecture, comme une contagion heureuse. Face aux épreuves, *« écrire, c'est une consolation et même une revanche,* estime pour sa part Naïri Nahapétian. *Une façon d'avoir le dernier mot. »* La romancière a fui son Iran natal à l'âge de 10 ans, après la révolution islamique ; elle évoque l'exil parisien dans *l'Amour selon Marina M.* (L'Aube), fiction largement autobiographique. Nul besoin d'avoir laissé derrière soi son père, sa langue et sa ville pour se reconnaître dans l'adolescente désorientée qui erre dans les rues de Paris. Nul besoin non plus d'appartenir à une petite communauté exilée pour s'identifier à la jeune femme maladroite qui trace, malgré tout, son chemin dans la vie. L'exploration (loufoque et ludique) du flottement permet peut-être d'en sortir. Autre exemple ? Du cancer de son jeune fils, Lise Marzouk a tiré un récit tonique, *Si* (Galllimard), sélectionné pour le Goncourt du premier roman après sa parution l'an dernier. *« Ce qui est jouissif, c'est de trouver les mots,* explique-t-elle. *Saisir l'horreur et l'espoir, restituer la trame de la vie quotidienne à l'hôpital, dire ce temps arrêté, c'est comme un pied de nez à la maladie. »* Pour le lecteur aussi : *« J'ai reçu des lettres de gens qui avaient vécu le cancer d'un enfant. "Vous avez réussi à dire ce que nous ressentions", me disent-ils. Que leur enfant s'en soit sorti ou pas, cela les aide. D'autres – ni parents ni*

Hannah Assouline

"Les lecteurs découvrent qu'ils ne sont pas seuls à avoir vécu les mêmes choses. Il en résulte de l'émotion, de la joie, du bouleversement même, comme l'attestent leurs lettres." Annie Ernaux

Francesca Mantovani / Editions Gallimard

“La lecture, comme l’écriture, exerce un effet de consolation sur les patients, au point que de nombreux hôpitaux proposent des ateliers littéraires.” Isabelle Garron

Ph. Matsas / Editions Stock

ANNIE ERNAUX, CHRISTOPHE BOLTANSKI ET LISE MARZOUK (de haut en bas), trois auteurs qui, chacun à leur façon, “rapiècent” les fêlures.

cancéreux – ont été sensibles à cette bataille contre la mort, qui, bien sûr, nous touche tous. » Docteur ès lettres et méfiante, au départ, quant aux vertus thérapeutiques prêtées à l’écriture, l’auteur se trouve à présent associée à un projet de recherche à l’institut Curie, tandis que son texte circule en milieu hospitalier : *« Des chefs de service lisent des passages à leurs équipes. »* Mélange des genres ? Et pourquoi pas ? *« Rencontrer des expériences écrites, même douloureuses, permet de se sentir moins seul,* observe Isabelle Garron, poétesse, auteur de *Bras vif* (Flammarion), qui anime des ateliers littéraires au service pédopsychiatrique de l’hôpital Louis-Mourier, à Colombes. *La lecture, comme l’écriture, exerce un effet de consolation sur les patients, au point que de nombreux hôpitaux de France – en oncologie, gériatrie ou psychiatrie – proposent des ateliers littéraires. »* Au programme, précise la poétesse, Duras, Apollinaire ou les jeux de l’Oulipo permettent aux patients de *« changer leur rapport au langage »,* renvoyant la souffrance à une distance plus supportable.

Pas question donc de noyer la douleur dans la guimauve. La littérature ne console pas parce qu’elle enjoliverait la réalité, surtout pas, mais parce qu’elle lui offre une forme. Et ce, hier comme aujourd’hui. Les écrivains interrogés dans ces pages ont bien constaté après coup, sur eux-mêmes et sur leurs lecteurs, l’effet bénéfique de l’écriture. Mais ce n’est pas ce qu’ils visaient en prenant la plume – sans quoi ils n’auraient sans doute produit que d’éphémères bluettes. *« Tu as quelque chose à dire, tu le dis »,* résume Lise Marzouk. *« Ecrire ne ressuscite pas les morts, ne remédie pas aux échecs d’une vie »,* prévient Boltanski. *« Mon livre ne dissipe aucune brume. Il explore cette brume »,* précise Lançon. Entre deux opérations maxillo-faciales, le survivant a relu Baudelaire, Kafka et Proust.

Une affaire intime

Rien de mièvre dans la consolation que peuvent offrir les livres. Loin du pathos, elle se révèle aujourd’hui paradoxale, fuyante, voire farceuse : on l’atteint d’autant mieux qu’on ne la recherche pas. Certains la trouvent même chez les auteurs a priori les plus rétifs au bonheur. L’essayiste Agathe Novak-Lechevalier voit ainsi en Michel Houellebecq un maître en *« l’art de la consolation »,* parce qu’avant tout, écrit-elle, *« la consolation constate une perte »* (2). Faire état de la désolation contemporaine, c’est en effet la spécialité de l’auteur des *Particules élémentaires,* qui ne se mêle guère de *« réparation »*. Un bref sondage auprès des lecteurs de *Sérotonine, Soumission* ou *Plateforme* (Flammarion) nous suggère cependant que sa *« dynamique consolatoire »* ne fonctionne pas à tous les coups. A certains, les envolées de l’écrivain à la parka sur l’Occident, les femmes ou les hypermarchés procurent une agréable impression de lucidité. D’autres, on ne saurait le leur reprocher, ne retiennent que partouzes et Prozac. Preuve que, de nos jours, la consolation littéraire fonctionne de manière aléatoire et subjective. Aucune formule éprouvée ne peut provoquer le soulagement de tous : le même livre fera pleurer les uns, sourire les autres. C’est pour chaque lecteur une affaire intime qui n’offre pas matière à consensus.

Il n’en a pas toujours été ainsi. *« Dans l’Antiquité,* rappelle Agathe Novak-Lechevalier. *La consolation était une discipline réglée, à la croisée de la rhétorique et de la philosophie »,* illustrée notamment par Sénèque, Cicéron et Boèce dans la pure tradition stoïcienne. Pour le dire vite, rappelons qu’il s’agissait d’atteindre la sagesse par la contemplation d’un cosmos harmonieux et rationnel. C’était assez clair : renoncer aux passions permettait, pensait-on, de larguer chagrins et frustrations. A partir du Moyen Age se substitue à ces discours très codifiés une consolation typiquement chrétienne, non moins normée : les Pères de l’Eglise promettent aux croyants vie éternelle et justice dans l’au-delà. Mais qui, aujourd’hui, serait sensible à pareils arguments ? Pour nous qui ne croyons plus ni au cosmos ni à Dieu, la sagesse antique comme le salut chrétien ont perdu tout pouvoir apaisant, observe le philosophe Michaël Foessel dans *le Temps de la consolation* (Seuil). En somme, l’ascèse et la foi sont devenues inaccessibles. Facteur aggravant : la politique qui, au siècle dernier, offrait des espoirs d’émancipation ne remplit plus cet office. Moralité ? En 2019, à ceux que rebutent les promesses lénifiantes du développement personnel, il reste la littérature. ■ **É.C.**

(1) *La littérature en péril,* Flammarion.
(2) *Houellebecq, l’art de la consolation,* Stock.

SAINTE VERGE

PAR CLARA DUPONT-MONOD

Un jour, Jeff Bezos s'ennuyait en réunion. Il eut l'idée de se prendre en photo, discrètement, et envoya le selfie à sa maîtresse. Laquelle répliqua avec un cliché d'elle-même, dans une pose lascive, un cigare entre les dents. Jeff Bezos aimant les challenges (essorer les libraires indépendants, envoyer des touristes dans l'espace…), il renchérit avec… une photo de son pénis. Image qui se retrouve aujourd'hui entre les mains du *National Enquirer*, un tabloïd diffusé à 350 000 exemplaires, qui promet, en couverture : « Bezos exposes pecker » (*pecker* signifiant « quéquette »). A ce stade, la première moralité est la suivante : le gonflement du portefeuille est proportionnel à celui de la vulgarité, quand ce n'est pas celui du caleçon. La seconde : la culture n'est pas un antidote à l'immaturité. Bezos a beau vendre des livres et posséder le *Washington Post,* il reste un pauvre gars fiérot de son gros zizi. Pour ces gens-là, le caprice marche avec l'indécence. Pour lui faire plaisir, on pourrait citer le film *Citizen Kane,* dans lequel Charles Foster Kane, propriétaire de journaux, bloque sur un château gothique en Floride, ou le livre *A rebours,* de Huysmans, qui raconte la mélancolie d'un homme richissime : par désœuvrement, Jean des Esseintes se fait livrer une tortue dont il arrache les écailles pour les remplacer par des pierres précieuses. Evidemment, la bête meurt. Mais c'est faire trop d'honneur au patron d'Amazon que de le comparer à Kane ou à des Esseintes, qui avaient au moins l'élégance de préférer un château et une tortue à leurs parties génitales. Bezos devrait relire *Germinal,* de Zola, puisque son site vend des livres : le tout-puissant Maigrat y finit en charpie, son pénis découpé et brandi comme un trophée… ■

ANTONIA DE RENDINGER dans "Moi jeu".

Paola Guigou

HUMOUR

LA PÉPITE

La baronne perchée

Cette fille est un génie. Elle a l'humour corrosif de Sylvie Joly et le jeu polymorphe d'Albert Dupontel. Dans la galaxie dite « comique », elle s'inscrit à rebours de deux tendances : 1. ses personnages sont sympathiques, pas besoin de méchanceté pour faire rire ; 2. elle revendique de raconter des histoires. Dans son dernier spectacle, « Moi jeu », elle change de voix, alterne les accents, joue plusieurs personnages. Chacun de ces 10 sketchs s'ouvre comme une miniséquence de film qui pose un décor, déroule une intrigue et… part en sucette. Il faut voir Antonia de Rendinger délirer sur Barbe-Bleue, parodier Brel en une imitation outrageusement drôle, singer une vieille prof de SVT obsédée sexuelle, avec une plasticité physique qui frôle la performance. Est-ce un hasard si sa référence absolue est Jim Carrey ? *« Sur scène, je ne suis jamais moi-même »,* dit-elle, revendiquant un réel travail de comédienne qui tranche avec celui des humoristes statiques, debout derrière un micro, narrant leur propre vie. Antonia de Rendinger est pourtant une enfant de l'impro. Son patronyme de baronne cache une enfance entre l'Alsace et le Sud-Ouest, avant d'être rattrapée par le virus de l'improvisation théâtrale. Etudiante en lettres modernes, puis en doctorat de sociologie, elle s'est rendue à l'évidence : *« Je faisais du théâtre à côté de mes études. Au bout d'un moment, il a fallu admettre que je faisais des études à côté du théâtre. »* Dix ans plus tard, elle écrit son premier spectacle, « Itinéraire d'une enfant ratée ». Depuis, elle a provoqué des transes dans les salles, public ébahi par ce corps mobile, cette voix modulable, ce rythme rapide, et surtout hilare ! Ainsi du sketch où des femmes de différentes nationalités évoquent le plaisir sexuel… De l'Américaine qui s'exclame, plus vraie que nature, *« Amazing ! »,* à la Japonaise qui se replie sur elle-même, morte de honte, en passant par la Française, exigeante et… célibataire. Le spectacle traverse des univers narratifs radicalement différents, tous désopilants. Si le métier de « faire rire » suppose une générosité comparable à celle du cuisinier, qui travaille pour que d'autres savourent, alors Antonia de Rendinger, décidément, fait partie des toquées. ■ **C.D.-M.**

"Moi jeu", d'Antonia de Rendinger, en tournée. Du 5 au 15 juillet au Festival d'Avignon.

RÉTROVISEUR

Joël Pommerat : la Révolution vue par le peuple

Thibault Stipal / Opale

Trois fois moliérisée, la pièce “Ça ira 1. Fin de Louis” plonge le public dans le bouillonnement de 1789. Quatorze comédiens y offrent une épopée de quatre heures pied au plancher, où les anonymes ont la part belle. Rencontre avec son auteur et metteur en scène.

Marianne : Pourquoi ce récit de la Révolution française délaisse-t-il les grandes icônes de l'histoire pour mettre sur le devant de la scène des gens du peuple ?

Joël Pommerat : Quand on évoque Robespierre ou Danton, on a tous notre point de vue : ce qu'ils ont fait de bien, de pas bien, comment ils se situent sur l'échiquier politique. Ces figures ont toujours été utilisées comme emblèmes ou repoussoirs. Les communistes ont idéalisé Robespierre, les libéraux ont idéalisé Danton, et vice versa. J'ai voulu sortir de ces schémas un peu caricaturaux. Avec l'idée, qui peut sembler un peu pompeuse, de déconstruire. Raconter l'histoire, c'est montrer les mécanismes qui ont produit l'ascension charismatique de ces icônes, mais aussi donner le beau rôle aux anonymes, aux gens de la rue, ceux qui ont été poussés, retenus, secoués, entraînés, influencés par ces grands mouvements… Ce ne sont pas les grands personnages qui ont écrit l'histoire à eux seuls.

Comment ne pas se noyer dans l'énorme masse de documents qui vous a servi à écrire le texte ?

C'est vrai que c'était colossal. D'abord, les archives, essentiellement parlementaires, retranscription fidèle de tous les débats à partir des Etats généraux et de toutes les assemblées : la Constituante et les autres ensuite, puis les Mémoires, que des anonymes et personnes célèbres avaient écrits sur la période. Mais les historiens ont été nos guides précieux. Guillaume Mazeau a travaillé à nos côtés de façon quasi permanente pendant l'écriture du texte, qui a duré un an et demi, d'autres ont été des auteurs très importants. Michelet par exemple, sur lequel j'avais quelques a priori. Je l'ai découvert tardivement, mais il a produit un discours et une pensée historiques qui se tiennent du côté de la méthode, de la rigueur, de l'exigence, sans avoir peur d'inclure une subjectivité, du sensible et de l'émotion.

La reconstitution historique n'est-elle pas vaine au théâtre ?

La plus grande difficulté est de raconter le chaos, le foisonnement, le conflit sans l'aseptiser. Il me semble que la véritable reconstitution est impossible. On se détache un peu de la vérité pour recréer la part sensible de l'histoire.

Le spectacle, créé en 2015, joué plus de 200 fois depuis, revient à l'affiche après neuf mois d'interruption. Le mouvement des « gilets jaunes » a-t-il réorienté votre regard ?

En juillet dernier, lors des dernières représentations, on vivait un calme politique relatif, je trouvais presque *Ça ira* un peu fade. Ces derniers mois, j'ai l'impression que quelque chose s'est réactivé. En écrivant la pièce, je me disais que j'aurais tellement aimé voir comment ça s'était passé en juillet 1789 autour de la Bastille. Alors forcément, quand le mouvement des « gilets jaunes » est né et que ça a commencé à chauffer, j'ai voulu aller y voir de plus près. Je me méfie des comparaisons, des raccourcis faciles, mais bien sûr que ce mouvement a, d'une certaine façon, ravivé la flamme de *Ça ira*.

A quand l'épisode 2 promis, consacré à la Terreur ?

J'avais cette envie, mais l'idée de *Ça ira 2* me paralysait : j'avais peur de ne pas savoir raconter cette période fantastique mais si complexe de la Terreur, de ne pas retrouver les clés d'un renouveau théâtral. Maintenant, j'aimerais davantage me pencher sur la révolution algérienne, dernière guerre coloniale. J'y trouverais beaucoup plus de sens qu'à une fiction absolue ou un conte. ■ **PROPOS RECUEILLIS PAR NEDJMA VAN EGMOND**

Elizabeth Carecchio

ÇA IRA 1. FIN DE LOUIS, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, Paris X^e^. Jusqu'au 5 juin.

ROMAN

LES RISQUES DU MÉTIER

Bandit au grand cœur

Un bandit ne devrait jamais avoir grand cœur. Largo Callahan, métis d'Amérindienne et d'Irlandais, passe sa vie de hors-la-loi avec sa bande autour de la frontière mexicaine, pillant et rackettant, quand, un jour, il sauve une belle comtesse italienne. Du coup, reconnaissante, elle va lui confier une mission forcément dangereuse. Il part, espérant retrouver par la même occasion les assassins de son père, tué devant ses yeux par sept hommes. Michel Robert, auteur de *fantasy,* change de genre, lâche les épées pour les colts et rend au western (plutôt Leone que Ford) un hommage qui mêle habilement clichés et inventions, respect et parodie. En bon metteur en scène, il a su soigner ses seconds rôles : la mystérieuse comtesse intrigue, les compagnons de Callahan sont tous caractérisés en quelques mots. Ce dernier, parfois naïf, toujours obstiné, est un *bad boy* parfait, joignant à une brutalité spontanée des élans de noblesse et devant à sa double culture quelques problèmes identitaires non étrangers à son charme. Les décors sont là, grands espaces et déserts torrides, les règlements de comptes aussi. Michel Robert n'oubliant pas tout à fait d'où il vient, sorcellerie et surnaturel font un petit tour de piste à la fin, laquelle laisse suffisamment de questions ouvertes pour amorcer une série : on attendra avec plaisir la saison 2... ■

HUBERT PROLONGEAU

Largo Callahan.
Six petites gouttes de sang,
de Michel Robert, Fleuve noir, 395 p., 22 €.

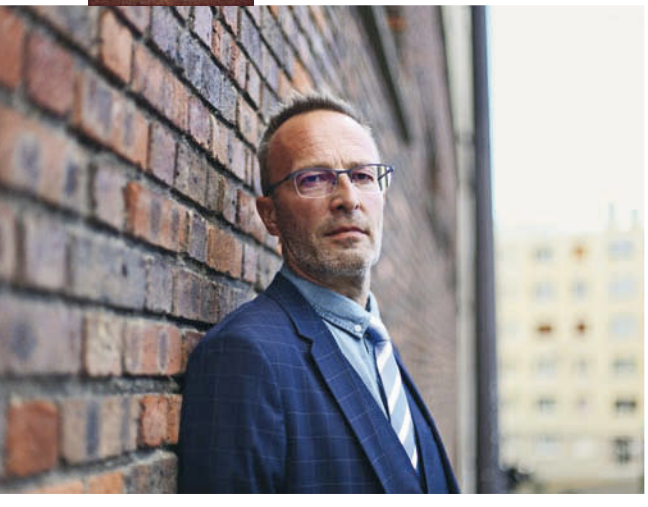

Melania Avanzato

MICHEL ROBERT rend un hommage au western qui mêle habilement clichés et inventions, respect et parodie.

ALICE BELAÏDI ET ARTHUR DUPONT dans *Victor et Célia,* de Pierre Jolivet.

Claire Nicol 2017

CINÉMA

LES NOCES DE LA SEMAINE

Le social aime le romantisme

Ils en ont marre de trimer pour des salaires de misère en essuyant les récriminations de clients dingos et de patrons patibulaires. Victor et Célia, deux coiffeurs banlieusards d'une trentaine d'années, décident de monter leur propre salon, histoire qu'on ne vienne plus leur chercher des poux dans la tête. Les velléités d'indépendance de ces deux héros obstinés se heurtent à de multiples obstacles : prêts bancaires compliqués à obtenir, dettes qui s'accumulent, tracasseries administratives, scepticisme de leurs proches. De quoi se faire des poignées de cheveux blancs… Le duo parviendra-t-il malgré tout à shampouiner en paix ? Leur complicité professionnelle se transformera-t-elle en passion amoureuse ou en crêpage de chignon ? Double suspense… Célébrons les noces entre le brushing et le grand écran, applaudissons le mariage entre le film social et la comédie romantique, ce genre qui ne donne que très rarement l'occasion de s'extasier. Dans *Victor et Célia,* l'atypique Pierre Jolivet, un cinéaste pour qui le cinéma populaire n'est pas l'ennemi de l'exigence, nous entraîne dans une fiction à la fois réaliste et fantaisiste qui convainc sur ses deux tableaux. Avec ses personnages volontaires qui, nonobstant les violents coups de ciseaux de l'adversité, souhaitent vivre leur vie comme ils l'entendent (« *Je veux bien être pendu, mais je choisis la corde* », raconte Victor), le cinéaste de *Ma petite entreprise* met en scène une romance stimulante où, fidèle à ses habitudes, il dresse en filigrane le portrait d'une société qui ne favorise pas l'épanouissement de ceux qui sont nés sans le sou. Interprété avec énergie par les talentueux Alice Belaïdi et Arthur Dupont, ce film modeste et décapant fait se dresser les cheveux sur la tête. De plaisir. ■

OLIVIER DE BRUYN

Victor et Célia, de Pierre Jolivet, Sortie le 24 avril.

TAPIS ROUGE

Du poids dans la balance

PAR ÉLISABETH BADINTER

"Eloge de l'irrévérence" réunit les plaidoiries de Richard Malka et Georges Kiejman lors du procès de "Charlie Hebdo" en 2008 pour la publication des caricatures de Mahomet.

Il y a quelques procès qui ont leur place dans l'histoire. Celui que des associations islamistes et la Mosquée de Paris ont intenté à Philippe Val, alors directeur de publication de *Charlie,* est de ceux-là. Chacun se souvient des caricatures de Mahomet publiées en 2005 par le quotidien danois *Jyllands-Posten*. Elles provoquèrent de violentes manifestations, tant au Danemark que plus tard en Afrique et en Asie. Il y eut des morts.

Quelques mois plus tard, la Ligue arabe et l'Organisation de la conférence islamique annoncèrent qu'elles allaient saisir l'ONU pour qu'elle adopte une résolution interdisant les atteintes aux religions. Autrement dit, le rétablissement du délit de blasphème, et ce, dans le monde entier. La réaction en Europe est immédiate : de nombreux journaux, en signe de solidarité avec la publication danoise, mais aussi pour défendre coûte que coûte la liberté d'expression si chèrement acquise au cours de l'histoire, décident de publier à leur tour les caricatures incriminées. *Charlie,* défenseur acharné de la laïcité, antiraciste jusqu'au bout de la plume et des crayons, est partie prenante.

Mystérieusement, c'est lui seul en Europe qui va être poursuivi par les tenants du délit de blasphème, alors qu'il n'est ni le plus connu ni le plus puissant des médias européens. Les avocats de l'islamisme intégriste veulent un coupable pour intimider tous les autres et inscrire ce délit dans la loi du pays qui s'est tant battu depuis des siècles pour la liberté d'expression. La France, pays laïque, qui de surcroît compte le plus grand nombre de citoyens musulmans en Europe, est le lieu idéal pour intenter le procès et le petit *Charlie* est la cible la plus vulnérable, donc la meilleure.

Mehdi Fedouach / AFP

GEORGES KIEJMAN (À G.) ET RICHARD MALKA (À D.) ont vaillamment défendu Philippe Val, alors directeur de la publication de *Charlie Hebdo.* Ci-contre, à Paris, le 23 janvier 2008.

Pour la liberté d'expression

L'enjeu était considérable, parce que, à travers *Charlie,* c'était toute la presse libre qui était visée, comme en témoigna la présence nombreuse des médias étrangers au procès. On avait beau savoir la 17e chambre du tribunal de Paris pointilleuse sur la question de la liberté d'expression, encore fallait-il que les avocats fussent à la hauteur du risque encouru. Ce sont deux des plus grands spécialistes de la liberté de la presse, Richard Malka et son mentor Georges Kiejman, qui s'y sont attelés, en se partageant la tâche. Au premier, l'histoire du procès ; au second, le droit. Mais rien n'est jamais gagné d'avance. Il y a des procès que l'on croit imperdables et qui sont perdus, et des procès qu'on pense perdus d'avance qui sont gagnés à la surprise générale. Tout dépend d'impondérables, de situations imprévisibles et de l'atmosphère générale des débats – ici fort tendue –, mais aussi du travail, du talent et de la conviction des avocats. Dans le cas qui nous occupe, juges et avocats ont fait front commun pour que la liberté d'expression et la critique des religions soient préservées.

Eloge de l'irrévérence est la publication des plaidoiries des deux avocats de la défense qui ont mis tout leur poids dans la balance…

On ne dira jamais assez combien nous leur en sommes reconnaissants. ■

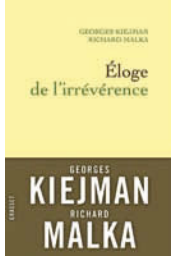

Eloge de l'irrévérence, de Richard Malka et Georges Kiejman, Grasset, 144 p., 15,90 €.

LITTÉRATURE

LA DÉCOIFFEUSE

Yanick Lahens, bien décidée à réparer l'oubli

Le 21 mars, l'écrivaine haïtienne prononçait sa leçon inaugurale au Collège de France. Première titulaire de la nouvelle chaire des mondes francophones, elle vient bousculer la prestigieuse institution parisienne. **PAR MARION ROUSSET**

Je ne vis pas en France, donc, au début, je n'ai pas vraiment mesuré la nouveauté ou même la rupture que symbolise la présence d'une femme noire au Collège de France », affirme l'écrivaine haïtienne Yanick Lahens, première titulaire de la chaire des mondes francophones. *« Je l'ai vraiment réalisé quand le corps professoral m'a rejointe dans le bureau attenant à l'amphithéâtre pour m'y accompagner, comme le veut le protocole. »* Il faut dire que la prestigieuse institution, à la tonalité plutôt monochrome, accueille parmi ses professeurs 83 % d'hommes. Alors, quand Yanick Lahens monte sur l'estrade, l'émotion est palpable. Il se passe quelque chose, comme un frémissement. *« Vous verrez, c'est un public différent, c'est bien »,* se réjouissait d'ailleurs un instant auparavant l'attaché de presse.

En apparence, pas de révolution, le rituel est respecté. D'abord l'administrateur Alain Prochiantz prend la parole, auquel succède l'écrivain Antoine Compagnon. Mais déjà des mots sont prononcés – « diversité des Français », « discriminations », « racisme », « esclavage », « colonialisme » – qui hérissent les présentations de rigueur. Puis c'est au tour de l'auteur de *Bain de lune,* couronné du prix Femina en 2014, de se lancer. On sait l'exercice de la leçon inaugurale périlleux, il en a fait transpirer plus d'un. Pourtant, en ce jeudi 21 mars, alors qu'à l'extérieur le jour décline, sa voix est ferme et posée. Avec l'aisance de celle qui vit loin des cénacles parisiens et des intrigues intellectuelles propres à ce petit milieu, elle électrise aussitôt la salle par le récit de ses premiers pas dans l'enceinte du Collège de France, à l'occasion d'une journée consacrée à l'historien Jules Michelet.

Patrick Imbert / Collège de France

RELEVER LE DÉFI "J'ai mis trois jours à répondre quand on m'a proposé cette chaire, en me demandant si je pourrais…" L'auteur de *Bain de lune* veut donner leur place à de grands auteurs, jusque-là exclus du savoir hexagonal.

"J'étais la différence"

Elle venait d'avoir 18 ans – elle en a 65 aujourd'hui – et se souvient de sa fascination pour ces *« terres oubliées de l'histoire officielle que Michelet dans* la Sorcière *s'était évertué à arpenter ».* C'est que l'existence *« gommée, voire bâillonnée »,* de ces hérétiques, ces Maures, ces juifs et ces sorcières conduits au bûcher résonne avec la sienne. L'étudiante à la Sorbonne qu'elle était alors découvre en effet que la littérature francophone, a fortiori haïtienne, n'est pas enseignée dans l'université française. *« Je n'existais pas »,* résume aujourd'hui l'écrivaine, qui n'a eu de cesse, depuis, de raconter son pays, de *la Couleur de l'aube* jusqu'à *Douces déroutes* publié l'an dernier. Elle ajoute : *« J'étais la différence. »* On comprend dès lors l'hésitation qui s'est emparée d'elle quand on lui a proposé cette chaire. *« J'ai mis trois jours à répondre, en me demandant si je pourrais relever le défi,* avouet-elle entre deux préparations de cours. *Et puis, une fois que j'avais accepté d'occuper cette chaire, je me suis mise au travail, traversée de grands doutes sur moi-même, mais j'ai avancé quand même. »*

Forte d'un savoir aussi érudit qu'aiguisé, cette femme engagée est désormais face à un vaste chantier : réparer un oubli en rendant audibles les noms de Philippe Thoby-Marcelin, Jacques Stephen Alexis, Jacques Roumain, Marie Vieux-Chauvet et autres écrivains exclus du savoir hexagonal. *« En retraçant l'histoire de la littérature haïtienne, Yanick Lahens a fait revivre la richesse et la complexité d'une littérature qui, je pense, n'avait aucune existence pour la plupart des personnes présentes, dont les tenants des chaires du Collège,* relève la politologue Françoise Vergès. *Elle a prononcé cette phrase : "La littérature commence souvent là où la parole devient impossible." Je trouve ça très fort. Cela dit, la puissance de la littérature dans un pays toujours décrit comme le plus pauvre, le plus analphabète au monde. »* Il était plus que temps de faire une place à ces écritures, en attendant que l'université française se mette, elle aussi, à la page. ■

EXPO

LA SURPRISE

De la science au merveilleux

La science moderne nous apprend qu'il y a derrière du visible simple de l'invisible compliqué », écrivent en 1960 Louis Pauwels et Jacques Bergier dans *le Matin des magiciens,* acte de naissance du réalisme fantastique. Les auteurs ne s'interdisent ni d'étudier le paranormal ni le droit à l'erreur : il s'agit de *« créer des vocations »* pour éclairer par la science l'inconnu *« au cœur même du réel ».* Succès aidant (500 000 exemplaires), ils créent *Planète* (1961-1968), revue qui creuse ce sillon. Le commissaire Jean-François Sanz a constitué autour du réalisme fantastique une belle scénographie d'œuvres contemporaines. Dessins, sculptures, dispositifs technologiques y rendent avec poésie l'impression d'un monde familier, indubitable – et cependant inconnaissable, d'une *« inquiétante étrangeté »* (Sigmund Freud). Critique, comique, absurde ou contemplatif, l'esprit est souvent proche du surréalisme ou du réalisme magique. Fidèle au livre, l'exposition témoigne d'une absence de sens donné et d'un désir de merveilleux. Revient la parole angoissée du chevalier du *Septième Sceau,* d'Ingmar Bergman : *« Qu'arrivera-t-il à nous qui voulons croire mais ne le pouvons pas ? »* ■ MIKAËL FAUJOUR

"Un autre monde/dans notre monde", Frac, Marseille IIe. Jusqu'au 2 juin.

Collection de l'artiste / Laurent Grasso / ADAGP, Paris 2019

PROJECTION, de Laurent Grasso (2003-2005), exposé au Frac de Marseille.

Le monstre en nous

A scruter la mécanique des pires meurtriers, le profileur nous pousse à l'introspection. Une expérience addictive ? La preuve avec "I Am The Night" et "Mindhunter". **PAR MYRIAM PERFETTI**

Patrick Harbron / Netflix

JONATHAN GROFF, dans la série "Mindhunter", interprète John E. Douglas, l'agent du FBI, qui, dans les années 70, a inventé le profilage.

Le genre du *« serial murder show »,* lancé par l'adaptation cinématographique du *Silence des agneaux* par Jonathan Demme (1991), ne s'est jamais démodé. Peut-être à cause de la performance d'Anthony Hopkins dans la peau du Dr Hannibal Lecter. Mais, plus sûrement, en raison de celle de Jodie Foster, candide agent du FBI, forcée de regarder ses propres démons dans les yeux du tueur avide. Car la projection de pulsions malsaines, qui poussent les sociopathes à passer à l'acte, enjoint à celui qui est à ses trousses et, plus encore, au spectateur qui les observe, de voir révéler celles qui pourraient abreuver le monstre qui sommeille en chacun de nous. Mécanique à l'œuvre dans la minisérie en six épisodes de Patty Jenkins « I Am The Night », adaptée pour la chaîne américaine TNT de l'autobiographie de Fauna Hodel, dont George, le père, célèbre gynécologue de Los Angeles dans les années 50-60, serait le meurtrier supposé d'Elisabeth Short dite « le Dahlia noir ». C'est sur la trame de cette affaire mythique que l'écrivain James Ellroy a exploré la face noire de la Cité des anges. L'attirance-répulsion que Jay Singletary, reporter autodestructeur, traumatisé par la guerre de Corée, accro aux stupéfiants et interprété à 100 à l'heure par Chris Pine, voue à l'inquiétant George Hodel ne fonctionne qu'à moitié. Comme si Patty Jenkins avait opté pour une mise en scène trop soignée – parfaits décors, costumes et manoirs des années 60 – par peur d'affronter son sujet vénéneux. Résultat, un show propre sur lui.

A des années-lumière de celui, excellent, produit par David Fincher et Charlize Theron pour Netflix, « Mindhunter ». La série est fondée sur *Dans la tête d'un profileur,* l'essai de Mark Olshaker et John E. Douglas, l'agent du FBI, qui, dans les années 70, a inventé le profilage. Avec son coéquipier, il avait sillonné les Etats-Unis pour recueillir sur cassette la parole des plus terrifiants des prédateurs. Un road-movie qui n'avait rien d'une balade de santé mentale, avec cette obsession : *« Comment anticiper la folie des assassins si nous ne savons pas comment ils pensent ? »* David Fincher a refusé le sensationnel pour privilégier une réalité ordinaire. Tout, des voitures au rythme même de la série en passant par le mobilier des années 70, est le plus banal possible, pour mieux mettre en évidence cette conviction : un tueur en série n'est pas n'importe qui mais M. Tout-le-Monde. Pas de torrent de sang, pas d'action testostéronée, mais des dialogues au scalpel qui convoquent Dostoïevski, l'aliénation de la société et la psychanalyse. Dans la seconde saison, on devrait être confronté à Charles Manson. Il va encore falloir regarder au fond de cet abysse pour qu'en retour il nous dévisage. ■

"I Am The Night", sur TNT.

"Mindhunter", saison 1 et 2, le 1er mai, sur Netflix.

50 ANS, L'ÂGE DES PROCÈS

Comme le dirait notre galopiot de président : ce n'est pas parce qu'on a cotisé toute sa vie qu'on a droit à une fin de carrière pépère. Bien au contraire ! Vous avez trimé trois décennies pour acquérir métier, famille et coquet pavillon ? Vous voilà au point critique où, statistiquement, le château de cartes peut s'écrouler à tout moment…

PAR ERWAN SEZNEC

LA ZIZANIE !

39 % des Français ont déjà fait appel à un avocat.

58 % des femmes pour une affaire personnelle.

48 % des hommes pour une affaire professionnelle.

28 % des Français dénoncent un mauvais suivi de leur dossier.

72 % des hommes

79 % des femmes ont peur des coûts liés à une action en justice.

Source : mon-avocat.fr

Au top de sa séduction et de ses compétences, sa coloscopie nickel sous le bras, le quinquagénaire – mâle ou femelle – s'imagine invulnérable. C'est pourtant un être en sursis. Polypropriétaire (CDI, voiture, moto, chien affectueux, conjoint fiable, enfants alphabétisés…), il se pense à l'abri des intempéries de la vie. Elles le guettent au tournant. Licenciement, conflit de voisinage, démon de midi, guerre conjugale, problèmes bancaires, ennuis avec les forces de l'ordre… Les statistiques sont formelles : la cinquantaine, avec la quarantaine, constitue la tranche d'âge où pleuvent les enquiquinements, avec souvent comme seule issue le tribunal.

En dehors des prud'hommes, aucune juridiction ne publie de statistiques sur les justiciables. Sociologue au centre Emile-Durkheim de Bordeaux, Cécile Vigour coordonne en ce moment une vaste étude visant à combler cette lacune. Les résultats définitifs ne seront pas connus avant des mois, mais les premières remontées sont instructives. *« L'adage selon lequel nul n'est censé ignorer la loi est totalement irréaliste,* pointe la chercheuse. *Même les professionnels admettent l'obscurité des textes. Un spécialiste de droit pénal perd pied dans un conflit de voisinage banal relevant du droit civil. Beaucoup de citoyens déplorent aussi le manque d'écoute et d'empathie de la justice. Ils vivent la procédure comme une épreuve morale et physique qui redouble le sentiment d'avoir été victime, avec une incompréhension devant un paradoxe : l'attente est très longue et l'audience est très courte. Ils patientent des mois pour une affaire examinée en quelques dizaines de minutes. »* Ester en justice, comme disent les avocats, n'est jamais une partie de plaisir. Selon une enquête réalisée sur plus de 16 000 personnes par la plate-forme mon-avocat.fr, 63 % des Français sont globalement mécontents des services juridiques en France. Si la passivité et l'aboulie peuvent mettre à mal la *self-esteem* de tout justiciable de bonne foi (dépression), une combativité excessive contre certains adversaires retors peut le mener en enfer (paranoïa). Les assureurs, par exemple, ont rodé au fil des dossiers leur système de défense, pour débouter les assurés contestant une indemnisation. Ces derniers se retrouvent aux prises avec des services contentieux endurcis. S'ils gagnent en première instance, les autres feront appel. S'ils perdent en appel, ils iront en cassation… Bon courage ! Autre corporation redoutable, les chirurgiens esthétiques. Vous leur confiez vos pattes-d'oie ou votre nez (est-il vraiment si grand ?) à vos risques et périls. Un chirurgien esthétique a une obligation de moyen renforcée, pas une obligation de résultat. Vous êtes très mécontent du rendu final ? Reste à prouver qu'il y a eu faute ou négligence. Sauf erreur grossière, ce sera très difficile. Un nouveau moche nez plus un procès, ça fait beaucoup d'argent, mieux vaut réfléchir avant de se lancer ! ■

LE DIVORCE

Selon l'Insee, l'âge moyen des divorcés en France est de 45 ans, après treize ans de mariage. Vingt ans plus tôt, un bleu à l'âme est tout aussi ravageur, mais, sur le plan pratique, la séparation est plus simple : je prends la guitare, tu gardes le matelas. Après passage devant le maire, emprunt immobilier, enfants et – pour les plus téméraires – création d'un commerce ou d'une entreprise en commun, c'est une tout autre histoire…

La marche à suivre (ou pas)

Impossible de contourner le juge aux affaires familiales, qui doit mettre fin au mariage civil et acter le partage des biens et les éventuelles pensions à verser. La question est de savoir si vous vous mettez d'accord au préalable avec votre ex, afin de rédiger une convention commune (confiée à un avocat), ou bien si vous décidez de « monter au conflit ». Ce dernier risque d'être proportionnel en intensité aux sentiments qui vous liaient. Dans ces moments-là, l'expérience montre qu'il faut se garder autant, sinon plus, de ses amis… que de son « ennemi ». Entre ceux qui croient revivre leur propre divorce, ceux qui soufflent sur les braises ou, plus dangereux, s'improvisent réconciliateurs, vous aurez autant de conseils que d'interlocuteurs. A savoir aussi : le plus faible du couple (économiquement, socialement…) doit souvent s'attendre à voir ses amis s'envoler, comme dans *la Complainte Rutebeuf : « Ce sont amis que vent emporte/Et il ventait devant ma porte/Les emporta… »*

Olivier Leclercq / hemis.fr

Alamy Stock Photo

MACKENZIE BEZOS, 49 ANS
Galipette jackpot ! Séduit par une présentatrice télé, le milliardaire Jeff Bezos cède 25% de ses actions à Bibiche, qui devient la 3e femme la plus riche du monde.

LE LICENCIEMENT

Dans la vie professionnelle, on dit qu'il se passe une journée entre le moment où un salarié n'est pas assez expérimenté et celui où il devient trop cher. Le quinqua est doublement ➤

Daniel Karmann / Hemis

CARLOS GHOSN, 65 ANS Pincé à la sortie de son jet privé, l'amène ex-PDG de Renault-Nissan n'a pas fini de guerroyer pour récupérer ses pépettes...

➤ exposé. Financièrement, il gagne comme deux débutants. Psychologiquement, après des années de bons et loyaux services à son entreprise, il se croit parfois autorisé à manifester une indépendance d'esprit (une gentille consultante lui demande d'exprimer sa créativité dans un « mind-mapping » : il rit). Selon les données du ministère de la Justice, 27 % des travailleurs contestant un licenciement ont plus de 50 ans, et 64,1 % des chômeurs longue durée sont des seniors.

La marche à suivre (ou pas)

Si vous êtes salarié, les statistiques vous accordent 70 % de chances de l'emporter, contre 30 % si vous êtes employeur. Dédommagement moyen : huit mois de salaire brut. Avocat non obligatoire mais fortement recommandé. Attention aux délais. Il faut compter pratiquement un an et demi (dix-sept mois) pour obtenir une décision. Prévoir paperasse, remise en question, solitude : les collègues qui vous encouragent à vous battre rempliront-ils les attestations que vous leur demandez pour construire votre dossier ? Les masques tombent !

LE CONFLIT DE VOISINAGE

Vos voisins sont des pourceaux. Ils font des « after » chaque dimanche matin, vaporisent des pesticides sur les rosiers, écoutent du rap à fond ou des chants légionnaires fenêtre ouverte, piaillent après leurs gosses, distillent des vapeurs d'ail à 5 heures du matin… Vous avez tenté de les raisonner, convoqué le syndic, appelé sournoisement la police, rien n'y fait. Vous les traîneriez bien en justice, ruminez-vous en regardant tomber la pluie. Elle tombe dans votre salon, ce qui vous conduit à penser qu'il faudrait peut-être poursuivre également le couvreur qui a rénové la toiture…

La marche à suivre (ou pas)

Dans le cas d'un artisan qui a bâclé le chantier et qui fait le mort, le plus souvent, la simple évocation des poursuites le ressuscitera. Couvreur, électricien, plombier, garagiste, tous connaissent les règles. Le client a payé un spécialiste pour obtenir un résultat conforme aux règles de l'art, il est en droit d'obtenir satisfaction. Une mise en demeure devrait suffire. Pour ce qui est des voisins, c'est un peu différent. Si vous attaquez en justice, vous les croiserez pendant des mois avant le jugement, et pendant des années après une éventuelle condamnation… Il est plus prudent de commencer par une procédure de conciliation. Près de chez vous, il y a forcément une maison du droit. Elles ont vocation à trouver des solutions amiables, en particulier pour les conflits de voisinage.

Chamussy / Sipa

THOMAS THÉVENOUD, 44 ANS L'ex-secrétaire d'Etat a dû démissionner pour problème de santé et… d'impayés. Sa *"phobie administrative"* ne compte, hélas, pas encore comme maladie professionnelle.

L'EMBROUILLE ADMINISTRATIVE

La cinquantaine, c'est aussi l'âge des lombaires qui flanchent et des genoux qui craquent. Si vous avez un métier physique, vous entrez dans la décennie des maladies professionnelles. Quand l'affaire est sérieuse, l'assurance maladie peut vous accorder un taux d'incapacité permanente ouvrant droit à des indemnités ou à une rente. Vous pensez que la gravité de votre cas a été sous-estimée ? Vous pouvez contester devant le tribunal de grande instance (les tribunaux des affaires de Sécurité sociale et les tribunaux du contentieux de l'incapacité ont été supprimés le 1er janvier 2019).

La marche à suivre (ou pas)

La question mérite d'être examinée très sérieusement. Beaucoup de salariés ne savent pas qu'ils peuvent contester les décisions de la Sécurité sociale Or, elles sont très souvent contestables. L'Inspection générale des affaires sociales a rendu en 2012 un rapport sur *« l'évaluation de l'état d'invalidité en France »*. Il fait 294 pages, mais l'Igas résume assez bien le système en deux mots : *« illisible »* et *« inégalitaire »*. Si vous allez en justice, toutefois, attendez-vous à des délais interminables. La justice est le parent pauvre de l'administration, et le contentieux social est lui-même le parent pauvre de la justice ! L'ancien garde des Sceaux Pierre Joxe l'avait dénoncé dans une enquête parue en 2015 chez Fayard, *Soif de justice. Au secours des juridictions sociales.*

Alamy Stock Photo

MADONNA, 60 ANS La star, qui ne supporte pas qu'on se gare devant sa porte, a peint le trottoir pour interdire le stationnement.

LE COMBAT D'UNE VIE

L'âge de notre gentilhomme approchait de 50 ans », écrit Cervantès au début de *Don Quichotte*. Lubie tardive ou saine rébellion d'un esprit qui a trop subi, difficile à dire, mais le fait est là : l'approche de la cinquantaine est souvent le moment des grands combats. Un escroc vous a grugé, un promoteur veut raser les platanes de votre enfance, le maire autorise des éoliennes à votre porte. Vous irez en justice. Vous y passerez des nuits et deviendrez obsessionnel, mais peu importe. *No pasaran.*

La marche à suivre (ou pas)

Sylvie, 49 ans, s'est retrouvée pivot d'un groupe de copropriétaires abusés par un promoteur véreux qui n'a jamais achevé une résidence de tourisme, dans l'Ariège. Rien ne préparait cette ingénieur en informatique à monter des dossiers juridiques. Elle y a passé un temps fou ces cinq dernières années, pour le moment sans succès. L'enquête suit son cours, mais elle ne regrette rien : *« J'ai appris comment fonctionnait la justice. Je me suis vue interpeller un maire, un député, moi qui me croyais timide. Il y a des moments de découragement, mais, si je ne m'étais pas battue, la résignation m'aurait minée. »* ■ E.S.

Peter Phillips / Alamy Live News

GEORGE CLOONEY, 57 ANS L'acteur au grand cœur part en croisade contre les palaces des affreux lapideurs de Brunei.

LE GARÇON DE CAFÉ DU FUTUR

PAR NICOLAS CARREAU

PAS DE BARMAN À LA TOM CRUISE dans *Cocktail* pour ce bar bionique de Miami. Un service sourd, muet, mais efficace.

Neilson Barnard / Getty Images For Sobewffæ / AFP

Une boîte de nuit de Strasbourg a installé un robot en lieu et place du barman pour préparer les cocktails. Que deviendront les bistrots ?

Il faut bien l'admettre, si l'on aime les bistrots, on a parfois l'impression d'être déjà servi par un robot : le barman taiseux qui fait à peine semblant de hocher la tête pour répondre à notre commande, ou celui qui ignore simplement nos appels à la bière dans le brouhaha du bar, ou le serveur de brasserie en noir et blanc, limonadier à la ceinture, qui répond à notre présence à l'entrée et à notre bonjour par un coup de menton interrogatif, ou celui qui se scandalise qu'on ait osé introduire un croissant dans son établissement, ou celui qui décapsule le Coca en soupirant le regard vers l'horizon. Ces types-là donnent, pour une fois, raison à Sartre. Le philosophe décrivait dans *l'Etre et le néant* le garçon de café qui joue son rôle à plein. *« Il a le geste vif et appuyé, un peu trop précis, un peu trop rapide, il vient vers les consommateurs d'un pas un peu trop vif, il s'incline avec un peu trop d'empressement,* […] *enfin le voilà qui revient, en essayant d'imiter dans sa démarche la rigueur inflexible d'on ne sait quel automate, tout en portant son plateau avec une sorte de témérité de funambule* […]*. Toute sa conduite nous semble un jeu* […]*. Il joue, il s'amuse. Mais à quoi joue-t-il ? Il ne faut pas l'observer longtemps pour s'en rendre compte : il joue à être garçon de café. » « On ne sait quel automate »* ! Diable, le philosophe touche à la prescience. Un automate, justement, c'est ce qui nous sert un cocktail dans une boîte de nuit de Strasbourg. On peut y admirer deux bras articulés sous un plafond de bouteilles retournées. L'un des bras saisit un shaker, le remplit d'alcools divers et verse le tout dans un verre tenu par l'autre bras. Les mouvements sont gauches et mécaniques (comment lui en vouloir ?). On est loin des acrobaties virevoltantes et spectaculaires de Tom Cruise dans *Cocktail*. Le robot mixologique répond au nom de Walter. Les clients tapotent leur commande sur une tablette et profitent du spectacle automatique en attend leur boisson. En revanche, inutile de confier à Walter ses déboires de la journée ou d'essayer de connaître son point de vue sur la vacuité du monde. Le robot est sourd et muet. Efficace. Vous commandez, il vous sert. Terminé. Mais il existe à Montréal un autre robot barman, baptisé R1-B1, en référence sans doute au célèbre R2-D2 de *Star Wars*. Lui peut converser avec les clients, grâce à (ou à cause de) des phrases préenregistrées et parfois avec l'aide d'un humain caché derrière un micro… Il s'essaye aussi parfois à quelques pas de danse pour mettre un peu d'ambiance. Affligeant. De quoi nous faire regretter les bistrotiers mal aimables et le bon vieux zinc à l'ancienne sur lequel rebondissent les magnifiques brèves de comptoir répertoriées inlassablement par Jean-Marie Gourio : *« Il ne faut pas que le robot soit trop intelligent, sinon il voudra rien foutre. » « La machine remplacera jamais l'homme, elle est pas assez con. »* Pas mieux. ■

CARHARTT

LA CHEMISE DE TRUCKER

Née dans le berceau de l'industrie américaine à Detroit en 1889, la maison Carharrt a gardé sa base de pièces increvables, qui traduisent le goût de l'effort du rêve américain, accompagnant fidèlement les travailleurs à *« chaque dollar durement gagné »*. Avec ses coutures triples bien solides et sa chaude matière (flanelle de coton), la fameuse chemise à carreaux a habillé l'agent d'exploitation forestière et le trucker (camionneur d'Amérique du Nord), avant de se retrouver sur le dos de l'ado grunge.
A porter fermée ou ouverte sur un débardeur blanc pour un max de virilité.

Chemise, Carhartt, 69,95 €. largeotetcoltin.com

FHB

LES BRETELLES À BEDON

En 1947, Fritz Höhne Bont fonde un atelier de « vêtements de métiers » à Bielefeld, dans le nord-ouest de l'Allemagne. Les bretelles à pinces séduisent le ventru assumé, qui aime être à l'aise. Elles plaisent aussi à l'amateur de guinguette, qui peut jouer avec les élastiques sur son torse. Une fois par an, il enfourchera son deux-roues pour rejoindre Anjou Vélo Vintage, une rando rétro dans le Saumurois… non loin des bureaux de Largeot & Coltin, justement !

Bretelles à pinces, FHB, 21,95 €. largeotetcoltin.com

LA MODE NE PASSERA PAS PAR MOI !

Il y a ceux qui suivent les tendances à la lettre. Et ceux qui s'habillent parce qu'il le faut bien. Pour ces récalcitrants, la société angevine Largeot & Coltin distribue des vêtements de travail intemporels, qui ont essuyé les plâtres dans le monde entier. **PAR VANESSA HOUPERT**

BLAKLÄDER

LE PANTALON BTP

Avec ce pantalon en coton, dit « conventionnel », on est dans la praticité tout-terrain. De conception suédoise, il comporte des détails en cordura (un matériau indéchirable) au niveau des chevilles et dans certaines poches, ainsi que des emplacements à genouillère. Avec lui, l'artisan dispose de nombreux rangements pour stylos, clous, couteau, badge, mètre, et des poches escamotables pourvues de passants porte-outils. Même pour faire ses courses, il ne le quitte jamais, associé à une polaire tissée antitranspirante.

Pantalon X15001370, Blakläder, 124,95 €. largeotetcoltin.com

BARBOUR

LA VESTE INCREVABLE

Fleuron du royaume britannique depuis 1894, le fameux Barbour est devenu l'emblème des pères et fils de bonne famille. Il n'en reste pas moins un exemple de praticité avec ses quatre poches avant, deux à soufflet et deux réchauffe-mains doublés de moleskine. Imperméable, cette veste en toile de coton cirée, col en velours et doublure tartan, se transmet chez les élégants de génération en génération. Chez Largeot & Coltin, où 83 % des clients sont des hommes (âge moyen : 38 ans), ce ne sont pas les premiers gandins venus qui peuvent s'offrent ce produit haut de gamme.

Veste Ashby, Barbour, 406,80 €. largeotetcoltin.com

LARGEOT & COLTIN

LE LOOK "FASHIONPROOF"

Le coltin est une veste traditionnelle à col chevalière ; le largeot, un pantalon de travail en tissu lourd, destiné aux métiers du bâtiment. En demi-ballon à la française, évasé avec double fermeture à l'allemande, il en existe de multiples formes. C'est un ex-apprenti compagnon du devoir en menuiserie, Jean Copleutre, qui a fondé en 2012, dans la vallée du Layon, la maison Largeot & Coltin. Sept ans plus tard, le distributeur en ligne affiche plus de 1 000 références (made in Europe à 80 %) et une quinzaine de marques ; 6 500 commandes sortent chaque année de l'entrepôt de Juigné-sur-Loire. Un showroom y verra même le jour fin avril. Preuve du succès, le chiffre d'affaires, évalué à 755 000 € en 2018, a fait un bond de 40 % par rapport à l'année précédente !

Look workwear, Largeot & Coltin. largeotetcoltin.com

LE LABOUREUR

LA CASQUETTE ÉLÉMENTAIRE

Avec un nom pareil, la marque aurait pu être impulsée par un jeune hipster adepte de la mouvance *workwear.* Il n'en est rien. C'est à Digoin, en Bourgogne, que les vareuses d'ouvrier Le Laboureur sont réalisées depuis 1956. Destinant ses vêtements en premier lieu aux travaux agricoles, la fabrique familiale s'est progressivement étendue aux métiers du bâtiment avec la même intention : reprendre des patrons anciens. Aujourd'hui, la société emploie une trentaine de personnes, rue des Chantiers, à Digoin. Basique et sans chichi, cette capette (coiffe du Marais poitevin) en velours belge fleure bon le rétrochic à prix choc.

Casquette, Le Laboureur, 34,95 €. largeotetcoltin.com

LAND BIS COFRA

LES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

Cofra est une entreprise italienne qui s'est diversifiée dans les années 2000, en proposant masques, gants et lunettes de protection. On dénombre 389 employés au siège de Barletta, dans les Pouilles, et 2 000 à l'usine en Albanie ; 21 000 produits sont vendus chaque jour. Ces pompes à coque entrent dans la catégorie S3 SRC, une norme de sécurité européenne garantissant des fonctions anti-humidité, antidérapante et anti-perforation. Dans le temps, les couvreurs portaient des sabots, puis ils sont passés aux bottes hautes à lacets (encore appréciées par certains artisans indépendants), enfin aux chaussures réglementaires. Qu'il pleuve ou qu'il vente, son propriétaire ne laisse jamais au vestiaire ses groles de compète.

Chaussures de sécurité, Land Bis Cofra, 69,95 €. largeotetcoltin.com

Photos : DR

LOULOU DU LOUVRE

UN CARROUSEL DE DÉLICES ET D'ÉLÉGANCE AU CŒUR DE L'HISTOIRE

Aucune faute de goût dans ce temple gastronomique niché au centre d'un monument national. L'une des adresses les plus attrayantes de Paris. **PAR PÉRICO LÉGASSE**

UNE MAISON QUI A DE LA GUEULE
La table est dressée, le service, pointu, la cuisine, sérieuse, le sourire et la détente président à l'ensemble de la prestation.

Loulou, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris Ier. Tél. : 01 42 60 41 96. De 30 à 90 €.

Si, las des espoirs déçus et des promesses trahies, les Français sont chaque jour plus nombreux à ne pas garder un souvenir impérissable de l'intronisation présidentielle, le 7 mai 2017, devant la pyramide du Louvre, l'insigne esplanade n'en symbolise pas moins les gloires de la France et les grandes heures de sa capitale avec solennité. Ne laissons pas flétrir l'image des lieux par ce qui relèvera un jour de l'accident électoral. L'arc de triomphe du Carrousel, le pavillon de Flore, comme le Louvre, furent témoins d'événements autrement plus mémorables ou tragiques que la cérémonie mise en scène par Stéphane Bern. Il n'est donc pas incongru de se réjouir davantage de l'ouverture en 2016 du restaurant Loulou dans la partie du palais attribuée au musée des Arts décoratifs. Cette aile, dite de Marsan, car elle prolonge le pavillon éponyme, fut édifiée en 1810 à la demande de Napoléon Ier par les architectes Pierre Fontaine et Charles Percier, le long de la rue de Rivoli. Il s'agissait de parachever le « Grand Dessein », à savoir le projet de rattachement du Louvre au Tuileries imaginé par Henri IV. Il faudra toutefois attendre 1857 pour que, à l'initiative de Napoléon III, les architectes Louis-Joachim Visconti et Hector-Martin Lefuel réunissent le pavillon de Marsan à celui de Rohan. Une fois cette jonction réalisée, la cour du Carrousel étant close, le Louvre forma une enceinte complète jusqu'à la destruction des Tuileries, en 1874. Le temps des guerres et des révolutions étant mis en sommeil, l'endroit ne respire que lumière, art et beauté.

C'est dire si, par sa situation, Loulou baigne au cœur de la culture et de l'histoire. Avoir le privilège de

DR

se voir confier la concession d'un tel trésor pour servir à boire et à manger implique une lourde responsabilité pour ceux dont la mission consiste désormais à restituer la magie du site dans le cadre, le verre et l'assiette. Décidés à relever le défi, Gilles Malafosse, restaurateur de père en fils depuis 1932, ses associés Laurent de Gourcuff et Benjamin Cassan, rejoints dans cette aventure par Joseph Dirand pour le décor, Alexis Mabille pour le stylisme, Jean-Charles de Castelbajac pour le design et Benoît Dargère pour le sensoriel, autrement dit la cuisine, forment, depuis, la bande à Loulou. Au terme d'un travail magistral, conçu et pensé à l'aune de ce bien prestigieux environnement, il faut considérer que le défi a été relevé avec une cohérence et une précision adéquates aux circonstances.

Un simple bémol eût été fatal, la moindre faute de goût, un attentat à la pudeur de ce monument national. Ajouter à cela un sens poussé de l'hospitalité de la part d'une équipe consciente du challenge et l'on ouvre la porte sur l'une des adresses les plus attrayantes de Paris. Disons, un point de chute conforme aux attentes de ceux qui aiment cette ville pour son panache. Un statut qui ne retire rien aux charmes d'un café comptoir, d'un bistrot de quartier, d'une brasserie bourgeoise ou d'une table mondaine, et qui, ce n'est pas si courant, échappe au boboïsme. Loulou, c'est la classe dans la justesse, l'élégance dans l'équilibre, la gourmandise dans la délicatesse et l'opulence dans la subtilité. Elevé au Flandrin, l'institution de la gare de La Muette, par un père dont le professionnalisme devrait faire école à une époque où trop de clowns se déguisent en restaurateurs, Gilles Malafosse a de qui tenir pour tenir le cordeau. Au-delà de son genre social, évidemment gradé, évidemment précieux, Loulou est une maison qui a de la tenue, voire de la gueule. La chance veut que le patron soit à la fois aubergiste et séducteur, ce qui a l'avantage de régaler tout le monde dans la bonne humeur. La table est dressée, le service, pointu, la cuisine, sérieuse, le sourire et la détente président à l'ensemble de la prestation.

DR

DES RECETTES ÉCRITES EN ITALIQUE
En h., tagliatelles aux herbes et, ci-dessus, palourdes et risotto à l'encre de seiche et gambas.

Chefs-d'œuvre organoleptiques

Il va de soi que Benoît Dargère ne donne pas dans la fantaisie, surtout pas, et si des palais égarés s'attendaient à trouver ici une pointe de fantasme dans le condiment ou une note insolite dans la réduction, ils resteront sur leur faim. Deux rois et deux empereurs, auxquels la France doit une certaine idée d'elle-même, ayant vécu tout près, le cuisinier porte sa toque comme une couronne pour honorer les mets en majesté : œufs brouillés aux oursins, cocotte de légumes de saison à la truffe noire, noix de saint-jacques gratinées, langouste à la braise, carré d'agneau en croûte d'herbes fraîches. Il faut un certain aplomb pour garder les codes classiques avec autant de fraîcheur. Carême et Escoffier ne jouaient pas avec la nourriture, aussi le chef marque-t-il ici une pause très française dans une symphonie méridionale.

La façade étant orientée plein sud, Dargère s'est en effet autorisé l'assistance d'un confrère, Diego Compagno, venu de Padoue, pour jeter quelques rayons de soleil sur des recettes écrites en italique. En résulte un inventaire dont le général Buonaparte ne se serait pas lassé entre Lodi et Arcole : aubergines alla parmigiana, vitello tonnato, burrata des Pouilles et tomates datterini à l'huile d'olive, linguine Mancini au pesto de pistaches de Sicile, *gambero rosso* à la fleur de sel, ravioli *alla norma,* poulpe grillé aïoli de pesto et courgettes, côte de veau *alla milanese,* tiramisu. Autant de saveurs qui trouvent une réplique dans les nuances du montepulciano-d'abruzzo La Valentina 2016 à 35 €. Un duo qui fonctionne à merveille pour maintenir le niveau culinaire à la hauteur de ce que chaque instant consacre. On est tout de même au Louvre, à deux murs de l'un des plus colossaux répertoires de chefs-d'œuvre artistiques jamais rassemblés, difficile de tomber dans le nem revisité, le hamburger à particule ou le snacking cosmo-mondain. Mais Loulou, c'est aussi un petit festin avalé sur le pouce pour 20 € ou une grosse faim comblée par une pizza à 16 € sur une terrasse de rêve. Aux beaux jours, le Carrousel prend des allures délicieuses. On vient ici pour célébrer un oui, adoucir un non, et savourer ce que la France sait encore offrir de meilleur, son savoir-vivre dans la convivialité. Du haut de cette pyramide, chaque minute de bonheur vous contemple. ■

Loulou, c'est la classe dans la justesse, l'élégance dans l'équilibre, la gourmandise dans la délicatesse et l'opulence dans la subtilité.

On joue

par Jean-Paul Cordier

MOTS CROISÉS

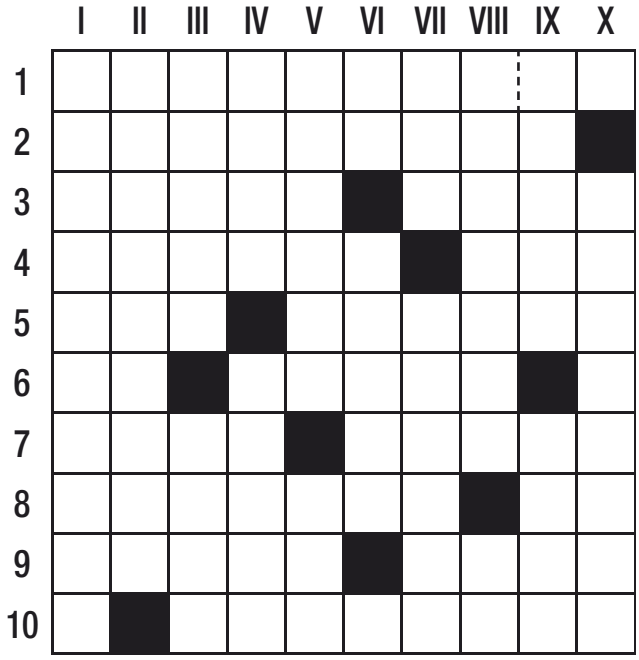

Horizontalement : 1. Partir pour une nouvelle tournée • 2. Régulièrement reçue comme une reine • 3. Écoute le monde du silence. Val voyant naître la Garonne • 4. Jamais loin du camp. Un remède pour remonter la pente • 5. Trop long par rapport au court. Faire preuve d'assiduité • 6. C'est la fin de tout. Fait la fête dans le Midi • 7. Letton, l'est-on vraiment là-bas ? Remué dans tous les sens • 8. Se joindre à l'équipe pour sa réussite. À réparer d'urgence • 9. Étape de l'expédition. Pousse un cri bestial • 10. Pieds et mains liés.

Verticalement : I. Prouvent que tous les moyens sont bons • II. Bonne façon de se faire comprendre • III. Enfant de la patrie et de la Marseillaise. Qui a dû mettre les bouchées doubles • IV. La priorité était le cadet de ses soucis. Sans elle, tout devient simple • V. Dessert les dents. Pierre d'achoppement • VI. Sentiment du devoir accompli. Accompagne le druide en forêt • VII. Facilite la remontée. Chaîne espagnole atteignant des sommets • VIII. Site régulièrement mitraillé. Vit au soleil sans jamais foncer • IX. Du béton ou du plomb. Eau de Cologne, et de Seltz • X. Bienvenu chez les chtis.

MOTS FLÉCHÉS

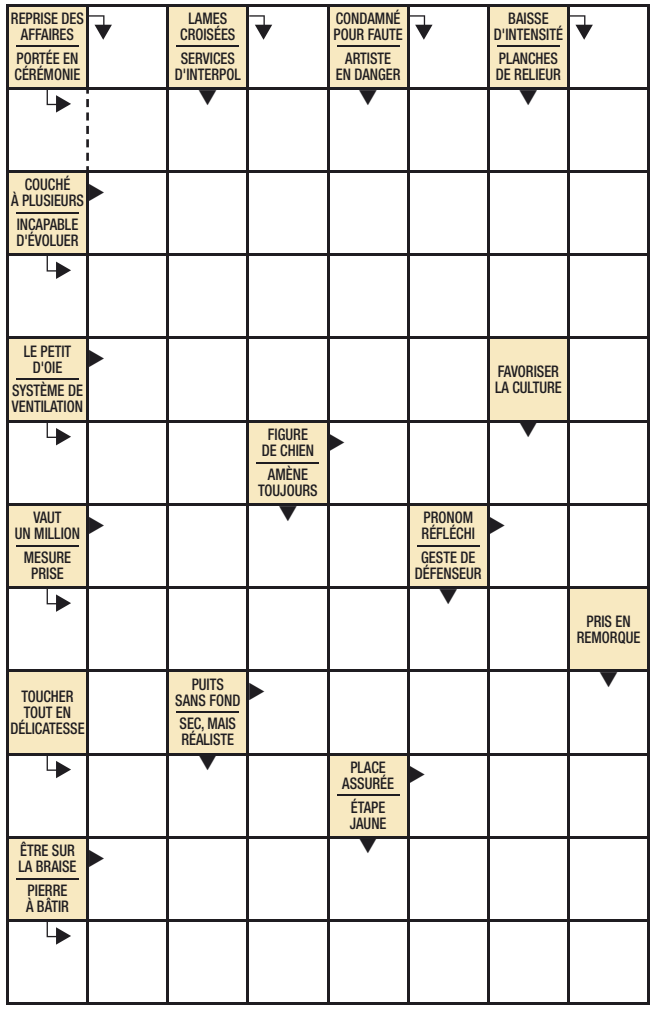

SUDOKU

				5				
	4		9	1	2		5	
		8	3		4	9		
4								9
6		5				1		3
1								7
		7	2		5	6		
	3		6	7	9		8	
				4				

SOLUTIONS DU N°1152

	I		S		L		R
A	R	B	A	L	E	T	E
	R	O	U	A	G	E	S
R	E	U	N	I	O	N	S
	G	R	A	U		T	E
S	U	R		S	I	E	N
	L	E	S		N	E	T
S	A	L	A	M	I		
	R	E	V	E	T	I	R
C	I	T	A	D	I	N	E
	T		N	I	A	N	T
C	E	R	E	A	L	E	S

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	D	E	T	A	I	L	L	A	N	T
2	E	P	A	G	N	E	U	L	■	U
3	S	E	R	I	E	S	■	C	A	B
4	A	P	I	■	D	E	S	O	L	E
5	M	I	N	C	I	■	P	O	O	L
6	O	N	■	E	T	O	I	L	E	E
7	R	E	P	R	E	N	D	■	V	S
8	C	R	U	T	■	D	E	C	E	S
9	E	■	R	E	P	E	R	E	R	■
10	R	H	E	S	U	S	■	T	A	N

1	5	2	4	9	3	8	7	6
7	9	3	2	6	8	4	1	5
6	4	8	5	1	7	2	3	9
3	6	4	8	5	2	1	9	7
8	7	1	3	4	9	6	5	2
9	2	5	1	7	6	3	8	4
4	8	7	6	3	5	9	2	1
5	3	6	9	2	1	7	4	8
2	1	9	7	8	4	5	6	3

Abonnez-vous !

à partir de **119€** SEULEMENT

Soit 2,29€ par semaine au lieu de ~~4€~~*

Edition digitale incluse avec votre abonnement

Marianne www.marianne.net

Bulletin d'abonnement

À renvoyer sous enveloppe affranchie à : Marianne - Service Abonnements 28 rue Broca - 75005 Paris
Abonnez-vous aussi sur abo.marianne.net

PA19C2

☑ **Oui,** je m'abonne à **Marianne**, je choisis mon **OFFRE :**

169€ ☐ **78 numéros** soit 2,16€ par semaine au lieu ~~4€~~*

☐ **52 numéros** soit 2,29€ par semaine au lieu ~~4€~~* **119€**

J'accepte de recevoir les informations de MARIANNE
○ **Oui** ○ **Non**
J'accepte que mes coordonnées soient transmises à des tiers
○ **Oui** ○ **Non**

☐ Mme ☐ M.
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Je laisse mon numéro de téléphone pour le suivi de mon abonnement, et mon mail pour accéder à la version digitale.
N° Tél. : E-mail :
Je règle par :
☐ Chèque à l'ordre de MARIANNE SA
☐ CB N°
Expire fin : M M A A

Date et signature obligatoires

*Prix de vente au numéro. Offre réservée à la France métropolitaine. MARIANNE, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel à des fins de gestion de votre compte utilisateur. Ces données sont nécessaires pour pouvoir vous offrir un espace personnalisé. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données à l'adresse suivante : abonnements@journal-marianne.com ou en contactant : Marianne, service abonnements, 28 rue Broca - 75 005 Paris. Tél: 01 55 56 70 93. RCS Paris 97B04940

CHRONIQUE DE LA HAINE TROP ORDINAIRE

PAR SAMUEL PIQUET*

Depuis quelque temps, il semble que l'accusation d'être mû par la haine a remplacé peu à peu les procès en racisme, en homophobie ou en sexisme dont on commençait enfin à voir qu'ils étaient trop fréquents pour être tous fondés.

Richard Ferrand accuse François Ruffin de *« prêcher la haine contre Macron »,* Christine Angot lui reproche, quant à elle, dans « ONPC » d'avoir mis de l'amour mais aussi de la haine dans son film. Les défenseurs de l'UE accusent les « populistes » d'inciter à la *« haine de l'Europe »* et les thuriféraires du « pas d'amalgame » répètent en boucle : *« Vous n'aurez pas ma haine »,* sans se rendre compte que cela sous-entend qu'ils l'ont.

Mais c'est bien là toute la question. La haine est-elle condamnable en soi ? Il est tout de même curieux de la part de ceux qui trouvent des excuses à l'expression en actes de celle-ci de considérer sa simple existence comme criminelle. Sans aller jusqu'à dire, comme Camus, qu'*« il n'y a que la haine pour rendre les gens intelligents »,* on est bien obligé de reconnaître qu'elle fait partie de notre humanité. On peut même se demander si elle ne peut pas se révéler salvatrice dans certaines situations et si le pire, face à la menace islamiste par exemple, n'est pas justement l'indifférence. Il y a des choses qu'il est peut-être sain de détester. Hugo lui-même ne convoquait-il pas dans *les Misérables* le concept de « haine intelligente » ?

En outre, les contempteurs de la haine n'hésitent jamais à utiliser ce terme de façon abusive, en mettant sur le même plan *« aversion profonde et violente pour quelqu'un ou quelque chose »* et simple indignation. Un discours perdrait-il tout crédit dès lors qu'il serait proféré avec emportement ? Les Evangiles eux-mêmes ne défendent-ils pas le concept de sainte colère au sujet de Jésus dont on peut penser ce qu'on veut, mais qu'il sera difficile toutefois d'ériger en chantre de l'exécration ? Mais, après tout, il n'est pas très étonnant que, dans notre société qui fait de plus en plus souvent primer l'émotion sur la raison et dans laquelle la possible offense doit l'emporter sur l'expression artistique, certains aillent jusqu'à confondre la haine et la critique, le sentiment et l'analyse.

Rappelons qu'en 2006 Robert Redeker fut menacé de mort et condamné à la clandestinité pour avoir critiqué l'islam dans une tribune. Mais, pour les médias, la haine ne se trouvait pas du côté de ceux qui voulaient le tuer mais bien dans ses chroniques. Rappelons également que l'affaire des caricatures danoises publiées en 2005 convainquit les députés d'adopter une résolution dénonçant les abus de la liberté d'expression qui incitent *« à la haine religieuse, au racisme et à la xénophobie »,* le tout en exprimant leur *« sympathie à l'égard de ceux qui se sont sentis offensés par les caricatures du prophète Mahomet »,* sans distinguer les modérés des extrémistes, avec le même égard pour ceux qui regrettaient simplement leur publication et ceux qui voulaient brûler leurs auteurs, bafouant le sacro-saint « padamalgam ».

La propension de certains commentateurs à voir de la haine partout est proprement fascinante. Le procédé est toujours le même : disqualifier son adversaire pour éviter d'avoir à débattre et à proposer des arguments et pour pouvoir continuer à faire tenir le réel dans son idéologie. Comme avec l'emploi de l'expression « vous n'aurez pas ma haine » qui nous ferait oublier à quel point la véritable haine n'est pas celle que l'on pourrait ressentir vis-à-vis des terroristes, mais plutôt celle qui s'est exprimée à l'endroit des victimes, nos médias et nos politiques paraissent en réalité bien plus attirés par l'inversion que par l'aversion.

« La haine est l'amour qui a sombré », disait Kierkegaard. Les procès en haine dans les débats sont le signe que la pensée est en train de sombrer à son tour. ■

* Blogueur, « Quamel sans filtre », quamel.eklablog.com

© BUSINESS WIRE / GETTY IMAGES

GOUTAL ARTWORKS

HORS-SÉRIE EN VENTE ACTUELLEMENT

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

MARTIN FOURCADE
CHAMPION DU MONDE &
CHAMPION OLYMPIQUE
DE BIATHLON

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Filia, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.